



LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DANS LANAUDIÈRE EN 2005-2006
ÉVALUATION DES PRÉOCCUPATIONS, DES INTERVENTIONS
ET DES POSSIBILITÉS D'ACTION CONCERTÉE DES ORGANISATIONS RÉGIONALES

Rapport d'évaluation



Céline Poissant

**Service de surveillance, recherche et évaluation
Direction de santé publique et d'évaluation
Agence de la santé et des services sociaux
de Lanaudière**

Août 2006

Responsable de l'étude et rédaction :	Céline Poissant
Analyse :	Céline Poissant, Geneviève Marquis et Chantale Riel
Réalisation des entrevues téléphoniques :	Geneviève Marquis, Mélanie Renaud, Chantale Riel et Céline Poissant
Réalisation des entrevues en face à face :	Céline Poissant, Chantale Riel et Geneviève Marquis
Réalisation des groupes de discussion :	Céline Poissant, Chantale Riel et Geneviève Marquis
Saisie des données :	Josée Payette, Marie-Josée Charbonneau et Geneviève Marquis
Comité de lecture :	Sylvie Boucher, Élizabeth Cadieux, Marie-Josée Charbonneau, André Guillemette, Chantal Lalonde et Chantale Riel
Mise en pages :	Marie-Josée Charbonneau

Toute information extraite de ce document devra porter la source suivante :

POISSANT, Céline. *La sécurité alimentaire dans Lanaudière en 2005-2006, Évaluation des préoccupations, des interventions et des possibilités d'action concertée des organisations régionales*, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de surveillance, recherche et évaluation et Table des partenaires du développement social de Lanaudière, 2006, 76 p.

On peut se procurer une copie de ce document en communiquant avec la :

Direction de santé publique et d'évaluation
 Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière
 245, rue du Curé-Majeau
 Joliette (Québec) J6E 8S8
 Téléphone : 450 759-1157 ou au 1 800 668-9229, poste 4268
 Télécopieur : 450 755-1969

Pour toute information supplémentaire relative à ce document, vous pouvez communiquer avec :

Céline Poissant, agente de planification, de programmation et de recherche, Service de surveillance, recherche et évaluation, par téléphone au 450 759-1157, ou au 1 800 668-9229, poste 4269 ou par courriel à : celine.poissant@ssss.gouv.qc.ca

Le genre masculin employé dans le texte sert à identifier aussi bien les femmes que les hommes. Il permet à la fois d'alléger le texte et de renforcer l'anonymat des informateurs et informatrices à la source des données.

Numéro de Santécom : 14-2006-031

Dépôt légal :
 ISBN : 2-89475-344-6 (version imprimée)
 2-89475-345-4 (version PDF)

Bibliothèque nationale du Canada
 Bibliothèque et Archives nationales du Québec
 Troisième trimestre 2006

REMERCIEMENTS

Ainsi que le prévoit le cadre de référence en évaluation en vigueur à l'Agence de la santé et des services sociaux (ASSS) de Lanaudière, la démarche d'*Évaluation des préoccupations, des interventions et des possibilités d'action concertée des organisations régionales en matière de sécurité alimentaire* a été réalisée suivant une approche participative (Leclerc, Lemire et Poissant 2000). C'est pourquoi plusieurs personnes concernées par l'objet de l'évaluation ont été invitées à y jouer un rôle actif à différents niveaux. À titre de responsable de cette étude, je tiens à offrir mes sincères remerciements à toutes ces personnes et à leurs organisations qui y ont investi temps et énergie après m'avoir accordé leur confiance, au-delà de certaines réticences initiales quant à la pertinence d'une telle étude ou quant au réalisme de ses ambitions.

En premier lieu, je suis reconnaissante pour leur soutien continu et indéfectible (malgré les interrogations exprimées et les éclaircissements plusieurs fois nécessaires) à tous les membres du comité d'évaluation de l'étude, soit à Chantal Lalonde et Chantale Riel de la Table des partenaires du développement social de Lanaudière (TPDSL) ; à Monique Ducharme et Geneviève Marquis de la Direction de santé publique et d'évaluation (DSPE) de l'ASSS de Lanaudière ; ainsi qu'à Viviane Rondeau de la Commission scolaire des Affluents, à Maurice Paquin du Conseil régional de l'environnement de Lanaudière (CREL), à Gilbert Mathieu de la Fédération de l'UPA de Lanaudière (FUPAL), à Martial Landreville de la direction régionale du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), et à Sylvie Boucher de Moisson Lanaudière. Le cheminement réalisé ensemble a permis notamment d'amorcer à l'échelle régionale le développement d'une approche globale et intégrée des divers aspects de la sécurité alimentaire.

Je salue en passant le courage, la persévérance et l'esprit d'innovation des membres du comité interne sur la sécurité alimentaire de l'ASSS de Lanaudière, soit Claude Bégin, Christine Boulet, Monique Ducharme, Ginette Lampron, Louise Lemire et Lise Ouellet. Pour les mêmes raisons, je salue les gestionnaires Laurent Marcoux, directeur de la santé publique et d'évaluation, France Lussier, directrice par intérim, et son adjointe Christiane Brazeau-Patenaude. Le soutien qu'ils ont tous accordé à cette nouvelle étude abordant la sécurité alimentaire, dès les premiers balbutiements de la formulation de son idée, et jusqu'à son aboutissement dans le Forum régional sur la sécurité alimentaire, était au départ un gage de sa réussite. Tous ont eu la perspicacité de reconnaître, notamment, l'inscription de cette démarche dans la perspective du développement des communautés fortement promue par notre organisation. Il faut souligner également que les deux activités, soit la recherche-action et le forum sur la sécurité alimentaire, s'inscrivaient dans un projet intitulé *L'Agro-communautaire* pour la sécurité alimentaire, financé par la Direction de santé publique et d'évaluation de l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière et la Conférence régionale des élus(es) Lanaudière.

Ensuite, je remercie les représentants des multiples organisations (organismes communautaires, organisations syndicales agricoles, organisations gouvernementales ou de développement, etc.) et entreprises régionales (épiceries, dépanneurs, traiteurs d'écoles) qui ont accepté généreusement de participer à l'une ou l'autre et parfois aux deux étapes de la collecte des données, soit le questionnaire et les groupes de discussion. Bien que leur compréhension de la démarche en cours et conséquemment leur patience étaient parfois mises à l'épreuve, notamment dans les groupes de discussion, leur présence et leur contribution ont été essentielles et fort enrichissantes.

Parmi les contributions essentielles, il faut mentionner aussi celle des membres de l'équipe de recherche avec lesquelles j'ai travaillé plus étroitement, soit Chantale Riel de la TPDSL, Geneviève Marquis de la DSPE et, plus ponctuellement, deux autres techniciennes de la DSPE que sont Josée Payette et Mélanie Renaud. À cette équipe s'ajoutaient également Chantal Lalonde de la TPDSL pour la coordination administrative et l'articulation de l'étude avec l'organisation du Forum régional, ainsi que Monique Ducharme de la DSPE et Karine Blais du Centre de santé et de services sociaux du Nord de Lanaudière pour des collaborations et des conseils occasionnels mais fort précieux.

Enfin, j'offre toute ma gratitude à mes collègues du Service de surveillance, recherche et évaluation de la DSPE pour leurs judicieux conseils empreints de leur habituelle rigueur, transmis dans le contexte de leur participation au comité de lecture et de révision de ce rapport. Ces collègues, toujours très appréciés sont : Élisabeth Cadieux, Marie-Josée Charbonneau et André Guillemette. Ont également participé au comité de lecture et de révision les membres du comité d'évaluation précédemment nommés, ainsi que ceux du comité interne sur la sécurité alimentaire de l'ASSS de Lanaudière.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX	VII
LISTE DES ANNEXES	IX
INTRODUCTION	1
1. ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES	5
1.1 OBJET DE L'ÉVALUATION	5
1.2 OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION	5
1.3 TYPE D'ÉVALUATION	6
1.4 QUESTIONS D'ÉVALUATION	6
1.5 MÉTHODOLOGIE	7
1.5.1 <i>Le sondage</i>	7
1.5.1.1 Le sondage par téléphone	7
1.5.1.2 Les entrevues en face à face	9
1.5.1.3 Le traitement et l'analyse des données	10
1.5.2 <i>Les groupes de discussion</i>	10
1.5.3 <i>Les limites de l'étude</i>	12
1.6 CADRE D'ANALYSE	13
1.6.1 <i>Deux définitions de la sécurité alimentaire</i>	13
1.6.2 <i>Cinq aspects de la sécurité alimentaire</i>	14
2. RÉSULTATS	17
2.1 QUI SONT LES ACTEURS RÉGIONAUX CONCERNÉS PAR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ?	17
2.1.1 <i>Ce que nous apprend le sondage</i>	17
2.1.2 <i>Ce que nous apprennent les groupes de discussion</i>	18
2.2 QU'EST-CE QUE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE POUR LES DIFFÉRENTS ACTEURS ?	20
2.2.1 <i>Ce que nous apprend le sondage</i>	20
2.2.2 <i>Ce que nous apprennent les groupes de discussion</i>	22
2.2.2.1 Sur l'accès aux aliments	22
2.2.2.2 Sur la qualité des aliments	23
2.2.2.3 Sur la diversité des aliments	25
2.2.2.4 Sur la pérennité du système agroalimentaire	25
2.2.2.5 Sur la capacité de prise en charge citoyenne	26
2.2.2.6 Sur la nature particulière des aliments	28
2.2.2.7 Sur l'approche globale de la sécurité alimentaire	30

2.3	CE QUE FONT LES DIFFÉRENTS ACTEURS POUR ASSURER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE	32
2.3.1	<i>Ce que nous apprend le sondage</i>	32
2.3.1.1	Sur les interventions déjà réalisées.....	32
2.3.1.2	Sur les interventions à développer.....	34
2.3.1.3	Sur les limites ou contraintes à la réalisation d'activités.....	36
2.3.2	<i>Ce que nous apprennent les groupes de discussion</i>	37
2.3.2.1	Sur les interventions déjà réalisées.....	37
2.3.2.2	Sur les interventions à développer.....	39
2.3.2.3	Sur les limites ou contraintes à la réalisation d'activités.....	41
2.4	LES POSSIBILITÉS DE CONCERTATION RÉGIONALE	42
2.4.1	<i>Ce que nous apprend le sondage</i>	42
2.4.2	<i>Ce que nous apprennent les groupes de discussion</i>	44
2.4.2.1	Sur la forme de la concertation	44
2.4.2.2	Sur les cibles de la concertation	47
2.4.2.3	Sur les acteurs de la concertation	48
2.4.2.4	Sur les conditions de la concertation.....	50
3.	SYNTHÈSE	55
3.1	LES ACTEURS DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE	55
3.2	CE QUE REPRÉSENTE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE	55
3.3	LES ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE	56
3.4	LES POSSIBILITÉS D'ACTION CONCERTÉE	57
	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	61
	BIBLIOGRAPHIE	63
	ANNEXES	67

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Nombre de répondants et de non-répondants au questionnaire fermé (par téléphone), pour les différentes catégories de répondants, en fonction des motifs de non-réponse.....	8
Tableau 2	Nombre de répondants au questionnaire fermé (par téléphone) pour trois catégories de répondants, en fonction des MRC	9
Tableau 3	Nombre de répondants au questionnaire ouvert par type d'organisations.....	10
Tableau 4	Nombre de participants aux groupes de discussion par type d'organisations	11
Tableau 5	Éléments (énoncés) les plus associés au concept de sécurité alimentaire par les répondants	21
Tableau 6	Interventions réalisées par les organisations et entreprises des répondants selon l'ensemble des répondants (N = 160) au questionnaire fermé.....	33
Tableau 7	Interventions réalisées par les organismes et entreprises des répondants selon l'ensemble des répondants (N = 29) au questionnaire ouvert (face à face)	34
Tableau 8	Contraintes à la réalisation d'activités en sécurité alimentaire, selon les répondants aux deux questionnaires, fermé (N = 160) et ouvert (N = 29)	36

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1	Communiqué pour l'annonce du sondage	67
Annexe 2	Questionnaire (version fermée)	71
Annexe 3	Questionnaire (version ouverte)	79
Annexe 4	Formulaire de consentement pour les groupes de discussion	89
Annexe 5	Guide de discussion	93
Annexe 6	Guide d'observation	99
Annexe 7	Liste des organisations ayant participé aux groupes de discussion.....	107

INTRODUCTION

La réalisation de l'évaluation dont les résultats sont présentés dans ce document s'inscrit dans la continuité d'un processus régional de réflexion et d'action sur la sécurité alimentaire qui trouve sa source en 2002, à l'occasion du premier lancement du *Programme de subvention de projets en matière de sécurité alimentaire*. Cette étude constitue une étape importante d'une démarche visant à élargir et à intégrer la perspective sur la sécurité alimentaire des différents acteurs régionaux concernés, et à développer entre eux une concertation en la matière.

Pour faire un bref rappel historique, dès le lancement du programme de subvention en 2002, la Direction de santé publique et d'évaluation (DSPE) de l'Agence de la santé et des services sociaux (ASSS) de Lanaudière¹ avait associé un comité consultatif régional à sa mise en œuvre dans la région. Outre la validation du cadre régional de gestion du programme, le suivi et l'évaluation de son implantation et la sélection des projets, ce comité avait aussi pour mandat d'« *amorcer un processus concerté de réflexion et d'action à plus long terme sur la problématique régionale de la sécurité alimentaire* ». Le comité a été dissout après les deux premières années de mise en œuvre du programme, sans qu'il ait pu assumer ce dernier mandat. Celui-ci a été repris par l'ASSS de Lanaudière en partenariat avec la Table des partenaires du développement social de Lanaudière (TPDSL). L'entente d'un an conclue au printemps 2005 entre les deux organisations visait à réaliser la présente étude, puis à organiser un forum régional sur la sécurité alimentaire à partir de ses résultats.

Comme convenu, le Forum régional sur la sécurité alimentaire s'est tenu à Joliette le 25 avril 2006. Le présent rapport expose les résultats détaillés de l'étude, dont les grandes lignes ont été livrées aux participants à cet événement.

Le rapport comporte deux principales parties. La première expose les aspects méthodologiques de l'étude, ainsi que le cadre d'analyse sur lequel elle s'appuie. La deuxième est consacrée à la présentation des résultats obtenus. Cette dernière comprend trois sections distinctes portant sur des résultats particuliers : d'abord les résultats de l'analyse du questionnaire, puis ceux de l'analyse des groupes de discussion, et enfin une synthèse des deux premières analyses.

Des recommandations pour la poursuite du processus de concertation régionale sur la sécurité alimentaire sont formulées au terme de la conclusion de l'étude.

¹ Alors appelée Régie régionale de la santé et des services sociaux de Lanaudière.

PREMIÈRE PARTIE

ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES

1. ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES

L'étude évaluative qui fait l'objet de ce rapport a été réalisée conformément à la *Proposition d'évaluation* adoptée par le comité d'évaluation (Poissant, 2005). Cette première partie, consacrée aux aspects méthodologiques de la démarche d'évaluation, reprend les balises prévues à ce sujet, et les précise en y ajoutant des éléments se rapportant au déroulement réel de la démarche.

1.1 OBJET DE L'ÉVALUATION

De façon globale, l'évaluation a porté sur le rapport des organisations lanauchoises à l'égard des différentes dimensions de la sécurité alimentaire. La sécurité alimentaire y a été abordée dans une perspective de développement des communautés.

1.2 OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION

L'objectif général de l'évaluation consistait à évaluer globalement l'état des préoccupations, des interventions (réalisées et prévues) et des possibilités d'action touchant la sécurité alimentaire des organisations lanauchoises concernées par ces questions, en vue de faciliter entre elles la concertation et le réseautage.

De façon plus précise, l'étude avait pour objectifs spécifiques :

1. D'inventorier les différentes organisations lanauchoises (publiques, privées et communautaires, de différents secteurs d'activités) susceptibles d'être concernées par les différents aspects de la sécurité alimentaire, soit : l'accès aux aliments, la qualité des aliments, la diversité des aliments, la pérennité du système agroalimentaire et la capacité de prise en charge citoyenne.
2. D'évaluer, pour chacun des types d'organisations inventoriées, l'état des préoccupations, des interventions et des activités visant à améliorer les différents aspects de la sécurité alimentaire des Lanauchois.
3. De susciter, auprès de chacun des types d'organisations inventoriées, l'amorce d'un processus de réflexion plus large sur les différents aspects de la sécurité alimentaire, en vue de préparer la démarche de concertation qui devait suivre.

1.3 TYPE D'ÉVALUATION

La démarche d'évaluation réalisée se caractérise à la fois par son approche participative et par sa dimension formative.

- *Une approche participative.* L'approche participative est préconisée par le cadre de référence en évaluation de l'ASSS de Lanaudière. L'application de cette approche signifie surtout que la démarche d'évaluation était orientée, suivie et validée par un comité d'évaluation composé d'acteurs concernés par l'objet de l'étude. Dans le cas présent, ce comité était composé des deux partenaires à l'origine de l'évaluation, soit l'ASSS de Lanaudière et la TPDSL, auxquels se greffaient la Commission scolaire des Affluents, le Conseil régional de l'environnement de Lanaudière (CREL), la Fédération de l'UPA de Lanaudière (FUPAL), la direction régionale du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) et Moisson Lanaudière.
- *Une évaluation formative.* La démarche d'évaluation constituait à la fois un processus formateur et une source d'informations destinées à permettre la poursuite de ce processus. L'étude devait fournir aux organisations lanaudoises concernées par la sécurité alimentaire un état de situation régional des préoccupations, des interventions (réalisées ou prévues) et des possibilités d'action concertée en la matière. Il s'agit de l'information qui a été recueillie, analysée et qui est principalement transmise dans le cadre du présent rapport. L'étude devait également leur permettre de cheminer vers une concertation régionale visant à améliorer globalement la sécurité alimentaire, en tenant compte de ses différentes dimensions. Ainsi, il ne s'agissait pas d'une évaluation visant à mesurer l'atteinte d'objectifs, ni le succès ou l'échec d'un programme (résultats obtenus, effets, impacts, etc.). En fait, cette démarche d'évaluation d'une situation était conçue selon une approche apparentée à la recherche-action.

1.4 QUESTIONS D'ÉVALUATION

En ce qui concerne l'aspect de l'amélioration des connaissances (informations recueillies et analysées, et résultats diffusés notamment dans le présent rapport), l'évaluation visait à répondre à la question générale suivante :

Quel est l'état global des préoccupations, des interventions (réalisées et prévues) et des possibilités d'action concertée des organisations régionales en matière de sécurité alimentaire dans Lanaudière ?

Trois sous-questions permettaient de préciser l'étude :

- a) Quels sont les acteurs régionaux concernés par les différents aspects de la sécurité alimentaire ?
- b) Qu'est-ce que représente la sécurité alimentaire pour les différents acteurs de la région susceptibles d'avoir un rôle à jouer pour l'améliorer ?
- c) Quels facteurs sont susceptibles de favoriser ou de limiter le développement d'une concertation régionale entre ces différents acteurs ?

1.5 MÉTHODOLOGIE

La démarche d'évaluation était basée principalement sur une approche qualitative, visant à décrire, pour mieux la comprendre et la faire évoluer, la situation prévalant dans Lanaudière à l'égard de l'objet de l'étude. Au point de vue méthodologique, elle comportait deux volets ou étapes successives et distinctes de collecte de données, chacune associée à une méthode particulière.

1.5.1 Le sondage

Un questionnaire a été construit par l'équipe de recherche, et soumis au comité d'évaluation pour validation. Il comportait deux versions : l'une de base, conçue pour une passation rapide par téléphone, et l'autre plus élaborée, destinée à être utilisée dans le cadre d'entrevues en face à face.

1.5.1.1 Le sondage par téléphone

Après un prétest auprès de six répondants et un réajustement mineur à certaines questions, le questionnaire de base (annexe 2), composé exclusivement de questions fermées (choix de réponses), a été administré par téléphone, entre le 28 octobre et le 8 décembre 2005, à des acteurs des catégories suivantes : organismes communautaires et caritatifs du domaine de la sécurité alimentaire, épiceries et dépanneurs, présidents des syndicats de production de la Fédération de l'UPA de Lanaudière (FUPAL) et traiteurs des écoles. En moyenne, l'entretien téléphonique durait entre 10 et 15 minutes, mais dans plusieurs cas il se prolongeait en raison de l'enthousiasme suscité par les questions chez les répondants et de leur désir d'en parler davantage.

La base de sondage a été constituée à partir de quatre sources principales : 1) la liste des organismes communautaires et caritatifs en sécurité alimentaire élaborée par la DSPE en 2003 (Poissant et Lemire, 2003) ; 2) la liste des employeurs de la région en alimentation (supermarchés et autres épiceries) obtenue de Service Canada² ; 3) la liste des présidents de syndicats de production agricole fournie par la FUPAL ; 4) les listes des traiteurs des écoles obtenues auprès des responsables des services complémentaires des trois commissions scolaires de la région.

Bien que divers autres acteurs concernés par l'alimentation et la sécurité alimentaire auraient pu être invités à participer au sondage (entreprises spécialisées en alimentation, restaurateurs, centres de la petite enfance, etc.), le choix des catégories de participants retenues a été effectué en tenant compte des contraintes de temps et de ressources disponibles et de l'existence de listes déjà constituées et suffisamment fiables.

² Plus précisément, c'est la liste des employeurs # 44511, répertoriant les supermarchés et autres épiceries (sauf les dépanneurs) de la région 450 qui a été utilisée. Malgré son titre, celle-ci comportait des données portant sur un certain nombre de dépanneurs qui ont été inclus dans l'étude. Une autre liste, # 44512, répertoriait officiellement les dépanneurs de la même région. Vu le nombre élevé d'entreprises incluses, l'équipe de recherche a tenté de constituer, pour cette seule catégorie d'acteurs, un échantillon représentatif en fonction des MRC. Toutefois, cette démarche a été abandonnée étant donné le trop grand nombre de données erronées (entreprises fermées, mauvais numéros de téléphone, etc.) que comprenait cette deuxième liste. Les deux listes ont été consultées le 24 octobre 2005.

Compte tenu de l'approche « recherche-action » adoptée, le sondage n'avait pas pour seul objectif de recueillir de l'information pour améliorer la connaissance, mais il visait aussi à sensibiliser les répondants aux aspects de la sécurité alimentaire qui pouvaient leur être moins familiers. C'est pourquoi l'équipe de recherche et le comité d'évaluation ont opté pour la méthode dite de « recensement », c'est-à-dire qu'ils ont visé à rejoindre toutes les personnes inscrites sur les listes qui ont finalement constitué la base de sondage³, plutôt que de calculer un échantillon représentatif de chacun des groupes visés.

Dans l'ensemble, 160 des 249 personnes visées ont participé au sondage par téléphone (soit 64 %), mais le taux de réponse a varié selon les catégories de répondants. Il est intéressant de noter que les meilleurs taux de réponse se retrouvent chez les organismes communautaires et caritatifs (86 %) qui constituaient pourtant le groupe le plus nombreux. En outre, les 88 répondants de cette catégorie représentent 55 % de l'ensemble des répondants⁴. Par ailleurs, c'est auprès des entreprises en alimentation (épiceries, dépanneurs et traiteurs d'écoles) qu'on retrouve le plus grand nombre de personnes non rejointes. Le tableau 1 présente en détail les taux de réponse pour chacune des catégories, alors que le tableau 2 présente la distribution des répondants en fonction des six MRC lanauchoises, pour trois des catégories de répondants.

Tableau 1 Nombre de répondants et de non-répondants au questionnaire fermé (par téléphone), pour les différentes catégories de répondants, en fonction des motifs de non-réponse

Catégories de répondants	N total (visé)	Refus de répondre	Pas ou plus de mission en sécurité alimentaire	Pas rejoints	Ont répondu
Organismes communautaires et caritatifs	102	3 (3 %)	5 (5 %)	6 (6 %)	88 (86 %)
Épiceries	77	25 (32 %)	0	9 (12 %)	43 (56 %)
Dépanneurs	37	12 (31 %)	0	18 (46 %)	7 (18 %)
Traiteurs d'écoles	20	0	0	9 (45 %)	11 (55 %)
Syndicats de production agricole	13	0	0	2 (15 %)	11 (85 %)
Ensemble des répondants	249	40 (16 %)	5 (2 %)	44 (18 %)	160 (64 %)

Notons que les principaux motifs de refus de répondre, invoqués principalement par des propriétaires d'épiceries et de dépanneurs, concernent le manque de temps.

³ En tenant compte que l'intention initiale de faire une exception pour les dépanneurs (en constituant un échantillon représentatif) a été abandonnée, comme mentionné à la note précédente.

⁴ Bien que la méthodologie ne visait pas à constituer un échantillon représentatif de la population à l'étude, il faut noter que la participation massive des organismes communautaires se traduit par une surreprésentation de ce groupe d'acteurs.

Tableau 2 Nombre de répondants au questionnaire fermé (par téléphone) pour trois catégories de répondants, en fonction des MRC

	MRC de D'Autray	MRC de Joliette	MRC de L'Assomption	MRC de Matawinie	MRC de Montcalm	MRC des Moulins	Total Lanaudière
Organismes communautaires et caritatifs	13/14 (93 %)	24/24 (100 %)	7/11 (64 %)	22/29 (76 %)	11/13 (85 %)	11/11 (100 %)	88/102 (86 %)
Épiceries	8/14 (57 %)	7/11 (64 %)	7/14 (50 %)	8/14 (57 %)	4/7 (57 %)	9/18 (50 %)	43/77 (56 %)
Dépanneurs	1/7 (14 %)	0/1 (0 %)	0/3 (0 %)	0/3 (0 %)	1/1 (100 %)	5/22 (23 %)	7/37 (18 %)
Total	22/35 (63 %)	31/36 (86 %)	14/28 (50 %)	30/46 (65 %)	16/21 (76 %)	25/51 (49 %)	138/216 (64 %)

Note : Les données disponibles et le mode d'organisation ou de gestion des traiteurs d'écoles et des syndicats de production agricole ne permettent pas de présenter leur répartition géographique en fonction des MRC.

1.5.1.2 Les entrevues en face à face

En ce qui concerne le deuxième questionnaire (annexe 3), celui-ci visait à recueillir une information davantage détaillée et qualitative auprès des acteurs plus directement ciblés pour l'amorce d'un processus de concertation régionale. En fait, il s'agit d'une version plus élaborée du questionnaire déjà utilisé lors du sondage téléphonique. On y a principalement ajouté une dizaine de questions ouvertes, mais on y a également modifié la formulation de certaines questions ou de certains choix de réponses aux questions fermées initiales.

Cet outil a été administré dans le cadre d'entrevues individuelles en face à face, entre le 2 novembre et le 15 décembre 2005, aux représentants d'une trentaine d'organisations régionales identifiées par les membres du comité d'évaluation, soit : le Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière (CDBL), la Conférence régionale des élus (CRE) de Lanaudière, le Conseil régional de l'environnement de Lanaudière (CREL), le département d'agriculture du Cégep régional de Lanaudière (volets productions végétales, productions animales et transformation alimentaire), le bureau régional du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), le bureau régional du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec (MDDEP), les commissions scolaires, les concertations locales et régionales d'organismes en aide alimentaire, les préfets des MRC, les unités sectorielles (syndicats de base et syndicats de production) de la FUPAL et l'Union paysanne de Lanaudière.

L'administration des questionnaires ouverts a été réalisée par les membres de l'équipe de recherche de la DSPE et de la TPDSL qui se sont répartis individuellement les entrevues. Presque tous les informateurs sollicités (29/30) ont accepté d'y participer. Chacune des rencontres a duré environ une heure et demie. La saisie et le traitement des données des questionnaires ont été assurés par le personnel de la DSPE. L'analyse des résultats a été effectuée par l'agente de recherche (DSPE), avec l'assistance de l'agente de concertation (TPDSL) et de la technicienne en recherche (DSPE).

Tableau 3 Nombre de répondants au questionnaire ouvert par type d'organisations

Type d'organisations	Nombre de répondants
Production agricole (présidents de syndicats de base de l'UPA, représentant régional de l'Union paysanne, établissement de formation agricole)	10/10 = 100 %
Organismes d'encadrement de l'agriculture (MAPAQ) et de financement agricole	3/3 = 100 %
Environnement	2/2 = 100 %
Transformation alimentaire et mise en marché (dont établissement de formation)	2/2 = 100 %
MRC et regroupement d'élus	6/7 = 86 %
Commissions scolaires	3/3 = 100 %
Organismes communautaires en aide alimentaire (concertations locales et régionale)	3/3 = 100 %
Total	29/30 = 97 %

1.5.1.3 Le traitement et l'analyse des données

Les réponses aux deux questionnaires ont été traitées globalement par la technicienne en recherche de l'équipe, en ce qui concerne les questions fermées, à l'aide du logiciel SPSS. Puis, l'analyse de ces premiers résultats a été réalisée par l'agente de recherche. Quant aux questions ouvertes, les réponses obtenues ont été soumises à une analyse de contenu croisée à partir du logiciel WORD. Plus précisément, chacune des trois membres de l'équipe de recherche (agente de recherche et technicienne en recherche de la DSPE et agente de concertation de la TPDSL) a procédé à une analyse individuelle de ces réponses qualitatives, et ces trois analyses ont été ensuite comparées et synthétisées par l'agente de recherche. Puis, cette dernière analyse a été validée auprès de l'équipe.

1.5.2 Les groupes de discussion

Les résultats de l'analyse des questionnaires ont servi de base à l'élaboration, par l'agente de recherche, d'un guide de discussion (annexe 5). Ce nouvel outil, comme les précédents, a été validé par le comité d'évaluation. Il a ensuite été utilisé pour la tenue de trois groupes de discussion, les 31 janvier, 1^{er} février et 2 février 2006. Chacune de ces rencontres, d'une durée d'environ trois heures, réunissait des représentants des différentes organisations et entreprises ciblées comme acteurs potentiels d'une concertation régionale sur la sécurité alimentaire. En fait, chacun des 189 répondants au questionnaire (versions fermée et ouverte) avait été invité à y participer.

Plus précisément, deux groupes de discussion se sont tenus en avant-midi, soit un à Joliette (à l'intention surtout des organisations du nord de la région) et un à Repentigny (surtout pour les organisations du sud de la région). Un troisième groupe de discussion a été réalisé en soirée et au centre de la région, soit à Saint-Esprit, et il s'adressait aux organisations et entreprises de l'ensemble de la région.

En ce qui concerne les types d'organisations auxquelles étaient rattachés les participants, ils sont au nombre de cinq : la production agricole, la transformation alimentaire et la mise en marché, les traiteurs d'écoles, les organismes communautaires et caritatifs en aide alimentaire ainsi que les organismes du secteur de la santé et des services sociaux (DSPE et CLSC). On note que certaines catégories d'acteurs rejointes à la première étape de la collecte des données n'ont pas participé aux groupes de discussion, bien qu'ils y aient été invités, et même si certains avaient confirmé leur participation. On peut ajouter que seulement neuf des 29 organisations plus particulièrement ciblées pour jouer un rôle dans une concertation régionale en sécurité alimentaire étaient représentées dans les groupes de discussion⁵. Le tableau 4 présente le nombre de participants aux groupes de discussion pour chacun des types d'organisation.

Tableau 4 Nombre de participants aux groupes de discussion par type d'organisations

Type d'organisations	Nombre de participants
Production agricole (présidents de syndicats de base de l'UPA, représentant régional de l'Union paysanne, établissement de formation agricole)	4
Organismes d'encadrement de l'agriculture (MAPAQ) et de financement agricole	0
Environnement	0
Transformation alimentaire et mise en marché (dont établissement de formation)	4
MRC et regroupement d'élus	0
Traiteurs d'écoles	2
Commissions scolaires	0
Organismes communautaires et caritatifs	13
Organismes du réseau public de la santé et des services sociaux (DSPE et CLSC)	2
Total	25

Lors de chacune des trois rencontres, l'agente de recherche de la DSPE agissait comme animatrice, alors que l'agente de concertation de la TPDSL et la technicienne en recherche de la DSPE prenaient ensemble le rôle d'observatrices. Ces dernières appuyaient leur travail sur une grille d'observation (annexe 6) élaborée à partir des grands thèmes du guide de discussion. Les notes d'observation qu'elles y inscrivaient ont constitué une source d'information supplémentaire pour l'analyse de contenu.

Les discussions ont été enregistrées sur bandes magnétiques, mais elles n'ont pas été retranscrites intégralement. Leur analyse du contenu a plutôt été réalisée directement, par l'équipe de recherche, à partir de l'écoute des bandes magnétiques. Il s'agissait d'une première analyse parallèle et croisée, effectuée par l'agente de recherche de la DSPE, l'agente de concertation de la TPDSL et la

⁵ Notons qu'il s'agit également des 29 organisations ayant participé aux entrevues en face à face.

technicienne en recherche de la DSPE. Autrement dit, chacune des trois membres de l'équipe de recherche s'est livrée de façon autonome à l'écoute intégrale et à une première analyse du contenu des discussions, réalisée à partir d'une même grille d'analyse construite par l'agente de recherche. Ensuite, cette dernière a repris, comparé et synthétisé les résultats de ces premières analyses, puis produit une deuxième analyse qu'elle a soumise à ses deux collègues.

1.5.3 Les limites de l'étude

Cette étude présente certaines limites liées aux choix et contraintes méthodologiques, qu'il faut mentionner afin d'apprécier ensuite ses résultats à leur juste valeur. Une fois énoncées, toutefois, ces limites peuvent constituer des informations supplémentaires utiles pour la poursuite de la démarche vers une éventuelle concertation régionale en matière de sécurité alimentaire.

- Un nombre limité de personnes et d'organisations ont participé aux deux étapes de la collecte des données. Il n'a même pas été possible d'obtenir une représentation de tous les types d'acteurs potentiels en sécurité alimentaire. Parmi les catégories d'organisations volontairement exclues pour des raisons de faisabilité, on peut mentionner les restaurants, les centres de la petite enfance (CPE), ainsi que les commerces alimentaires spécialisés. En conséquence, les résultats de l'étude ne peuvent être généralisés. Cependant, il serait intéressant d'envisager une participation de ces autres acteurs advenant la mise en place d'une concertation régionale.
- Lors des groupes de discussion, (comme d'ailleurs dans le cadre du sondage téléphonique) on a observé une relative surreprésentation de la catégorie organismes communautaires d'aide alimentaire. Il est donc possible que le contenu des discussions ait été biaisé. Ainsi, les discussions ont eu tendance à s'orienter souvent vers l'accès aux aliments pour les personnes démunies. De plus, ce biais semble avoir, à tort si on peut dire, « rassuré » certains participants des milieux de la production et de la distribution alimentaires. En effet, certains d'entre eux, arrivés à la rencontre avec l'intention apparente de défendre leurs bonnes pratiques respectueuses des normes d'hygiène et de salubrité, semblent avoir compris qu'ils n'étaient pas directement visés par de véritables problèmes importants de « sécurité alimentaire », puisqu'on parlait surtout d'accès aux aliments pour les personnes démunies. Par contre, ils se montraient disposés à jouer un rôle accru de « bons citoyens », notamment en travaillant avec les organismes communautaires au rapatriement dans la région des surplus alimentaires (comme le lait) actuellement dirigés vers Montréal.
- Le contenu du guide de discussion est apparu trop touffu, voire éparpillé, et certaines questions ont paru redondantes. En général, des questions ont dû être escamotées.
- La formulation et l'enchaînement des questions du guide de discussion n'ont pas permis d'interroger précisément les aspects de la diversité des aliments, de la pérennité du système agroalimentaire et de la capacité de prise en charge citoyenne. Les informations obtenues sur ces thèmes ont été tirées de propos d'abord centrés sur les thèmes principaux de l'accès aux aliments et de la qualité des aliments.
- Le fait de ne pas fournir rapidement aux participants, lors des groupes de discussion, une définition précise de la sécurité alimentaire et de ses cinq aspects pris en compte dans le cadre de l'étude explique sans doute une partie de la frustration ressentie par certains participants. Ce choix méthodologique visait, bien sûr, à recueillir des informations aussi « pures » que possible

(non « contaminées » ou influencées) concernant les représentations de la sécurité alimentaire des différents acteurs. Il faut noter, toutefois, que lors du troisième groupe de discussion, un assouplissement de la méthode a été appliqué, de sorte qu'on a fourni aux participants, après la première partie des discussions, les définitions de la sécurité alimentaire et des cinq aspects étudiés. Les participants ont semblé mieux comprendre l'orientation des discussions que ceux des groupes précédents. Mais il demeure également possible que le déroulement plus facile de cette dernière rencontre soit en partie attribuable à des caractéristiques personnelles des participants.

- Une autre partie de la frustration observée pourrait s'expliquer par une mauvaise compréhension des objectifs de la rencontre. En effet, quelques participants croyaient prendre part à une rencontre informative lors de laquelle ils seraient mis au fait des problèmes particuliers de sécurité alimentaire observés dans Lanaudière. Il faut noter qu'en général, ceux-ci ne représentaient pas des organismes communautaires. D'autres ont semblé croire qu'ils participaient à une rencontre de travail visant à développer une concertation régionale en matière de sécurité alimentaire.

1.6 CADRE D'ANALYSE

Une bonne partie de l'information recueillie dans le cadre de cette étude est de nature qualitative. Elle est tirée d'entrevues individuelles (questionnaire comportant des questions ouvertes) et de groupes de discussion. Ce matériel a été soumis à une analyse de contenu thématique surtout descriptive. À proprement parler, aucun cadre d'analyse strictement théorique n'a servi d'assise à cette analyse. Toutefois, quelques balises conceptuelles l'ont guidée. Il s'agit essentiellement de définitions de la sécurité alimentaire et de cinq aspects distingués, dont la valeur tient beaucoup à leur caractère « opérationnalisable ». Autrement dit, ces définitions revêtent un intérêt particulier dans un contexte de recherche-action visant à mobiliser les acteurs.

Ces définitions ont, en quelque sorte, servi de repères pour évaluer où les différents acteurs se situaient face à la sécurité alimentaire, et quelle pourrait être l'ampleur du chemin à parcourir pour les amener éventuellement à adopter une approche globale de la sécurité alimentaire et à développer une concertation régionale en la matière.

1.6.1 Deux définitions de la sécurité alimentaire

Deux définitions du concept central de sécurité alimentaire ont été retenues dans le cadre de cette étude, et adoptées par le comité d'évaluation. Elles ont été considérées comme étant complémentaires, et elles sont donc utilisées en combinaison l'une avec l'autre.

« Pour être en situation de sécurité alimentaire, il faut que toute une population ait accès, en tout temps et en toute dignité, à un approvisionnement alimentaire suffisant et nutritif, à coût raisonnable et acceptable aux points de vue social et culturel, que les individus aient un pouvoir d'achat adéquat et qu'ils aient accès à une information simple et fiable qui confère des habiletés et qui permet de faire des choix alimentaires éclairés. » (Gauvin et coll., 1996, cité par MSSS, 2002, p.2)

« Chacun a, à tout moment, les moyens tant physiques qu'économiques d'accéder à une alimentation suffisante pour mener une vie active et saine ; les aliments sont produits et distribués d'une manière respectueuse des processus naturels et, par conséquent, durable ; la consommation et la production d'aliments reposent sur des valeurs sociales qui sont à la fois justes, équitables et morales ; l'aptitude de chacun à acquérir des aliments est garantie ; les aliments proprement dits sont satisfaisants sur le plan nutritionnel et acceptables sur les plans personnel et culturel ; les aliments sont obtenus d'une manière qui respecte la dignité humaine. » (Bureau européen de l'OMS, cité par Équiterre, 2004, p. 13-14)

1.6.2 Cinq aspects de la sécurité alimentaire

Comme il a été mentionné précédemment, cinq aspects particuliers du concept de sécurité alimentaire ont été distingués et pris en compte dans l'étude. Ces sous-concepts et leurs définitions ont été puisés d'un mémoire produit par Équiterre (2004, p. 14-15) dans le cadre d'une consultation publique de la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation du Québec sur les nouveaux enjeux de la sécurité alimentaire.

- *L'accès aux aliments* fait référence à la disponibilité physique des aliments, qui doit être adéquate, stable et assurée, ainsi qu'à l'accessibilité économique de ces aliments pour tous les citoyens.
- *La qualité des aliments* fait référence à la nécessité d'une nourriture saine et nutritive permettant de mener une vie active et de maintenir la santé à long terme. Cela implique la sécurité sanitaire des aliments à court terme et à long terme, ainsi qu'une valeur nutritive adéquate, mais également la disponibilité d'une variété suffisante de ceux-ci, afin de permettre un régime alimentaire équilibré.
- *La diversité des aliments* reflète la nécessité d'un système alimentaire suffisamment varié pour permettre de satisfaire les préférences alimentaires de tous, afin de respecter les normes sociales et culturelles, ainsi que la dignité humaine. En tant que composantes essentielles de la santé et du bien-être humain, les aliments et les systèmes alimentaires se doivent de refléter la diversité culturelle et sociale de l'humanité.
- *La pérennité du système agroalimentaire* fait référence à la nécessité pour celui-ci de procurer des aliments de qualité, diversifiés, en quantité suffisante pour tous, en tout temps. La sécurité alimentaire exige du système agroalimentaire qu'il ait un caractère durable, c'est-à-dire qu'il puisse répondre aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs. Cela nécessite donc que le système agroalimentaire maintienne la santé des écosystèmes ruraux, la fertilité des sols agricoles et limite sa dépendance aux fluctuations économiques et politiques extérieures.
- *La capacité de prise en charge citoyenne* se réfère non seulement à la capacité économique des citoyens de prendre en charge leur alimentation, mais également à l'accès des citoyens à des informations simples et fiables permettant de faire des choix alimentaires éclairés. La capacité de prise en charge des citoyens fait également référence à la capacité associative des citoyens et à leur capacité de dépasser le rôle de consommateur en investissant les différents maillons de la chaîne agroalimentaire afin de prendre en main leur sécurité alimentaire individuelle et collective.

DEUXIÈME PARTIE

RÉSULTATS

2. RÉSULTATS

Les résultats de l'analyse sont présentés dans cette partie du rapport selon une structure correspondant principalement aux trois sous-questions d'évaluation qui ont orienté l'étude. Plus précisément, ces résultats prennent la forme de réponses obtenues à ces trois sous-questions (sections 2.1, 2.2 et 2.4), d'une part, par le moyen du sondage et, d'autre part, dans le cadre des groupes de discussion. Une section supplémentaire (2.3) porte sur les activités en matière de sécurité alimentaire réalisées dans la région ou susceptibles de l'être.

On doit noter que ces résultats n'intègrent pas les informations supplémentaires tirées des échanges qui se sont déroulés à l'occasion du Forum régional sur la sécurité alimentaire du 25 avril 2006, lors duquel ont été présentés les résultats préliminaires de l'étude.

2.1 QUI SONT LES ACTEURS RÉGIONAUX CONCERNÉS PAR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ?

Lors de la discussion avec le comité d'évaluation à propos de la proposition d'évaluation et dans l'organisation de la collecte des données, un certain nombre d'acteurs régionaux (organisations et entreprises) ont été identifiés comme étant susceptibles d'être concernés par la sécurité alimentaire. Toutefois, en raison de limites de temps ainsi que de ressources humaines et financières, tous n'ont pu être ciblés en tant que sources d'information dans le cadre du sondage ou des groupes de discussion. Par contre, les participants aux deux volets de la collecte des données ont été invités à nous dire quels acteurs étaient, selon eux, concernés par cette problématique.

2.1.1 Ce que nous apprend le sondage

Seul le questionnaire ouvert comportait une question visant à énumérer les acteurs régionaux concernés par la sécurité alimentaire. Les répondants ont alors mentionné la plupart de ceux qui avaient été ciblés dans le cadre de l'étude, soit les acteurs de la production agricole, de la transformation et de la distribution alimentaires, des domaines social, environnemental, municipal, gouvernemental, scolaire et de la santé. Bien que tous les répondants individuels n'aient pas identifié tous ces acteurs potentiels, on note tout de même que, dans toutes les catégories de répondants, la plupart des acteurs potentiels ont été nommés.

Le degré de précision des réponses variait aussi selon les participants. Dans certains cas, ils nommaient un secteur d'activités, alors que dans d'autres ils identifiaient des organisations précises.

Parmi les acteurs oubliés, on retrouve surtout le milieu municipal et celui de l'environnement. Quant au milieu agricole, seuls les répondants du secteur scolaire l'ont omis. De même, seuls les répondants de la transformation alimentaire et de la mise en marché ont omis de mentionner les organismes communautaires en aide alimentaire comme acteurs potentiels concernés par la sécurité alimentaire.

2.1.2 Ce que nous apprennent les groupes de discussion

Dans le cadre des groupes de discussion, c'est seulement après avoir travaillé à définir le concept de sécurité alimentaire que les participants ont été invités à identifier les acteurs concernés par cette problématique. Le guide de discussion les amenait également à aborder les responsabilités et rôles respectifs de ces différents acteurs. Dans l'ensemble, la plupart des participants ont considéré que :

- Certaines responsabilités en matière de sécurité alimentaire relèvent des individus, notamment les choix alimentaires et certaines pratiques touchant la sécurité sanitaire (manipulation des aliments à la maison), sans compter, peut-être, un certain devoir moral de partage avec les moins bien nantis. Par contre, quand il est question d'éduquer les individus pour qu'ils puissent assumer leurs responsabilités individuelles, il s'agit d'un type de responsabilité plus collective.

« Une fois que les consommateurs repartent de l'épicerie avec leurs sacs, ils ont des responsabilités par rapport à la conservation, aux méthodes de cuisson, etc., au niveau du partage. Par exemple, dans les familles, auparavant c'était plus développé. Aujourd'hui, chacun veut faire son affaire. Le voisin peut être dans le trouble, et on ne le sait même pas. C'est sûr que le gouvernement a des responsabilités, mais nous autres, en tant qu'individus, aussi. » (distributeur)

« Pour le consommateur en général, on a une responsabilité dans le choix qu'on fait et dans le lieu où on achète. Pour ça, je dirais qu'il reste beaucoup de place à l'éducation, pour que les gens soient conscients. Parce qu'il y a des gens qui ont les moyens de se procurer de la nourriture, qui vont devoir payer un petit peu plus cher s'ils achètent localement plutôt que chez Wal-Mart. Mais ça, c'est une question d'éducation, qui va se faire à long terme. Comme consommateur, on a chacun des responsabilités individuelles à ce niveau-là. » (organisme communautaire)

- Toutes les organisations ayant un lien avec l'alimentation doivent avoir un rôle à jouer en matière de sécurité alimentaire. Toutefois, étant donné la méconnaissance initiale de certains aspects de la sécurité alimentaire chez la plupart des participants, chacun avait tendance à prendre en compte surtout les aspects le concernant plus directement (par exemple, l'accès aux aliments pour les organismes d'aide alimentaire, ou l'hygiène et la salubrité des aliments pour les producteurs agricoles).

« Certainement que toutes les organisations et entreprises qui ont un lien avec les aliments ont un rôle à jouer par rapport à la sécurité alimentaire. Tous ceux qui manipulent les aliments. C'est clair. En venant à la rencontre, je n'étais pas au courant de la problématique selon laquelle, au Québec, les gens ont des problèmes à s'alimenter. Ça change ma vision, parce que je n'étais pas sensibilisé à ce point-là. Je pensais que, même si on a des problèmes sociaux, on avait une certaine qualité de vie. On n'était pas au Tiers-Monde. Les oreilles nous frisent d'entendre parler qu'on n'est pas loin d'être au Tiers-Monde. » (distributeur)

« C'est l'affaire de tout le monde : producteurs, distributeurs, détaillants, consommateurs. La job des épiciers est qu'il y ait assez de bouffe sur les étals. Pour ceux qui ont les moyens, évidemment. [...] Donc, tout le monde a sa responsabilité. Il faut qu'il y ait des aliments en quantité et qu'ils soient de qualité. Mais tous les intervenants de la chaîne agroalimentaire sont concernés pour qu'on mange des aliments de qualité qui ne nous rendent pas malades. »
(distributeur)

- Le contrôle (normes, règlements, inspections, etc.) exercé par les organismes gouvernementaux concernant la sécurité sanitaire des aliments (hygiène, salubrité) n'a pas pour effet de rassurer tous les autres acteurs à ce sujet. Il n'élimine pas non plus la nécessité que les divers acteurs assument leurs propres responsabilités et leurs propres rôles en matière de sécurité alimentaire.

« Bien oui, il y a un minimum de sécurité, mais quand on cherche à s'améliorer... Quand même, un système ne peut pas être parfait. On est capable de voir les forces et les faiblesses et de dire on veut aller améliorer ça. [...] C'est juste que là, on souligne qu'il y a une problématique aujourd'hui. C'est sûr que si tout le monde s'attaque à ça, ensemble, on va trouver des solutions. Même avec le système global, on va être capable de dire il y a telle affaire qui ne marche pas, comment on fait pour l'arranger. Ensemble, on peut faire quelque chose. Ensemble, on peut dépasser les normes de qualité des chaînes alimentaires et essayer de trouver comment on peut respecter la qualité en en mettant un petit peu plus. [...] Tout le monde est citoyen. »
(organisme communautaire)

- Bien que les acteurs de la sécurité alimentaire assument surtout des rôles et responsabilités en la matière qui ont un lien direct avec leurs missions de base, rien n'empêche chacune de ces organisations ou entreprises de se préoccuper également des autres aspects de la sécurité alimentaire. Par exemple, un épicier qui doit d'abord respecter des normes gouvernementales précises en matière de sécurité sanitaire peut fort bien contribuer également à des activités d'aide alimentaire dans son milieu (distribution de muffins dans les écoles, distribution de surplus non vendus à des organismes d'aide alimentaire, etc.). De même, un producteur agricole qui doit également se conformer à des normes gouvernementales peut aussi acheminer ses surplus à des organismes d'aide alimentaire. Par ailleurs, un organisme d'aide alimentaire peut, en plus de distribuer les surplus alimentaires récupérés, développer des activités éducatives afin de sensibiliser sa clientèle à la qualité de leurs aliments.
- L'absence de mandat spécifique ou officiel en sécurité alimentaire, dans la mission des organisations, ne constitue pas un véritable empêchement à leur engagement par rapport à cette problématique. Les organismes et entreprises peuvent se donner eux-mêmes des mandats non formels, ce qui est facilité quand au moins une personne au sein de ces organisations est porteuse de préoccupations concernant la sécurité alimentaire. Toutefois, un mandat officiel ou des orientations écrites précises engagent davantage à l'action et facilitent cette action pour les personnes qui travaillent pour ces organisations et entreprises, car cela leur donne une prise et des arguments. De façon plus spécifique, des participants ont mentionné que les commissions scolaires devraient avoir un mandat spécifique concernant la sécurité alimentaire, étant donné notamment que l'éducation en la matière est apparue prioritaire pour beaucoup de participants.

2.2 QU'EST-CE QUE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE POUR LES DIFFÉRENTS ACTEURS ?

La réflexion sur le concept de sécurité alimentaire constituait un enjeu majeur de la recherche-action participative. En effet, pour développer une concertation régionale sur cette problématique, il était essentiel d'amener les acteurs concernés à réaliser qu'elle comportait plusieurs aspects, puis à développer une compréhension globale et commune nécessaire pour leur permettre de travailler éventuellement ensemble par la suite.

2.2.1 Ce que nous apprend le sondage

En ce qui concerne la définition de la sécurité alimentaire, il est important de rappeler que le questionnaire n'avait pas pour seul objectif de recueillir de l'information pour mieux connaître la signification de ce concept pour les différents répondants. Comme l'ensemble de la démarche de recherche-action, il visait également à susciter la réflexion chez les répondants, à leur faire réaliser que la sécurité alimentaire pouvait comporter d'autres aspects que ceux avec lesquels ils sont familiers. Cette réflexion-réaction escomptée chez les répondants n'était cependant pas vérifiée ni prise en compte dans l'analyse.

Dans le cadre du questionnaire fermé, c'est essentiellement à partir de onze énoncés qui leur étaient proposés que les répondants devaient identifier différents éléments susceptibles d'avoir un lien avec la sécurité alimentaire. Les mêmes énoncés, avec de petites modifications, étaient également proposés dans le questionnaire ouvert. Le tableau 5 présente l'importance relative accordée à chacun de ces éléments par l'ensemble des répondants aux deux questionnaires. Les principaux constats suivants sont apparus :

- L'élément le plus largement associé à la sécurité alimentaire (par 93 % des répondants au questionnaire fermé et 96 % au questionnaire ouvert) a été l'hygiène et la salubrité des aliments. En fait, il a été retenu par le plus de répondants au questionnaire fermé de toutes les catégories. Même les répondants d'organismes communautaires l'ont plus souvent sélectionné que la survie alimentaire des personnes pauvres et démunies (90 % des répondants, contre 84 % pour la survie alimentaire).
- En ce qui concerne cependant les répondants au questionnaire ouvert, ceux-ci ont tout de même mis en deuxième place des énoncés la survie alimentaire des personnes pauvres et démunies (86 % ont répondu que c'était lié à la sécurité alimentaire). Dans le questionnaire fermé, cet élément se retrouve plutôt au cinquième rang, et 80% des répondants l'ont retenu.
- D'autres éléments ont été assez largement associés à la sécurité alimentaire par les divers répondants. Ce sont le respect de l'environnement dans la production agricole, l'information sur les aliments qui permettent d'être en bonne santé et les qualités nutritives des aliments disponibles en épicerie.
- Les éléments les moins associés à la sécurité alimentaire ont été le respect des préférences alimentaires personnelles et culturelles (aspect diversité des aliments), le suremballage des aliments (associé à l'environnement, mais mal compris par plusieurs participants), ainsi que le prix juste des aliments pour les producteurs et les consommateurs (dimension équité).

Tableau 5 Éléments (énoncés) les plus associés au concept de sécurité alimentaire par les répondants

Questionnaire fermé (N = 160)	Questionnaire ouvert (N = 29)
1. hygiène et salubrité des aliments (93 %),	1. hygiène et salubrité des aliments (96 %)
2. respect de l'environnement dans la production agricole (87 %)	2. survie alimentaire des personnes pauvres et démunies (86 %)
3. information sur les aliments qui permettent d'être en bonne santé (85 %)	3. qualités nutritives des aliments disponibles en épicerie (86 %)
4. qualités nutritives des aliments disponibles en épicerie (82 %)	4. respect de l'environnement dans la production agricole (82 %)
5. survie alimentaire des personnes pauvres et démunies (80 %)	5. information sur les aliments qui permettent d'être en bonne santé (75 %)
6. connaissances de base en cuisine (80 %)	6. consommation des aliments le plus près possible du lieu où ils sont produits (64 %)
7. respect des travailleurs agricoles (70 %)	7. connaissances de base en cuisine (64 %)
8. consommation des aliments le plus près possible du lieu où ils sont produits (64 %)	8. prix juste des aliments pour les producteurs et pour les consommateurs (61 %)
9. suremballage des aliments (61 %)	9. respect des travailleurs agricoles (57 %)
10. prix juste des aliments pour les producteurs et pour les consommateurs (61 %)	10. respect des préférences alimentaires personnelles et culturelles (50 %)
11. respect des préférences alimentaires personnelles et culturelles (61 %)	11. suremballage des aliments (46 %)

- Interrogés plus directement sur leur connaissance de la sécurité alimentaire, à l'aide d'une autre question, relativement peu de répondants au questionnaire fermé ont déclaré n'en avoir jamais entendu parler avant le sondage (2 %) ou en avoir rarement entendu parler (13 %).

Avant d'aborder la question proposant des énoncés portant sur les aspects possibles de la sécurité alimentaire, le questionnaire ouvert comportait une première question à développement lors de laquelle les participants étaient invités à définir la sécurité alimentaire du point de vue de leur organisation. Deux tendances majeures se dégagent de leurs propos.

- D'une part, les acteurs de la production agricole (incluant les organismes de formation, de réglementation et de financement), ceux de la transformation et de la distribution alimentaires et ceux de l'environnement ont plutôt parlé de sécurité sanitaire des aliments : salubrité à travers les différents maillons de la chaîne agroalimentaire, contrôle, respect des normes et formation aux bonnes pratiques.
- D'autre part, les acteurs des organismes communautaires d'aide alimentaire, des commissions scolaires et des MRC ont, quant à eux, parlé davantage des problèmes d'accès aux aliments liés à la pauvreté (l'insécurité alimentaire), ainsi que des liens entre la qualité des aliments et les problèmes de santé (malbouffe, etc.).

2.2.2 Ce que nous apprennent les groupes de discussion

L'approche adoptée lors des groupes de discussion, pour aborder les différents aspects du concept de sécurité alimentaire, s'inscrit dans la continuité du sondage. Toutefois, elle s'apparente davantage à la question des énoncés proposés (question 1 du questionnaire fermé et question 2 du questionnaire ouvert) qu'à la première question du questionnaire ouvert. Ainsi, pour mettre en évidence ce que signifiait la sécurité alimentaire pour les différents participants, on les a interrogés sur différentes conditions susceptibles de contribuer à l'assurer.

Comme on pouvait s'y attendre, les participants ont eu tendance à afficher une compréhension du concept attachée principalement à l'un ou l'autre des cinq aspects distingués dans l'étude. En fait, deux de ces aspects ont été surtout abordés de façon spontanée : l'accès aux aliments et la qualité des aliments. On observait également, comme dans le cadre du sondage, un lien évident entre le type d'organisation des participants et leur compréhension du concept de sécurité alimentaire.

2.2.2.1 Sur l'accès aux aliments

Parmi les cinq aspects de la sécurité alimentaire pris en compte dans les groupes de discussion, c'est l'accès aux aliments, plus particulièrement pour les personnes démunies (donc davantage l'accès économique que l'accès physique), qui s'est retrouvé le plus fréquemment au cœur des discussions. Cette situation s'explique sans doute en partie par la représentation importante d'intervenants d'organismes communautaires d'aide alimentaire lors de chacun des groupes de discussion.

- Les propos de ces acteurs particuliers ont d'ailleurs eu l'effet de « sensibiliser » plusieurs participants issus d'autres groupes d'acteurs, notamment des producteurs agricoles, à l'existence de problèmes d'insécurité alimentaire dans notre région.

« Moi et les autres producteurs, on ne pensait pas que la sécurité alimentaire, c'était l'accès aux aliments. Je pensais que tout le monde mange. Je suis content d'être là pour être sensibilisé à cet aspect de la sécurité alimentaire. » (producteur)

- Certains des participants préoccupés par l'accès aux aliments pour les personnes démunies ont abordé cet aspect de façon exclusive, sans faire de lien avec les autres aspects, ou en établissant une hiérarchie dans l'importance qu'il fallait accorder à chacun. Autrement dit, ils ont jugé qu'il fallait prioritairement assurer l'accès pour tous à des aliments avant de se préoccuper, par exemple, de la valeur nutritive ou des modes de production de ces aliments.

« C'est la première étape : que les gens puissent se procurer à l'épicerie (et pas dans une ressource d'aide alimentaire qui est seulement pour pallier) les biens dont ils ont besoin pour se nourrir. Ensuite seulement ils pourront se demander quoi en faire. Quand cela est assuré, on peut passer à une autre étape par rapport à la sécurité alimentaire. » (organisme communautaire)

« Le problème actuellement au Canada est qu'il y a suffisamment d'aliments de qualité produits pour qu'on en donne à tout le monde, mais que tous les individus ne sont pas capables de se les procurer. Les problèmes de sécurité alimentaire ne sont pas à Westmount, mais plus à Pointe-Saint-Charles et Saint-Henri. Le problème de sécurité alimentaire actuellement est plus dans la capacité à se procurer les aliments. » (organisme communautaire)

- Au contraire, quelques participants (d'organismes communautaires ou de groupes différents) sensibilisés à l'accès pour tous aux aliments ont accordé beaucoup d'importance à d'autres aspects, dont la valeur nutritive des aliments offerts aux personnes démunies (aspect qualité des aliments), l'éducation à l'alimentation saine pour cette clientèle et même le développement de projets en quelque sorte alternatifs ou parallèles au système agroalimentaire actuel (aspects pérennité du système agroalimentaire et capacité de prise en charge citoyenne).

« Pour atteindre une sécurité alimentaire, il faut que ce soit accessible, oui, mais il faut aussi que ce soit une nourriture de qualité. Je questionne aussi : est-ce que c'est une réelle sécurité alimentaire que d'avoir à aller dans une banque alimentaire ? Dans le sens : est-ce que la personne, quand elle n'a pas le choix de recourir à cette aide-là, est-ce qu'elle se sent dans une réelle sécurité alimentaire ? Je ne suis pas certain. » (producteur)

2.2.2.2 Sur la qualité des aliments

La qualité des aliments est le second élément le plus identifié à la sécurité alimentaire par les participants à l'étude. Toutefois, cet aspect comporte lui-même quelques sous-aspects et, selon les cas, les participants se sont intéressés davantage à l'un ou l'autre d'entre eux. De plus, leurs propos abordant la qualité des aliments ont particulièrement mis en évidence les relations souvent étroites entre les divers aspects de la sécurité alimentaire.

En premier lieu, c'est *la sécurité sanitaire des aliments (salubrité, hygiène)* qui était spontanément l'objet des propos, et surtout pour les informateurs représentant des entreprises soumises à des réglementations en la matière, tels les producteurs agricoles, les détaillants alimentaires et les traiteurs d'écoles. À cet égard :

- Les uns et les autres ont eu tendance à vouloir démontrer qu'ils respectaient les réglementations en vigueur et qu'ils se préoccupaient d'offrir des produits sains, dans le sens de non contaminés.
- Plusieurs ont aussi mentionné qu'ils suivaient ou faisaient suivre fréquemment à leurs employés des formations sur le sujet.
- La transmission d'information ainsi que la formation sur les règles élémentaires de manipulation sécuritaire des aliments par les consommateurs sont apparues comme des préoccupations quelquefois mentionnées. Plusieurs ont considéré que les programmes scolaires devraient inclure l'éducation en la matière.
- Sur cette question particulière de la sécurité sanitaire des aliments, par contre, la plupart des participants d'organismes communautaires ont considéré qu'il n'y avait pas de problème notable, et que les normes et contrôles gouvernementaux étaient fiables et respectés.

« Moi, j'ai pas l'impression en ce moment qu'il y a un gros problème de sécurité dans le sens où on en parle. Dans le sens de danger de la population par rapport aux aliments. Faisons confiance aux producteurs et à ceux qui les vendent. Je ne pense pas qu'il y a de problème dans ce sens-là. Par contre, je reviendrai tantôt sur l'autre problème, qui lui est sérieux. L'autre partie de la sécurité alimentaire à laquelle moi, je m'intéresse (l'accès aux aliments). Je ne m'inquiète pas, à savoir si les produits sont sains. Avec ce qu'on fait, nous, depuis plusieurs années, avec des gens qui n'ont pas de moyens, on n'a empoisonné personne et les dons que les producteurs nous font, ils n'ont empoisonné personne. » (organisme communautaire)

Au moins autant que la sécurité sanitaire des aliments, *leur apparence esthétique* est apparue comme une nouvelle façon de penser la qualité des aliments (notamment les aliments non transformés) pour les acteurs commerciaux du système agroalimentaire. L'évolution de ce système au cours des dernières décennies semble particulièrement marquée par ce phénomène qui se traduit par la standardisation des produits. Les propos des participants laissent entendre que cette nouvelle approche de la qualité des aliments découlerait d'un effort de marketing pour séduire les consommateurs, mais sans doute aussi d'un souci industriel d'efficacité.

- Plusieurs participants (des détaillants en alimentation aussi bien que des employés d'organismes communautaires) ont eu tendance à jeter un regard critique sur cette situation, voire à regretter le « bon vieux temps » où plusieurs catégories du même produit étaient disponibles aux consommateurs.

« Ça a été créé par les chaînes cette affaire-là. Quand j'étais petit, on allait au marché et tout ce qui était cultivé était vendu, et il y avait des prix bien différents. Et ce n'était pas seulement du monde pauvre qui achetait les numéro 2. Il y en avait qui croyaient que la tomate numéro 2 goûtait meilleur parce qu'il y avait des craques dedans. C'est juste l'esthétique. Toutes nos business, là, c'est juste le tape-à-l'œil pour attirer le client à acheter chez nous. Plus c'est beau, plus c'est bien imprimé, plus c'est bien présenté, bien ça ajoute une plus-value et il va acheter chez vous. Puis je vais me tirer dans le pied en disant ça, mais c'est pas nécessairement vrai que c'est meilleur. » (détaillant en alimentation)

- Les avis des participants sont apparus partagés concernant le rôle des consommateurs dans le développement des aliments standardisés. Certains ont considéré que ce développement était attribuable aux exigences croissantes des consommateurs à l'égard de l'apparence des aliments. D'autres, par contre, ont émis des opinions plus nuancées.

« C'est le consommateur qui n'achètera pas les carottes croches si les producteurs en envoient. Elles ne seront pas vendues. Les producteurs produisent ce que le consommateur veut. [...] C'est la même chose, ce que le consommateur veut et ce que la chaîne ou le grossiste veut. » (producteur)

« On ne peut pas dire que ce sont les consommateurs qui exigent des aliments parfaits au point de vue esthétique, parce qu'on ne leur offre jamais d'alternatives comme des carottes difformes. Elles sont plutôt toutes identiques (longueur, etc.). Elles sont même pelées et raccourcies. Le tape-à-l'œil a beaucoup d'importance. » (organisme communautaire)

Un autre sous-aspect de la qualité des aliments se rapporte à *leurs propriétés nutritives*. Toutefois, ce ne sont pas tous les participants qui ont semblé accorder une importance particulière à cet élément. En fait, les propos de plusieurs d'entre eux laissaient croire que, avec l'évolution de la mise en marché des aliments (marketing, publicité, offre croissante de produits transformés dans le contexte d'un mode de vie accéléré, etc.), la valeur nutritive des aliments était désormais secondaire pour une grande partie des acteurs concernés.

Des participants ont abordé le lien entre *la qualité des aliments et leur coût*. Ils faisaient le constat que, dans le fonctionnement actuel du système agroalimentaire, les consommateurs souhaitaient obtenir des aliments de qualité, dans la mesure où leur coût restait bas. De cette façon, ils faisaient un lien entre deux aspects de la sécurité alimentaire, soit l'accès économique aux aliments et la qualité des aliments.

« La première dépense que les gens comprennent, et pas seulement les personnes à très faibles revenus, est l'alimentation. Les gens recherchent des produits de qualité, mais à coût bas. »
(organisme communautaire)

2.2.2.3 Sur la diversité des aliments

Aucun des participants, pour ainsi dire, n'a abordé spontanément la diversité des aliments comme un aspect central de la sécurité alimentaire. Ce constat rejoint celui du sondage, lors duquel les préférences personnelles et culturelles ont été associées à la sécurité alimentaire par moins de répondants que la plupart des autres énoncés.

Quelques éléments en lien avec la diversité des aliments ont tout de même été discutés.

- Plusieurs participants se sont montrés inquiets à l'égard de l'évolution des comportements en matière d'alimentation, associée au mode de vie accéléré et à l'offre alimentaire provenant du système agroalimentaire et largement promue par le marketing et la publicité. Dans ce contexte, les consommateurs baseraient de plus en plus leur alimentation sur des produits transformés composés de trop de gras, trop de sucre et trop de sel. En même temps, le savoir-faire culinaire, basé sur des aliments « vrais », serait de moins en moins transmis.
- Des participants d'organismes communautaires ont affirmé que les personnes démunies ne savaient pas quoi faire avec les aliments « hors de l'ordinaire » (par exemple des aubergines) qui leur sont parfois offerts par les organismes d'aide alimentaire, si bien que plusieurs les retourneraient à leurs donateurs. Certaines personnes fréquentant ces organismes ne sauraient même pas cuisiner à partir d'aliments aussi communs que des tomates.
- Selon des participants du milieu de l'agriculture, on retrouverait de plus en plus, dans nos épicereries, des aliments produits dans des pays étrangers, mais qui peuvent aussi être produits chez nous. Souvent, ces aliments seraient vendus moins cher que les mêmes produits chez nous. Par contre, les normes et contrôles auxquels sont soumis les producteurs de ces pays seraient bien moins exigeants que ceux du Québec. D'une certaine façon, il s'agirait là d'une apparence de diversité alimentaire ou d'une fausse diversité alimentaire, se traduisant par une concurrence déloyale envers les producteurs locaux.

2.2.2.4 Sur la pérennité du système agroalimentaire

Comme la diversité des aliments, la pérennité du système agroalimentaire est un aspect de la sécurité alimentaire qui a été abordé de façon plutôt secondaire par les participants aux groupes de discussion. En fait, ceux qui en ont traité ont eu tendance à le considérer, soit comme un moyen d'assurer l'accès aux aliments ou la qualité des aliments, c'est-à-dire leurs préoccupations principales à l'égard de la sécurité alimentaire ; soit comme une conséquence positive possible de l'action menée pour s'attaquer à leurs préoccupations principales à l'égard de la sécurité alimentaire.

- Des participants d'organismes communautaires ont considéré que le fait de travailler à des projets concrets à l'échelle locale (par exemple la récupération et la congélation de surplus d'épicereries à des fins de transformation ultérieure par des cuisines collectives) pouvait permettre d'influencer directement et durablement différents aspects de la sécurité alimentaire. Ces projets pouvaient être inspirés des principes de « penser globalement et agir localement » et de « small is beautiful ».

- Des participants d'organismes communautaires ont déploré le fait que les surplus alimentaires des producteurs agricoles et des épiciers lanaugeois n'étaient pas nécessairement distribués aux personnes démunies et aux organismes d'aide alimentaire de la région. Par exemple, les surplus de lait seraient acheminés vers les banques alimentaires de Montréal. Cette situation ne contribuerait pas au développement durable de la région, ni à celui d'un système agroalimentaire lanaugeois qui intégrerait tous les maillons de la chaîne, dont la distribution des surplus.
- Pour certains participants d'organismes communautaires, la mission des organismes d'aide alimentaire semble difficilement compatible avec une perspective de développement durable du système agroalimentaire. En effet, l'insécurité alimentaire est associée à la pauvreté, et pour véritablement enrayer ce problème de façon durable, il faudrait pouvoir s'attaquer aux causes de la pauvreté. En fonction notamment des moyens limités dont ils disposent, mais aussi en raison de leur compréhension de leur mission, beaucoup de ces groupes semblent se concentrer surtout sur l'urgence d'apaiser la faim des personnes qui s'adressent à eux.
- Quelques participants de divers groupes ont mentionné qu'il leur apparaissait important de prioriser l'achat local en matière d'alimentation, et que cet effort pouvait être fait aussi bien par les producteurs agricoles et les détaillants que par les consommateurs. Selon eux, il faudrait viser à répondre d'abord localement à la demande alimentaire locale plutôt que de baser essentiellement le système agroalimentaire sur une distribution centralisée à l'extérieur de la région. Cette orientation est justifiée par des raisons écologiques (limiter la dépense énergétique et la pollution liées au transport), ainsi que par des raisons sanitaires (qualité non optimale des aliments cueillis verts). Toutefois, des participants ont signifié que cette préoccupation n'était pas suffisamment répandue chez les différents acteurs visés (producteurs agricoles, détaillants et consommateurs).
- Le suremballage des aliments a également été abordé. Selon quelques participants, celui-ci tendrait même à être encouragé par les normes gouvernementales sur l'hygiène et la salubrité, aussi bien que par le système agroalimentaire actuel. Pourtant, le suremballage des aliments va à l'encontre d'une perspective de développement durable, puisqu'il contribue à la pollution environnementale.

2.2.2.5 Sur la capacité de prise en charge citoyenne

La capacité de prise en charge citoyenne est le troisième et dernier aspect de la sécurité alimentaire abordé de façon marginale par les participants aux groupes de discussion. Donc ici encore, ces derniers en ont plutôt parlé en fonction du lien possible avec ce qui les préoccupe principalement en matière de sécurité alimentaire, c'est-à-dire surtout l'accès aux aliments et la qualité des aliments. Les discussions à ce sujet ont aussi permis de distinguer deux façons d'approcher la prise en charge citoyenne, soit en cherchant à responsabiliser les individus, soit en cherchant à responsabiliser des organisations ou la collectivité. On note que l'éducation a été fréquemment identifiée comme un moyen privilégié de développer la prise en charge citoyenne.

- Des participants d'organismes communautaires aussi bien que des distributeurs ont considéré qu'il fallait éduquer davantage les consommateurs (et pas seulement les plus démunis) en matière de sécurité sanitaire des aliments. Pour certains, les règles de base de salubrité et d'hygiène permettant d'éviter la contamination des aliments devraient être enseignées à l'école primaire. Ainsi, pour que les consommateurs puissent assumer leur responsabilité individuelle à cet égard, une responsabilité plus collective doit d'abord être assumée pour intégrer ce contenu au programme scolaire.

- La responsabilité individuelle des consommateurs a aussi été abordée en fonction d'aspects plus socioéconomiques de la sécurité alimentaire. Il s'agissait surtout de les habiliter à faire des choix plus éclairés aussi bien pour leur santé que pour le développement durable de leur région. Par exemple, des participants d'organismes communautaires ont affirmé qu'ils devraient mieux connaître et comprendre les conséquences des choix alimentaires basés d'abord sur le prix le plus bas (notamment les achats d'aliments chez Wal-Mart). Ainsi, les consommateurs devraient apprendre à acheter en pensant globalement, afin d'exercer une influence positive aussi bien à l'échelle locale qu'à l'échelle mondiale.
- Pour certains participants, notamment des détaillants alimentaires et des représentants d'organismes communautaires, il y a une trop grande distance entre les producteurs et les consommateurs. Ainsi, ces derniers connaissent mal les modes de production des aliments, ce qui les amène à faire des choix alimentaires pas nécessairement bien éclairés. L'éducation en la matière est préconisée, de manière à ce que les consommateurs apprennent, par exemple, à faire davantage confiance aux aliments moins parfaits esthétiquement (par exemple les carottes croches).
- Des participants ont signalé que les détaillants alimentaires associés à de grandes chaînes disposaient d'une certaine marge de manœuvre pour mettre en marché des aliments produits localement. Selon eux, ils devraient l'exercer pleinement, et ils devraient également tenter d'influencer les politiques de la chaîne en faveur des productions locales. De cette façon, ils pourraient contribuer davantage au développement durable de leur région.
- Les dons d'aliments offerts par les organismes d'aide alimentaire aux personnes démunies ne constituent pas une solution idéale pour plusieurs participants. Certains ont insisté sur la nécessité de donner également à ces personnes des outils qui pourront les aider à se débrouiller de façon plus autonome en matière alimentaire (cours de cuisine, équipements de base, etc.).
- En ce qui concerne les causes de l'insécurité alimentaire, les participants d'organismes communautaires en aide alimentaire ont laissé entendre qu'ils recherchaient surtout des solutions individuelles quand ils abordaient ce sujet avec les personnes qui font appel à eux. Autrement dit, ils se penchent peu sur des solutions collectives aux causes structurelles de ce problème, et s'efforcent davantage d'outiller ces personnes pour qu'elles soient moins victimes de la situation conjoncturelle qu'il serait beaucoup plus difficile d'améliorer, vu les moyens limités dont ils disposent.
- Des représentants d'organismes en aide alimentaire ont souligné le fait que ces derniers se situaient tout au bout de la chaîne agroalimentaire. Ainsi, les denrées qu'ils reçoivent pour les offrir aux personnes démunies sont souvent passablement périmées. La récupération directe de ces denrées par les personnes démunies et par les organismes d'aide alimentaire, dans les champs des producteurs ou auprès des épiciers, a été présentée comme une solution susceptible de contribuer à améliorer la fraîcheur de ces aliments. Ce serait aussi une façon de responsabiliser davantage les personnes démunies en ce qui concerne leur approvisionnement alimentaire.

2.2.2.6 Sur la nature particulière des aliments

Lors des groupes de discussion, une question-charnière permettait d'interroger les participants sur la nature des aliments. L'objectif était d'aborder principalement leur commercialisation. Les échanges qui se sont déroulés à cette occasion étaient fort intéressants. D'une certaine manière, ils tendaient à atténuer certaines distinctions mises en évidence entre les représentations différentes de la sécurité alimentaire chez des groupes d'acteurs particuliers.

En effet, la plupart des participants, indépendamment de leur secteur d'activités particulier, ont reconnu au moins une distinction de base entre la nature essentielle des aliments (ce qu'ils sont par essence ; la façon dont ils devraient être considérés) et leur nature commerciale (ce qu'on en a fait dans notre monde de marché globalisé ; la façon dont on les considère maintenant dans ce contexte « artificiel »).

- Plusieurs participants ont spontanément défini l'aliment comme un besoin essentiel, voire comme un droit.

« Moi, je le voyais plus comme un besoin essentiel. [...] Puis aussi le droit à l'accès au produit. Je le voyais plus comme un produit essentiel. Tandis que, quand on parle des autres produits, la chaise, les bureaux, les lits, whatever, tout ce qui est artificiel, c'est pas essentiel. » (distributeur)

« Moi, je voudrais dire que c'est pas une marchandise comme une autre. Ça sert à nourrir l'être humain. L'aliment, qu'il soit vendu à l'épicerie, ou dans un restaurant ou dans une foire, on devrait considérer que ça sert à nourrir. » (organisme du réseau public de la santé et des services sociaux)

- La marchandisation des aliments a notamment été illustrée par des participants qui ont abordé leur mode de mise en marché axée sur des techniques de marketing. Parfois, les participants ont eu tendance à cibler des responsables de cette « dénaturation des aliments », parmi les acteurs du système agroalimentaire. Par contre, selon certains, cette dimension visant en quelque sorte à séduire les consommateurs aurait moins d'effet sur les personnes démunies, pour lesquelles les aliments répondraient davantage à un besoin essentiel.

« Comme c'est là, c'est souvent plus un objet de marketing, rendu à un certain niveau. Peut-être pas chez le producteur agricole, mais dès qu'on commence la transformation, la distribution, et qu'il y a de la compétition entre les gens qui fournissent les aliments. C'est comme si, on dirait, la raison d'être de l'aliment était perdue. Alors, je pense que ce n'est vraiment pas un produit comme les autres. » (organisme du réseau public de la santé et des services sociaux)

« Ça ne devrait pas être un produit comme les autres. Ça l'est devenu, je pense. Antérieurement, quand on cultivait nos aliments et qu'on avait des producteurs qui vendaient directement aux consommateurs, ils vendaient pour nourrir. Mais maintenant, c'est beaucoup un objet de marketing ou un objet de plaisir. On se fie à la publicité, on mange souvent même sans avoir faim. Donc, la raison d'être de l'aliment, on l'a souvent comme perdue de vue. » (organisme du réseau public de la santé et des services sociaux)

« Oui, on doit traiter l'aliment comme n'importe quelle autre marchandise au niveau marchand. Il faut que ce soit attrayant, bien présenté. Il y a une mise en marché qui doit être faite. Il y a un emballage qui doit être considéré. Tout le cycle de mise en marché standard. Dans un contexte de sécurité alimentaire, c'est différent. Mais si on parle seulement de mise en marché, c'est un objet comme un autre. Pour que le consommateur l'achète, il faut que ce soit un

véhicule. Un piment ou une boîte de Corn Flakes. Ça prend quelque chose là qui soit étudié d'un bout à l'autre, qui va faire que la personne va le prendre et qu'elle va le mettre dans son panier, et qu'elle va passer aux caisses. » (distributeur)

« Moi, je nourris des familles qui sont vraiment dans le besoin. Eux autres, le marketing, l'emballage, ils s'en fichent complètement. Eux autres, ce qu'ils veulent avoir, c'est la matière première, pour bien s'alimenter. Pour ce qui est du contenant, tu vas aller à l'épicerie, c'est sûr qu'une boîte de céréales avec un coin de croche, on la prendra jamais. Les gens, nous autres, on les fournit, et pour eux autres, c'est une denrée très rare qu'on leur donne. Il y a vraiment deux manières de voir ça. C'est sûr que c'est vraiment dans le but de s'alimenter. C'est pas dans le but d'acheter un produit. C'est une marchandise bien différente. » (organisme communautaire)

- Dans un des groupes de discussion, des participants ont amené la discussion de la marchandisation des aliments à la « capitalisation » que pouvaient réaliser des entreprises vendant des aliments. Des opinions différentes, à ce sujet, ont été exprimées par des employés d'organismes communautaires et par des distributeurs.

« Il n'est pas normal que des gens capitalisent, que de l'argent soit fait sur le dos des consommateurs, parce que se nourrir est un besoin primaire. » (organisme communautaire)

« Oui, se nourrir est un besoin primaire, mais je ne crois pas qu'on capitalise en alimentation comme dans beaucoup d'autres secteurs du marché de consommation. Les prix sont encore très raisonnables. » (distributeur)

« Je faisais allusion aux actionnaires qui sont pas mal au-dessus des épiciers. Je n'en veux pas aux épiciers. » (organisme communautaire)

- D'autres participants ont parlé davantage, en quelque sorte, de « chosification » plutôt que de marchandisation des aliments. Un distributeur a déploré cette situation, qu'il attribuait à l'évolution sociale ayant conduit à une coupure entre le monde de la production alimentaire et la vie citadine.

« Les gens ont perdu ou perdent en quelque part les valeurs de base, comme le fait que la nourriture c'est essentiel, c'est un besoin. » (distributeur)

« Je crois que, malheureusement, les aliments sont aujourd'hui un produit comme les autres. [...] Dans mon commerce, le département de la viande est un environnement ouvert. La fin de semaine, il vient des enfants de Montréal, et c'est la première fois qu'ils voient un boucher couper de la viande. Aussi, il n'est plus possible aujourd'hui d'entrer sur une ferme comme tu veux. Avant, avec mon père, on achetait des œufs sur une ferme en remontant de Montréal. Aujourd'hui, les enfants normaux citadins n'ont plus accès à la ferme pour voir comment ça fonctionne. La vie a beaucoup changé et il faudrait que ça change. » (distributeur)

- Certains participants ont mentionné que les aliments se distinguaient aussi d'autres types de marchandises par leur durée de conservation limitée ou par les normes d'hygiène qu'il faut respecter pour éviter leur contamination.

« Les aliments ne sont pas des produits comme les autres à cause de la date de la conservation. Ils ont une date de péremption. Ce n'est pas comme de la lingerie ou du bois de chauffage. Je me demande où vont tous les produits passés date, comment ils sont écoulés, à part la méthode de changer les étiquettes. Je ne crois pas qu'ils sont jetés. » (organisme communautaire)

« L'alimentation, de prime abord, c'est la culture ou l'enseignement personnel de l'hygiène. [...] Ça n'a aucun rapport avec un meuble. Si tu ne te laves pas les mains et que tu touches au meuble, ça ne dérangera pas. » (traiteur)

2.2.2.7 Sur l'approche globale de la sécurité alimentaire

Ce n'est qu'après avoir tenté d'aborder, indépendamment et successivement, les différents aspects de la sécurité alimentaire, et après avoir amené les participants à s'interroger sur la nature particulière des aliments, qu'a été explorée avec eux la possibilité de développer dans Lanaudière une approche globale de la sécurité alimentaire. À cette étape, il n'était pas spécifiquement question des conditions pratiques de la mise en place d'une éventuelle concertation régionale en la matière, pourtant beaucoup de participants se sont spontanément exprimés à ce sujet. Ces propos ne seront toutefois analysés qu'à la section 2.4.2.4. Dans cette présente section, seules les opinions des participants concernant la possibilité théorique ou l'intérêt (idéologique, politique, etc.) de cette approche globale seront traitées.

- Des participants ont signifié clairement qu'ils étaient en faveur de l'adoption d'une approche globale de la sécurité alimentaire par les différents acteurs régionaux concernés par la problématique. À leur avis, cette approche globale constituait un élément nécessaire au développement d'une concertation régionale en la matière. Certains ont tenté d'identifier des points communs qui pouvaient rassembler les acteurs d'horizons différents autour d'une volonté d'aborder ensemble et globalement la sécurité alimentaire.

« Ma réponse était que c'est possible, c'est souhaitable (l'adoption de l'approche globale de la sécurité alimentaire), mais c'est un grand défi. Parce qu'il y a tellement différents aspects de la sécurité alimentaire, mais tous les aspects sont importants. Et même si chacun, on aurait de la difficulté à comprendre tous les aspects ou à partager les connaissances par rapport à chacun des aspects, on a avantage à se familiariser davantage par rapport à chacun des aspects, pour ne pas continuer en parallèle ou en silos, comme on dit. Il faut le voir de façon globale pour pouvoir aussi créer une force de frappe là. Une coalition, je sais pas. Une gang qui, finalement, sont convaincus chacun dans leur vision, mais voient des avantages communs à défendre. » (organisme du réseau public de la santé et des services sociaux)

« Bien, je pense que ce qu'on a en commun, c'est qu'on est tous des humains qui ont besoin de s'alimenter, qui ont besoin d'alimenter leurs enfants, qui ont besoin de s'assurer que leurs parents soient alimentés aussi avec des aliments qui ne seront pas nocifs pour eux. Je le sais pas, je le vois, moi aussi, avec la lunette santé là, un peu comme X (un producteur). Si tout le monde au moins a cette préoccupation-là, si on regarde au niveau des producteurs, d'assurer la survie, la pérennité des emplois au niveau des producteurs... Bien si le consommateur et ceux qui sont dans la mise en marché commencent à réaliser qu'on réduit les possibilités d'emplois si on ne considère pas, disons tout ce qui est l'aspect financier, le jeu du marketing, qui mène à aller chercher, à faire produire ailleurs. Et finalement, on produit moins ici... » (organisme du réseau public de la santé et des services sociaux)

- À travers leurs propos, certains participants ont démontré qu'ils avaient déjà, eux-mêmes, développé une telle approche globale, et qu'ils tentaient de s'en éclairer dans leur travail en lien avec la sécurité alimentaire. Ils faisaient, par exemple, des liens entre la situation internationale de l'agroalimentaire et leur travail de terrain à l'échelle locale.

« Pour développer une approche globale, il faudrait travailler localement. J'ai été impressionné, au déjeuner-causerie sur la recherche sur l'agriculture écologique et le développement social durable, d'entendre parler le directeur de l'UPA de Lanaudière. Il a dit que le marché mondial (sept milliards d'habitants) a doublé ces dernières années, en même temps que le nombre de producteurs diminuait. Donc, selon lui, les producteurs n'ont pas le choix de s'adapter pour fournir. Mais en même temps, je réfléchissais que ce marché mondial doit être diminué de cinq milliards d'habitants, parce que les trois quarts de l'humanité crèvent de faim. Donc, seulement 1,5 milliard peuvent se procurer de la nourriture. Je suis aussi impressionné du nombre de

personnes qui n'ont pas accès à la nourriture dans Lanaudière, et même dans (une MRC). Je pense qu'il faudrait renverser complètement la pyramide. Les consommateurs devraient être rois et maîtres et contrôler, pas les compagnies, les distributeurs, etc. Parce que régler le problème de façon globale, c'est se mettre dans un village et se poser la question : comment on peut faire pour nourrir tout le monde qu'il y a ici ? Tout le monde ensemble, les épiciers comme tout le monde. Travailler avec les producteurs locaux, les épiciers locaux, la transformation locale. Nourrir la population locale, et le reste serait vendu à d'autres populations. C'est mon utopie. C'est avec ça que je travaille. Donc l'approche globale est possible, mais à ras le terrain, au niveau local. » (organisme communautaire)

- D'autres participants ont plutôt montré qu'à cette étape de la recherche-action, eux-mêmes réalisaient à peine l'existence de plusieurs aspects de la sécurité alimentaire. Dans leur propre compréhension de la problématique, ils n'en étaient donc pas encore à l'approche globale et avaient parfois tendance à ramener la conversation aux préoccupations les touchant plus directement.

« Quand je suis venu à cette rencontre, je ne pensais pas qu'on parlerait de quantité de bouffe. J'aimerais revenir à la salubrité... Même si on ramassait tous les aliments qui peuvent traîner partout, il faut savoir s'ils sont salubres, comment ils vont être manipulés après. » (distributeur)

- Pour leur part, des participants ont tenté d'intégrer des aspects de la sécurité alimentaire qui n'avaient pas été, jusque-là, au centre des préoccupations de leurs organisations ou entreprises. Leurs propos paraissaient parfois empreints d'une compréhension trop simpliste qui pouvait sans doute s'expliquer par une connaissance limitée des nouveaux aspects abordés. Leurs valeurs personnelles et celles promues par leurs organisations ou entreprises semblaient également imprégner ces propos.

« Il y a peut-être une problématique au niveau de l'approvisionnement alimentaire, mais il faut donner les moyens aux personnes démunies de pouvoir aller chercher un bagage qui va leur permettre de devenir indépendantes. Quelque chose de pas relié au volet alimentaire. Donc c'est à deux niveaux. C'est sûr que tout le monde doit mettre l'épaule à la roue et que l'aspect profit... Il faut avoir le sentiment d'aider le prochain, qu'il y ait du partage. Mais, de l'autre côté, il faut donner des outils aux personnes pour qu'elles deviennent plus indépendantes, pour que ce soit plus facile pour elles de se procurer des aliments. Donc, il y a deux aspects identifiés : l'accès aux aliments et l'indépendance des personnes. » (distributeur)

« Comme société, on s'est mis des normes très strictes. Les gens ne peuvent pas venir chercher le lait, même s'ils en font trop, et avec raison. Moi et les producteurs, on ne pensait pas que la sécurité alimentaire, c'était l'accès aux aliments. On pensait que tout le monde mange. Je suis content d'être là pour être sensibilisé à cet aspect de la sécurité alimentaire. Mais je ne pense pas qu'il soit possible de revenir en arrière, car ce serait enlever la sécurité alimentaire qu'il y a déjà. » (producteur)

- Certains participants ont questionné la possibilité que les différents acteurs concernés par la sécurité alimentaire puissent se mettre au diapason et développer une compréhension commune des différents aspects de la problématique. En outre, il a été mentionné que des acteurs différents pouvaient avoir développé des logiques d'action différentes, difficiles à arrimer.

« À mon sens, le plus gros défi est que les différents acteurs en sécurité alimentaire ne sont pas tous au même niveau. Par exemple, les personnes en situation de pauvreté ne sont pas en situation de se poser des questions sur la valeur nutritive des aliments. Ils sont à l'étape de se les procurer. Pour d'autres acteurs en sécurité alimentaire, c'est important la salubrité des aliments. Comment faire pour que tous les acteurs aillent dans le même sens alors qu'ils ne sont pas au même niveau ? Je n'ai pas encore de réponse à ça. » (organisme communautaire)

« Il est difficile de rapprocher les compréhensions de tout le monde. J'ai été confronté dernièrement, dans mes rencontres avec des organismes en aide alimentaire, à la grosse question : les pauvres existent-ils ? Avec une sorte d'organisations habituées à donner à leurs pauvres et d'autres groupes qui sont eux-mêmes pauvres et se sont organisés ensemble dans des ressources. Ce sont des mentalités différentes menant à des solidarités différentes. Il est difficile de mettre tout ça ensemble pour faire une action globale. » (organisme communautaire)

2.3 CE QUE FONT LES DIFFÉRENTS ACTEURS POUR ASSURER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Après avoir identifié les acteurs régionaux de la sécurité alimentaire, puis après avoir amené les participants à réfléchir aux différents aspects du concept, ces derniers ont été interrogés sur les activités réalisées dans Lanaudière pour assurer la sécurité alimentaire. Il s'agissait autant de dresser un portrait de base de ces activités que d'apprécier la connaissance qu'en avaient les différents types d'acteurs et leur opinion à ce sujet. De plus, l'étude a porté autant sur les activités déjà mises en œuvre que sur celles étant susceptibles d'être développées.

Comme on aurait pu s'y attendre, les activités identifiées par les participants (au sondage et aux groupes de discussion) et celles qu'ils connaissaient étaient principalement celles qui relevaient de la mission de leur organisation ou entreprise, ou du moins de leur secteur d'activités.

2.3.1 Ce que nous apprend le sondage

Le sondage a principalement permis de recueillir des informations de base sur les activités en matière de sécurité alimentaire réalisées et projetées par les organisations et entreprises lanaudoises concernées. Dans le sens de la démarche de recherche-action, les questions posées à cet effet visaient toujours, également, à alimenter les réflexions des répondants afin de les inciter à développer une approche plus globale de la sécurité alimentaire.

2.3.1.1 Sur les interventions déjà réalisées

Dans la version ouverte aussi bien que dans la version fermée du questionnaire, les interventions déjà réalisées en matière de sécurité alimentaire ont été identifiées à partir d'une série d'énoncés proposés aux répondants. Toutefois, il ne s'agissait pas exactement de la même série d'énoncés dans les deux cas, en fonction des particularités de ces deux populations cibles de répondants.

- Pour toutes les catégories de répondants au questionnaire fermé (producteurs agricoles, distributeurs, dépanneurs, traiteurs d'écoles, organismes d'aide alimentaire), l'intervention la plus souvent mentionnée (par 90 % des répondants) était de *s'assurer de l'hygiène et de la salubrité des aliments*. En outre, on constate que les répondants d'organismes d'aide alimentaire ont plus souvent mentionné cette activité que celle consistant à *donner des aliments ou des bons d'achat d'aliments* (80 % des répondants de ce groupe ont dit la pratiquer). Chez ce groupe d'ailleurs, cette dernière activité se situe seulement au septième rang des interventions identifiées par les répondants, comme étant pratiquées par leurs organismes.

- On note également, chez les répondants d'organismes d'aide alimentaire, que l'alimentation saine apparaît comme une préoccupation relativement importante. En effet, 83 % ont dit *s'assurer d'offrir des aliments sains et nutritifs*, et 74 % ont dit *faire de la sensibilisation sur l'alimentation saine*.
- Les 57 répondants du milieu de la distribution alimentaire (épiciers, dépanneurs et traiteurs des écoles) ont principalement identifié comme activités en sécurité alimentaire réalisées par leurs entreprises, outre *s'assurer de l'hygiène et de la salubrité des aliments* (100 % d'entre eux) : *offrir des aliments à des prix abordables* (100 %), *offrir des aliments diversifiés* (98 %), *s'assurer d'offrir des aliments sains et nutritifs* (95 %), *se procurer, acheter, vendre ou distribuer des aliments produits dans le respect de l'environnement* (88 %) et *faire de la sensibilisation sur l'alimentation saine* (86 %).
- On note que 68 % des répondants du milieu de la distribution alimentaire ont affirmé que leur entreprise *donnait des aliments ou des bons d'achat d'aliments*.
- En ce qui concerne les producteurs agricoles, les onze répondants de ce secteur ont identifié principalement, comme activités en sécurité alimentaire réalisées par leurs syndicats de base : *s'assurer d'offrir des aliments sains et nutritifs* (10/11) et *offrir des aliments à des prix abordables* (9/11), en plus de *s'assurer de l'hygiène et de la salubrité des aliments* (9/11).
- Parmi les onze répondants de la production agricole, sept ont mentionné l'activité consistant à *donner des aliments ou des bons d'achat d'aliments*.

Tableau 6 Interventions réalisées par les organismes et entreprises des répondants selon l'ensemble des répondants (N = 160) au questionnaire fermé

Activités identifiées	Proportion de répondants
1. s'assurer de l'hygiène et de la salubrité des aliments	90 %
2. s'assurer d'offrir des aliments sains et nutritifs	88 %
3. offrir des aliments diversifiés	83 %
4. offrir des aliments à des prix abordables	82 %
5. informer les gens sur la sécurité alimentaire	77 %
6. faire de la sensibilisation sur l'alimentation saine	75 %
7. donner des aliments ou des bons d'achat d'aliments	75 %
8. se procurer, acheter, vendre ou distribuer des aliments produits dans Lanaudière	73 %
9. faire des liens avec d'autres organismes ou entreprises pour améliorer la sécurité alimentaire	70 %
10. se procurer, acheter, vendre ou distribuer des aliments produits dans le respect de l'environnement	69 %
11. indiquer la provenance des aliments	50 %
12. faire la transformation d'aliments produits dans Lanaudière	44 %
13. offrir des ateliers pour développer les habiletés culinaires	36 %

- Pour leur part, les répondants au questionnaire ouvert ont davantage identifié des activités consistant à soutenir d'autres organisations ou entreprises régionales en lien avec différents aspects de la sécurité alimentaire. Compte tenu des missions particulières de plusieurs de ces organisations, des interventions de ce type avaient été intégrées à la liste des énoncés qui leur étaient proposés, ce qui, il faut le noter, réduit la comparabilité des deux questionnaires sur cette question particulière.
- L'activité la plus fréquemment retenue par ces répondants (par 71 % d'entre eux) était de *faire la promotion des aliments produits dans Lanaudière*.

Tableau 7 Interventions réalisées par les organismes et entreprises des répondants selon l'ensemble des répondants (N = 29) au questionnaire ouvert (face à face)

Activités identifiées	Proportion de répondants
1. faire la promotion des aliments produits dans Lanaudière	71 %
2. faire des liens avec d'autres organismes ou entreprises pour améliorer la sécurité alimentaire	68 %
3. offrir des programmes de soutien à la transformation d'aliments produits dans Lanaudière	54 %
4. soutenir des initiatives d'aide alimentaire	54 %
5. offrir des programmes de soutien à la mise en marché d'aliments produits dans Lanaudière	50 %
6. s'assurer de l'hygiène et de la salubrité des aliments	46 %
7. favoriser la disponibilité d'aliments sains et nutritifs à des prix abordables	46 %
8. faire de la sensibilisation sur l'alimentation saine	46 %
9. faire la promotion des aliments produits dans le respect de l'environnement	46 %
10. informer les gens sur la sécurité alimentaire	39 %
11. donner des aliments ou des bons d'achat d'aliments	29 %
12. indiquer la provenance des aliments	29 %
13. s'assurer de la conformité de l'étiquetage des aliments	25 %
14. offrir des programmes de soutien à la production d'aliments produits dans Lanaudière	11 %

2.3.1.2 Sur les interventions à développer

Les interventions susceptibles d'être développées en matière de sécurité alimentaire n'ont été abordées qu'avec la trentaine de répondants rencontrés en entrevues individuelles. Une ou deux questions ouvertes à ce sujet leur ont alors été adressées.

- Une majorité de répondants (15/28 ou 54 %) ont affirmé avoir l'intention de développer des activités en matière de sécurité alimentaire. Cependant tous n'avaient pas de projets précis ou concrets à mentionner. Plusieurs témoignaient simplement d'une ouverture, d'une volonté d'amélioration continue de ce qu'ils faisaient déjà, dans la mesure des moyens dont ils pourront disposer.

« Des gestes sont posés pour la traçabilité des animaux. Il reste peut-être un bout à faire au niveau environnemental. Des gestes se font au quotidien, par exemple via les clubs agroenvironnementaux. La dégradation de l'environnement est mise à l'ordre du jour de toute séance des conseils d'administration. On part de loin, mais ce qui est un frein, c'est que les producteurs se sentent seuls à assumer le fardeau économique. Il faudra le partager avec la collectivité. » (producteur)

- D'autres parlaient davantage de grandes orientations de développement plutôt que de projets précis.

« On se déplace de plus en plus vers l'aspect santé, l'innocuité des aliments. » (organisme d'encadrement de l'agriculture)

« Essayer de développer de nouveaux créneaux, de nouvelles clientèles cibles pour la formation. » (organisme de transformation alimentaire et de mise en marché)

« Développer, promouvoir les produits biologiques et du terroir. » (MRC)

« Sensibilisation du grand public, actions locales, formation. » (organisme d'aide alimentaire)

« Sensibilisation, éducation, concertation et mobilisation d'organismes, amélioration de la qualité des aliments distribués, recherche d'alternatives, mise en place de solutions pour diminuer l'insécurité alimentaire, prise en charge citoyenne, assurer la pérennité de la concertation. » (organisme d'aide alimentaire)

« Développement du partenariat avec les communautés. Plus il y a de partenaires, plus ça facilite la sécurité alimentaire des étudiants. Le plan de réussite appelle au partenariat des directions et certains programmes obligent le partenariat. » (commission scolaire)

- Pour les rares répondants qui étaient en mesure de fournir des précisions, les interventions envisagées, et parfois même amorcées, étaient plutôt en lien avec leur secteur d'activités. C'est le cas par exemple pour les commissions scolaires, dont un répondant a fait état de l'implantation en cours du programme *École en santé*.

« Des colloques d'information pour sensibiliser les fromagers en vue de la standardisation de leurs produits toute l'année. Un projet de label Lanaudière pour une meilleure identification des produits transformés dans la région. » (organisme de transformation alimentaire et mise en marché)

« Le projet d'usine-pilote Lanaudière avec les industriels de la région. » (organisme de transformation alimentaire et de mise en marché)

- Globalement, toutefois, on peut regrouper sous une catégorie générale les principaux types d'activités identifiées par les répondants comme devant être développées en priorité : il s'agit d'activités d'information, de sensibilisation, d'éducation et de formation.
- Pour ce qui est des répondants ayant affirmé que leur organisme ou entreprise n'avait pas l'intention de développer des activités en matière de sécurité alimentaire, la principale raison invoquée pour l'expliquer est que ce type d'activités ne relève pas de leur rôle ou de leur mandat.

« Parce que ce n'est pas tellement notre rôle, et qu'on n'a pas tellement les moyens. Il faudrait avoir des subventions pour ça des gouvernements. Par exemple, pour faire une journée d'information. » (producteur)

« Ça dépend de l'entente en négociation avec le CDBL⁶. Au niveau de la sécurité alimentaire, c'est plus au niveau des gouvernements qu'au niveau des MRC. Déjà, ils en transfèrent beaucoup au niveau des municipalités et des MRC. » (MRC)

« Ce n'est pas assez en lien avec la mission première de l'organisme. C'est le CA (conseil d'administration) qui en décide selon la charte. » (organisme communautaire)

2.3.1.3 Sur les limites ou contraintes à la réalisation d'activités

Le questionnaire abordait également les limites ou contraintes susceptibles d'empêcher les entreprises et organismes concernés de réaliser des activités en sécurité alimentaire. On constate que les répondants aux deux questionnaires n'ont pas identifié tout à fait les mêmes contraintes prioritaires (tableau 8), ce qui s'explique en partie par le fait que les choix de réponses proposés n'étaient pas tout à fait identiques.

- Pour les répondants au questionnaire fermé, le manque de temps et les coûts engendrés sont les deux principales contraintes auxquelles ils font face (retenu par 62 % des répondants), suivis de près par le manque de ressources humaines (pour 60 % des répondants).
- Pour les répondants au questionnaire ouvert, les budgets limités⁷ ont été identifiés comme la limite principale à la réalisation d'activités en sécurité alimentaire (par 71 % des répondants). En second lieu vient le manque de concertation entre les organisations concernées⁸ (pour 54 % de ces répondants). Quant au manque de ressources humaines et au manque de temps, moins de la moitié de ces répondants (respectivement 46 % et 43 %) ont considéré qu'il s'agissait d'une limite pour leur entreprise ou organisme.
- Dans les deux questionnaires, le manque d'intérêt pour la sécurité alimentaire ne semble constituer une limite que pour peu de répondants.

Tableau 8 Contraintes à la réalisation d'activités en sécurité alimentaire selon les répondants aux deux questionnaires, fermé (N = 160) et ouvert (N = 29)

Énoncés du questionnaire fermé	Énoncés du questionnaire ouvert
1. manque de temps (62 %)	1. budgets limités (71 %)
2. coûts engendrés (62 %)	2. manque de concertation entre les organisations concernées (54 %)
3. manque de ressources humaines (60 %)	3. manque de ressources humaines (46 %)
4. distance à parcourir (25 %)	4. manque de temps (43 %)
5. manque de connaissances sur le sujet (24 %)	5. mission de l'organisme ou entreprise (39 %)
6. mission de l'organisme ou entreprise (13 %)	6. manque de connaissances sur le sujet (36 %)
7. manque d'intérêt (10 %)	7. manque d'intérêt (11 %)
	8. distance à parcourir (4 %)

Note : Bien que présentés en parallèle, il faut souligner que ces deux ensembles de réponses ne sont pas vraiment comparables puisque les choix proposés n'étaient pas identiques.

⁶ CDBL est l'abréviation de Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière.

⁷ Ce choix de réponse correspond à peu près, dans le questionnaire fermé, aux coûts engendrés.

⁸ On peut noter que ce choix de réponse n'avait pas été offert aux répondants au questionnaire fermé.

2.3.2 Ce que nous apprennent les groupes de discussion

Les groupes de discussion ont permis tout d'abord d'approfondir la connaissance sur les activités en matière de sécurité alimentaire déjà réalisées par les différents types d'acteurs concernés, au-delà de la série d'énoncés proposés dans le questionnaire. Ils ont permis aux participants d'expliquer davantage en quoi consistaient les activités en la matière mises en œuvre et projetées par leurs organismes et entreprises, et ce qui pouvait les empêcher de développer de telles interventions. De plus, ils ont surtout permis d'estimer ce que les participants savaient des activités réalisées par les autres entreprises et organismes lanaugeois concernés par la sécurité alimentaire.

2.3.2.1 Sur les interventions déjà réalisées

Dans l'ensemble, les échanges entre les participants aux groupes de discussion, comme les réponses au questionnaire, confirment qu'en matière de sécurité alimentaire, les différents acteurs régionaux concernés jouent surtout les rôles qui relèvent de leur secteur d'activités, ou de leur mission officielle. On peut dire aussi que plusieurs s'efforcent surtout de jouer les rôles qu'on attend d'eux, c'est-à-dire qu'ils n'adoptent pas une attitude proactive en ce domaine.

- Les producteurs, ainsi que les détaillants en alimentation et les transformateurs, semblent s'efforcer surtout de se conformer aux normes et réglementations gouvernementales concernant l'hygiène et la salubrité des aliments.

« En ce qui concerne les producteurs, c'est sûr. Le côté MAPAQ, tout ça, on en a à toutes les semaines des nouvelles normes. Ça fait qu'il faut se mettre au courant, sinon ils nous mettent au courant. » (producteur)

En ce qui concerne la connaissance que les différents acteurs pouvaient avoir des activités réalisées dans la région en matière de sécurité alimentaire, celle-ci semble généralement partielle.

- Il semble que les participants connaissent surtout les interventions réalisées dans leur secteur d'activités, ou encore sur le territoire géographique local où ils travaillent ou résident. Toutefois, une certaine évolution vers un élargissement de la connaissance mutuelle des différents acteurs est également perceptible.

« Nous, on connaît plus les aspects d'éducation que notre organisme fait et le travail que font les organismes d'aide alimentaire. Mais en dehors de ça, on peut soupçonner, mais je ne suis pas certain qu'on connaît ce que les autres font. » (organisme d'aide alimentaire)

« Je connais juste à (une municipalité), c'est-à-dire au niveau local. » (détaillant en alimentation)

« Moi, j'ai commencé par être au courant de ce qui se faisait chez nous. Puis j'ai eu des surprises. Puis à un moment donné, j'ai été convoqué à une réunion à Joliette. Ça s'appelle Concerto alimentaire. Et là, j'ai eu la grande surprise de ma vie de voir combien il y a toutes sortes d'organisations qui s'occupent d'alimentation. » (organisme d'aide alimentaire)

- Même dans leur propre secteur d'activités, les participants confessent parfois une connaissance limitée quant aux acteurs qui oeuvrent pour assurer la sécurité alimentaire des Lanaudois.

« Il faut bien connaître les organismes pour bien canaliser les gens. Je pourrais dire que j'en connais un certain nombre. Il y a les grands classiques que tout le monde connaît et qui sont là depuis des années. Je pense à la Saint-Vincent-de-Paul, à la Soupière... Mais il y a tout un paquet de petits organismes qui interviennent. [...] Ce sont des organismes qu'on connaît moins, qui sont plus petits. » (organisme d'aide alimentaire)

« On est au courant de ce qu'on fait, on n'est pas au courant de ce que les autres font. On sait qu'on est beaucoup impliqués nous, on sait que d'autres épiceries s'impliquent moins. Des fois, on voit juste ce que nous autres, on fait. On a assez de nos choses à gérer sans aller voir. Mais quand c'est pas publicisé, on peut pas le savoir. On n'est pas dans les bureaux de nos compétiteurs. » (détaillant en alimentation)

- Les groupes de discussion réalisés dans le cadre de l'étude ont apparemment permis à plusieurs participants d'être sensibilisés aussi bien à l'existence d'aspects différents de la sécurité alimentaire qu'à celle de ressources qui travaillent davantage sur ces autres aspects.

« Au niveau local, on est au courant, mais aujourd'hui, on apprend beaucoup. Parce que dans ma tête à moi, sécurité alimentaire, ça sonne « salubrité », ça sonne pas « besoins ». On n'est pas sensibilisé du tout. On fait affaire avec la Croix-Rouge, avec (organisme X), puis avec le CLSC. Les seules choses. » (détaillant en alimentation)

- De rares participants ayant développé une compréhension globale de la problématique de la sécurité alimentaire ont témoigné d'une connaissance multisectorielle des ressources ayant un rôle à jouer en la matière. Il s'agit notamment des personnes engagées pour développer une concertation locale de ces divers acteurs. Ces participants, toutefois, semblaient moins connaître les activités en sécurité alimentaire réalisées au-delà du territoire où ils travaillent.

« Moi, je connais assez bien ce qui se passe dans la MRC de X. Pour ce qui est du reste des autres MRC, non. Parce que c'est des milieux tellement différents. [...] Moi, dans mon travail, j'ai touché en recherche un peu tout ce qui se passe en alimentation dans la MRC : le nombre de producteurs agricoles, les épiceries, les grandes chaînes aussi. Toutes les sortes de services aussi qui peuvent se donner en alimentation. Mais dès que ça touche en dehors de (la MRC), je le sais pas. » (organisme communautaire)

- En ce qui concerne le but ultime des interventions réalisées pour assurer la sécurité alimentaire, on constate qu'en général, peu d'organismes et entreprises semblent en mesure de s'interroger sur les causes de ces problèmes ou de s'y attaquer. Ce sont essentiellement des participants d'organismes communautaires d'aide alimentaire qui ont témoigné d'une certaine préoccupation à cet égard.

« Quand on commence, quand on met sur pied un organisme ou qu'on y participe, généralement, on n'a pas le temps de se poser cette question-là, parce qu'on est dans le jus pour aider. Quand on réussit, entre guillemets là, à assurer une certaine stabilité de l'organisation, là on peut se la poser la question : c'est quoi les causes ? » (organisme d'aide alimentaire)

« Je dirais qu'en général, ça dépend beaucoup des organismes. Il y a des organismes qui sont vraiment au niveau de l'aide directe terre-à-terre, ou qui ne se posent pas les questions. Ils sont là pour aider leur prochain. Alors que plusieurs autres organismes élaborent ou prennent le temps de réfléchir aux causes. Et certains peuvent essayer d'offrir plus de services pour essayer de toucher aux causes des problèmes de sécurité alimentaire. » (organisme d'aide alimentaire)

- Pour les organismes qui se préoccupent tout de même des causes des problèmes de sécurité alimentaire, celles qui ont été identifiées relèvent, le plus souvent, de difficultés associées aux individus qui sont en situation d'insécurité alimentaire. En fait, les participants ont tendance à

s'intéresser aux causes en fonction de l'intervention qu'ils pourraient poser pour améliorer la situation des individus qui font appel à leurs services. Les causes structurelles, de nature socioéconomique, sont peu abordées, possiblement parce que les organismes conservent l'impression d'avoir peu de prise à ce niveau.

« Bien des fois, des problèmes de pauvreté, d'éducation. On peut essayer de donner des services. Peut-être seulement en essayant de compléter avec des services de comptoir vestimentaire ou... Mais en général, c'est souvent que le service. Et souvent, il y a une réflexion. Mais je ne sais pas s'il y a des organismes qui se donnent une mission d'aide alimentaire et d'aide en sécurité alimentaire, s'ils ont vraiment le besoin d'aller étendre la vision, étendre les services. » (organisme d'aide alimentaire)

« C'est quoi les causes ? Je peux vous parler strictement des gens que je côtoie. Il y a deux choses. Il y a des problèmes carrément de pauvreté. Manque de ressources pour se procurer un minimum vital en sécurité alimentaire. Qu'on le veuille ou pas, il y a des gens qui n'ont pas les moyens. Dans d'autres cas, le problème c'est qu'ils ne savent pas utiliser efficacement ce qui leur est rendu disponible, peu important les moyens. Soit qu'ils l'achètent eux-mêmes ou que ça leur est donné par des banques ou par des organismes, que ce soit des producteurs ou des gens comme chez toi. Nous, on fait face aux deux problèmes. » (organisme d'aide alimentaire)

2.3.2.2 Sur les interventions à développer

En ce qui concerne les activités qu'il faudrait développer pour mieux assurer la sécurité alimentaire des Lanaudois, comme les répondants au questionnaire, les participants aux groupes de discussion ont également jugé qu'il fallait surtout faire de la sensibilisation, de l'information, de l'éducation et de la formation. À cet égard, ils ont précisé sur quoi devaient porter ces interventions et quelles populations elles devaient viser. Des participants ont aussi souligné l'importance d'autres types d'activités. Enfin, des propos nuancés, voire critiques, sur cette question ont aussi été exprimés.

- Selon les participants, le contenu à transmettre à travers les activités de sensibilisation, d'information, d'éducation et de formation apparaît assez diversifié. Il devrait par exemple porter sur les modes de production des aliments, sur les aliments à la fois plus sains, plus nutritifs et plus économiques, sur le savoir-faire culinaire, sur l'existence d'un problème réel d'insécurité alimentaire lié à la pauvreté, etc.

« Tu sais, il faut rapprocher les gens des aliments, des bons aliments, des aliments qu'ils n'ont pas connus, parce qu'ils n'ont pas eu le cheminement qui a permis ça. Et aussi de découvrir comment ça peut coûter moins cher. Comme X disait tantôt, par rapport à un poulet, tu sais, ce que tu peux faire avec un poulet. Les gens l'achètent en croquettes maintenant, toutes panées, frites. Et ça, c'est loin d'être bon pour la santé. Donc formation, information, sensibilisation. » (organisme du réseau public de la santé et des services sociaux)

« Avant de vouloir améliorer l'aide alimentaire, il faut commencer par dire aux gens que c'est vrai qu'il y a des pauvres. Pour qu'on arrête de travailler et de parler dans le vide. » (organisme d'aide alimentaire)

- Quelques participants ont aussi apporté des suggestions quant aux moyens possibles de transmettre ce contenu. Alors que certaines étaient presque techniques (aller sur le terrain avec les enfants), d'autres étaient plutôt formulées comme de grandes orientations (se former mutuellement par la concertation).

« Pour l'éducation là, les classes, les enfants, il faudrait qu'ils aillent dans l'épicerie. C'est sûr, s'ils sont 30, qu'ils séparent la classe en deux. Qu'ils aillent dans les épiceries et qu'ils aillent voir et qu'ils aillent sentir les légumes. Sur le terrain. Qu'ils aillent dans les fermes, qu'ils aillent partout. » (organisme d'aide alimentaire)

« L'idée de la concertation, bien je pense que j'y tiens beaucoup. Puis comme on a dit tantôt, c'est un défi d'asseoir tout le monde ensemble, puis on a besoin de s'asseoir ensemble pour s'éduquer mutuellement par rapport à la sécurité alimentaire. Parce que chacun n'a pas la vérité, la seule vérité, comme je disais tantôt. Parce que chacun a sa vision dépendant de ce qu'il fait, de ce qui le préoccupe. Ça fait que je pense qu'on a avantage à se sensibiliser mutuellement, et à s'informer, à se former, à faire de la formation entre nous. » (organisme du réseau public de la santé et des services sociaux)

- En ce qui concerne les clientèles ciblées, beaucoup de participants ont considéré qu'il fallait viser globalement tout le monde, soit autant les enfants que les adultes, les personnes défavorisées que les mieux nanties, etc. ; et ce, notamment pour éviter la discrimination des personnes défavorisées demandant de l'aide alimentaire.

« La population en général. Pour ne pas qu'ils soient identifiés. Comme nous autres, les galettes, on les donne à tout le monde. On ne dit pas : les pauvres, vous avez faim, voici des galettes ! ». (producteur)

« Même les consommateurs de « high class » là, qui achètent des fois et qui ont besoin juste d'une tranche de tomate et qui disent je vais la jeter. Je m'excuse, mais, tu sais.. Il y en a beaucoup qui font beaucoup de surconsommation. C'est pas grave parce qu'ils ont les moyens. Je m'excuse, mais ils doivent être eux aussi sensibilisés à la sécurité alimentaire. » (organisme d'aide alimentaire)

« Je trouve ça important que ça ne se fasse pas, justement, par groupes clos, si on veut, de groupes d'âges, de telles clientèles. Parce qu'on a besoin, justement, de concertation entre tous ces gens-là. Puis surtout au niveau générationnel. Je trouve que c'est des échanges qu'on n'a pas souvent, qu'on n'a pas assez. Puis ils sont très très enrichissants quand ils permettent de savoir d'où on vient, où on est et où on s'en va. On avait certains problèmes de sécurité alimentaire quand mon grand-père avait mon âge. C'était d'autres problèmes de sécurité alimentaire. On ne parlait pas vraiment de salubrité des aliments. On parlait de quantité des aliments. Là, aujourd'hui, à part pour certains, moi, je ne ressens pas en tout cas ce problème-là de quantité d'aliments. Je sens plutôt que c'est la gestion des aliments. Et là, oui vraiment, la salubrité des aliments. Les problèmes de sécurité alimentaire se déplacent, ils évoluent. Puis si on veut comprendre, on a besoin de se placer entre générations, je pense. » (producteur)

- Bien que certains participants aient émis des préférences pour l'un ou l'autre niveau, il a été question également de réaliser des activités aussi bien à l'échelle locale qu'à l'échelle régionale.
- Quelques-uns ont toutefois distingué le type d'interventions à privilégier en fonction de clientèles particulières.

« L'éducation, ça serait auprès des enfants, et les adultes, faudrait les sensibiliser. » (organisme d'aide alimentaire)

- Paradoxalement, des participants ont tout de même souligné que de plus en plus d'information en matière d'alimentation et de sécurité alimentaire était maintenant disponible pour les citoyens-consommateurs.

« Si tu écoutes « Salut Bonjour » le matin avant d'aller travailler, il y a toujours un nutritionniste qui est là. Il nous montre toujours plein d'aliments qui sont bons pour ci, pour ça. Si tu écoutes « L'Épicerie », si tu écoutes.. Il y en a de l'information. Il ne faut pas dire qu'il n'y

en a pas là. Tu l'as dit tout à l'heure, il y en a comme il n'y en a jamais eu. Il y avait Janette Bertrand voilà 25 et 30 ans, et Françoise-Gaudet-Smith. Aujourd'hui, il y en a des milliers de ces Janette Bertrand là partout. Ça fait que je pense qu'on est sur la bonne voie. » (détaillant en alimentation)

Parallèlement à la sensibilisation, à l'information, à l'éducation et à la formation, quelques participants ont identifié d'autres types d'activités qu'il faudrait développer pour mieux assurer la sécurité alimentaire des Lanaudois.

- Un participant du réseau public de la santé et des services sociaux a mentionné qu'il faudrait aider certaines jeunes familles à se procurer des équipements de base afin qu'elles puissent mettre en pratique les connaissances culinaires acquises dans le cadre de formations.

Les milieux d'intervention à cibler pour réaliser les diverses activités de sensibilisation, d'information, d'éducation et de formation ont aussi intéressé certains participants.

- Ces milieux apparaissent liés aux clientèles particulières qui sont visées.

« C'est sûr qu'on peut identifier qu'il y a des lieux où il y a plus de possibilités de faire de l'information, puis de la formation. Donc, on va penser au milieu scolaire. Ça, je suis carrément d'accord avec ça. Mais ensuite de ça, dans d'autres milieux. Puis pour les adultes, c'est sûr que c'est plus difficile, mais un des moyens que je pense les meilleurs, c'est avec des choses concrètes. Comme ce que votre cuisinier a apporté, qui sont des fois les mêmes recettes, mais juste modifiées, améliorées. Pour illustrer concrètement, là, ce que ça peut être de mieux manger, de mieux choisir. Ou dans les cuisines collectives. Ça peut être ça aussi. » (organisme du réseau public de la santé et des services sociaux)

- Pour un participant, le milieu d'intervention à privilégier pourrait également amener un questionnement sur le mode de financement des activités susceptibles d'être développées, notamment pour des raisons éthiques.

« Je suis bien d'accord avec ça, l'éducation, mais le bémol que j'amène, c'est... Pour moi, c'est important que ça ne se fasse pas seulement au niveau de l'éducation qui est institutionnalisée. Ce que je veux dire, c'est que l'éducation, c'est tout le temps ça, est financée par les entreprises. [...] Si on a à avoir de la sensibilisation par rapport aux OGM, qui va venir la faire ? Qui va la financer ? Et qu'est-ce qu'on va venir nous dire ? Est-ce qu'on va venir nous dire les deux côtés de la médaille ? [...] Je pense que nos élus vont avoir à mettre dans leurs valeurs, dans leur mission, si on veut, des choses sur la sécurité alimentaire. Ils devront encourager les initiatives plus locales. Et pour moi, la sensibilisation va être beaucoup plus efficace sur le terrain de façon locale qu'institutionnalisée, financée par des grosses poches encore, qui ont un certain conflit d'intérêts là. » (producteur)

2.3.2.3 Sur les limites ou contraintes à la réalisation d'activités

Lors des groupes de discussion, ce sont principalement des participants attachés à des organismes d'aide alimentaire qui se sont exprimés à propos des limites ou contraintes à la réalisation d'activités en sécurité alimentaire.

- Pour plusieurs participants, le manque de ressources financières ou les budgets insuffisants constituaient les principales contraintes mentionnées. Les organismes bénévoles apparaissent encore plus particulièrement affectés par ce type de contrainte.

- Des participants ont malgré tout affirmé qu'il était possible de développer des interventions intéressantes et utiles en dépit des limites de temps, d'argent et de ressources humaines.

« Disons qu'on peut faire quand même avec du temps limité et des ressources financières limitées et des ressources humaines limitées. Ça restreint, mais je pense qu'il ne faut pas s'arrêter à « on n'a pas le temps ou on n'a pas de ressources ». Moi, je veux dire qu'on devrait tenter d'intégrer à ce qu'on fait une couleur qui va dans le sens de la sécurité alimentaire. Quand on sert de la bouffe, bien avoir une préoccupation qui soit santé, attrayant. [...] C'est comme avoir la préoccupation de l'intégrer à ce qu'on fait, les messages. Ou au moins ne pas aller à l'encontre des valeurs de sécurité alimentaire dans ce qu'on fait. » (organisme du réseau public de la santé et des services sociaux)

2.4 LES POSSIBILITÉS DE CONCERTATION RÉGIONALE

Dans les groupes de discussion comme dans le questionnaire, la question centrale de la concertation régionale en matière de sécurité alimentaire n'a été abordée qu'en dernier lieu. Autrement dit, elle a été abordée seulement après que les questions précédentes ou les échanges aient mis en évidence la coexistence de différents aspects de la problématique préoccupant à des niveaux divers des acteurs différents.

2.4.1 Ce que nous apprend le sondage

Dans le cadre du sondage, une question de base abordait les possibilités de concertation régionale en matière de sécurité alimentaire. Les participants étaient invités à évaluer l'utilité d'un regroupement des acteurs susceptibles de jouer un rôle pour assurer la sécurité alimentaire afin qu'ils puissent améliorer l'efficacité de leurs interventions.

- Une majorité des répondants ont considéré qu'un tel regroupement serait très utile (48 % des répondants au questionnaire fermé et 57 % ou 16/28 des répondants au questionnaire ouvert) ou assez utile (40 % des répondants au questionnaire fermé et 36 % ou 10/28 des répondants au questionnaire ouvert).
- Parmi les répondants au questionnaire fermé, ce sont ceux qui représentaient des syndicats d'agriculteurs et des organismes d'aide alimentaire qui ont été proportionnellement les plus nombreux à considérer qu'un tel regroupement serait très utile (respectivement 73 % et 55 %).

Les répondants rencontrés en entrevues face à face (questionnaire ouvert) ont eu l'occasion d'approfondir leur point de vue sur l'intérêt de cette éventuelle concertation régionale par le biais de quelques questions à développement.

- Pour expliquer l'utilité de cette concertation, plusieurs arguments ont été présentés : le développement d'une meilleure connaissance mutuelle des acteurs et des difficultés qu'ils vivent ; la possibilité de réaliser des actions mieux ajustées aux besoins, plus efficaces, mieux coordonnées ou ayant une plus large portée ; la prise en considération du fait que tous les aspects de la sécurité alimentaire sont reliés ; une diffusion plus directe de l'information entre les producteurs et les consommateurs (pour contrecarrer la perspective négative des médias) et une meilleure circulation générale de l'information ; le partage simultané de l'information qui permet à tous

d'entendre et de comprendre les choses de la même façon ; une meilleure articulation des différents acteurs (notamment pour la référence de clients) ; la mise en commun des expertises de chacun ; la force du regroupement pour faire pression sur les instances de pouvoir ; la revendication commune pour obtenir des aliments sains et de qualité garants d'une meilleure santé et d'une diminution des coûts de santé ; etc.

- Certaines contraintes ou limites aux possibilités de concertation ont été identifiées par des répondants. Parmi celles-ci, on retrouve les intérêts différents ou les problèmes différents que vivent les différents acteurs, notamment les producteurs, les détaillants et les consommateurs, ainsi que les réalités différentes caractérisant les niveaux local et régional. Les ressources financières, humaines et de temps nécessaires pour les activités de concertation représentent également des obstacles susceptibles de miner leur pertinence ou leur efficacité. Par ailleurs, un répondant d'organisme communautaire questionnait la pertinence et l'efficacité des démarches de concertation issues des organisations (« d'en haut ») plutôt que des usagers (« du terrain »). En ce qui concerne la promotion auprès des élus municipaux de cette concertation particulière sur la sécurité alimentaire, en vue d'obtenir leur participation, un répondant a affirmé qu'elle devait se baser sur des exemples concrets et tangibles de projets réussis.
- D'autre part, les répondants ont aussi pu identifier des moyens ou des conditions susceptibles, selon eux, de faciliter le regroupement des acteurs régionaux en sécurité alimentaire. D'abord, il apparaît nécessaire de bien identifier ces différents acteurs concernés et de mieux connaître leurs activités respectives. Une représentation importante de personnes « *de la base* », notamment des « *bénéficiaires d'aide alimentaire* », a été mentionnée comme un atout important par des répondants travaillant auprès d'eux. Ensuite, les différents acteurs ciblés doivent manifester une volonté de participer à la concertation, ce qui implique que chacun puisse démontrer de l'ouverture et « *voir plus large que sa petite boîte* ». Pour les convaincre de participer, des producteurs agricoles ont fait état de la nécessité d'avoir de bons arguments (notamment des retombées économiques anticipées), car autrement il serait possible que seule la contrainte ou une situation catastrophique puisse les en convaincre. Le soutien, notamment financier, de l'État a été mentionné comme un incitatif important, mais également comme un moyen indispensable pour assurer le fonctionnement de la concertation, et quelqu'un a précisé qu'il fallait financer « *les bons organismes, ceux qui sont vraiment en lien avec la sécurité alimentaire* » (et non les multinationales). Il a été proposé de provoquer une occasion de rencontre (colloque, forum) au niveau local ou régional, entre les acteurs concernés, ou de trouver une personne organisée et proactive capable d'assumer la mission de développer le regroupement souhaité, ou encore une organisation régionale susceptible de chapeauter la concertation. De plus, certains outils ont été identifiés comme étant susceptibles de faciliter le réseautage des participants ciblés, tel un bulletin d'information. Enfin, l'efficacité de la concertation pourrait être accrue si elle était construite autour d'« *une problématique bien identifiée* », et que les participants pouvaient partager « *un vocabulaire commun* » et « *une mission commune* » développés à partir d'une même définition de la sécurité alimentaire.
- Quant aux quelques répondants ayant considéré peu ou pas du tout utile une éventuelle concertation régionale (8 % des 29 répondants au questionnaire ouvert, et, rappelons-le, 11 % des 160 répondants au questionnaire fermé), ils ont jugé, selon les cas : qu'il n'y avait pas de problème de sécurité alimentaire, que les regroupements ont tendance à devenir trop gros pour rien et qu'ils génèrent des pertes de temps, que le rôle et le travail des différents acteurs sont trop spécifiques, que les réalités locales et de terrain sont trop différentes.

2.4.2 Ce que nous apprennent les groupes de discussion

Lors des groupes de discussion, le thème de la concertation sur la sécurité alimentaire a été abordé en tenant compte des résultats préliminaires du sondage, c'est-à-dire en partant du principe qu'une majorité de répondants avaient jugé très utile ou assez utile que les acteurs de la région ayant un rôle à jouer en la matière se regroupent pour agir de façon plus efficace. Ainsi, les échanges ont davantage porté sur la forme, sur les cibles et sur les acteurs de cette éventuelle concertation, de même que sur les conditions susceptibles de la faciliter ou de la limiter.

2.4.2.1 Sur la forme de la concertation

Au premier abord, les participants ont eu tendance à considérer qu'il ne fallait surtout pas créer une nouvelle structure de concertation régionale qui se consacrerait exclusivement à la problématique de la sécurité alimentaire.

- Un des arguments employés pour privilégier le recours à des structures de concertation déjà existantes est l'efficacité.

« Il ne faut pas mettre par-dessus d'autres structures et d'autres fonctionnements. [...] Si on en rajoute d'autres, on devient inefficace. » (organisme communautaire)

« Il faut des projets précis pour arriver à des résultats précis. La concertation, oui, mais pas à tout prix. Et surtout pas de nouvelles structures. » (organisme communautaire)

- Avant de déterminer quelle structure de concertation existante pourrait se préoccuper également de sécurité alimentaire, il est apparu primordial de dresser une liste de toutes celles étant susceptibles de jouer ce rôle.
- Certains participants ont eux-mêmes identifié plus précisément des structures existantes qui pourraient éventuellement, selon eux, ajouter à leur mandat la concertation sur la sécurité alimentaire.

« Moi, je pense qu'il faut utiliser les structures gouvernementales déjà existantes, entre autres les CLSC et la santé publique. » (organisme communautaire)

« La Table des partenaires, ça serait peut-être une voie ? » (organisme communautaire)

- Un constat : la sécurité alimentaire touche beaucoup de secteurs d'activités. En conséquence, des participants ont souligné l'importance du caractère intersectoriel de la structure de concertation à retenir pour s'occuper de sécurité alimentaire.

« Toutes celles (les structures de concertation) qui sont directement liées aux sujets de l'agriculture ou de l'alimentation, et de l'environnement, et de la santé. Finalement, ça ratisse assez large. J'aurais de la misère à prioriser et à dire « Ah ! Oui, c'est ceux-là. » Finalement, c'est quelque chose qui est assez général, qui touche tellement de sphères importantes. Je pense qu'on pourrait inclure la sécurité alimentaire dans à peu près n'importe quel dossier qu'on discute. » (producteur)

« Si c'est une structure identifiée communautaire, ça va être dur d'aller chercher les autres partenaires. Par contre, d'aller vers des structures déjà existantes, qui sont déjà multidisciplinaires... » (organisme communautaire)

En second lieu, les participants ont eu à se prononcer sur l'intérêt de créer une structure de concertation qui prendrait la forme d'un conseil de politique alimentaire (CPA). Après qu'on leur ait expliqué en quoi consistait un CPA, certains sont revenus sur leur première opinion et ont jugé qu'il pourrait être intéressant de créer une ou des structure(s) inspirée(s) de ce modèle.

- Ce sont notamment des participants du secteur communautaire qui ont trouvé intéressante la formule des CPA. Toutefois, ils ont considéré qu'il faudrait l'adapter en fonction de la réalité territoriale et administrative d'une région rurale, fort différente de celle d'une grande municipalité. En conséquence, plus d'un CPA pourrait s'avérer nécessaire. Cependant, tous ne partageaient pas le même avis en ce qui concerne l'échelle territoriale que devrait viser le ou les CPA lanauchois. Certains avaient une idée très précise à ce sujet, alors que d'autres semblaient considérer que toutes les options pouvaient être envisageables.

« Une structure comme ça, rattachée à une municipalité, et que la structure en question peut avoir une vision de tout ce qui se passe au niveau d'une municipalité, je trouve que ça a bien du bon sens. Mais ma question est : est-ce que la municipalité voudrait embarquer ? [...] Mais c'est sûr que ça pourrait être le fun. C'est un peu ce qu'on est en train de faire à (une municipalité). Puis après, ça peut se rattacher à d'autres structures qui sont là. Mais il faudrait avoir l'opinion rurale, pas urbaine. Montréal, c'est grand, c'est le quart de la province qui est là. Est-ce pensable aussi de se faire des petits conseils alimentaires à chaque municipalité ? » (organisme communautaire)

« Moi, j'aurais dit à l'échelle des MRC. La tendance est d'aller vers des grandes unités administratives. Et je pense que les problématiques qui sont soulevées sont des problématiques d'ensemble de région. Moi, je vois bien par exemple que la MRC de Joliette puisse se pencher sur ce type de problème, comme D'Autray. Il pourrait y avoir cinq ou six organismes qui se retrouvent dans un organisme qui structurerait ça. » (organisme communautaire)

« Moi, je trouve que ça a de l'intérêt, en autant qu'on le restreint à un milieu de gens capables de travailler ensemble. Vouloir commencer ça même sur un plan régional, ça me semblerait très risqué et porteur d'échec. [...] Alors, je trouve ça intéressant en termes de piste là. Regardez ça comme il faut. Mais moi, je l'ai dit tantôt, « small is beautiful ». j'ai toujours cru à ça. Je me méfie, moi, des grands ensembles. Ils sont capables de faire des choses. Ils doivent faire des choses très spécialisées. Mais j'aime ça qu'on soit capables de se coller de temps en temps. » (organisme communautaire)

« Oui, ça a l'air intéressant. Ça semble intéressant. Dans La MRC des Moulins, ça serait quatre municipalités : Terrebonne, Mascouche, Lachenaie, La Plaine. [...] Que ce soit par MRC, par région ou par ville, c'est important qu'on parle de sécurité alimentaire. Ils feront ça comme ils veulent. Ils lanceront les invitations. » (organisme communautaire)

« Aussitôt que tu as une entité de territoire, c'est pas plus compliqué, selon moi, qu'une région ou une municipalité. Tu prends une MRC, c'est plusieurs municipalités. [...] Bien, c'est facile, parce que sinon, à chaque municipalité on doublerait les structures. » (producteur)

- Un seul participant, fort préoccupé par divers aspects de la sécurité alimentaire, a affirmé qu'il fallait parler de sécurité alimentaire dans toutes les tribunes possibles, et donc à la fois au sein de structures existantes et nouvelles (sectorielles ou intersectorielles), ces dernières pouvant s'inspirer du modèle des associations de bassins versants.

« Moi, je pense qu'il faut utiliser rien de moins que les deux (structures existantes et nouvelles). Je pense qu'on a intérêt à inclure le plus possible, souvent, partout, la sécurité alimentaire. Puis je trouve ça intéressant ce qui s'est passé au niveau des cours d'eau au Québec, avec la gestion intégrée par bassins versants. [...] On a séparé le Québec en 35 bassins versants prioritaires, les plus gros. Puis on a dit que pour chacun de ces bassins, on va créer une structure

où on va asseoir les gens de tous les milieux qui devront discuter ensemble et décider des orientations. Est-ce un genre de structure comme ça qui doit se faire au niveau de la sécurité alimentaire ? Pourquoi pas ? [...] (Les structures existantes), je dirais que c'est ça qui est primordial, en premier lieu là. Bien toutes celles qui sont directement liées aux sujets de l'agriculture ou de l'alimentation, et de l'environnement, et de la santé. Finalement, ça ratisse assez large. J'aurais de la misère à prioriser. Finalement, c'est quelque chose qui est général, qui touche tellement de sphères importantes. Je pense qu'on pourrait inclure la sécurité alimentaire dans à peu près n'importe quel dossier qu'on discute. » (producteur)

- Pour sa part, après qu'on ait décrit en quoi consistait un CPA, un autre participant a jugé que ce type d'organisation comportait beaucoup de similitudes avec le déjà existant Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière (CDBL), notamment en ce qui concerne le mandat et la composition du conseil d'administration. Toutefois, d'autres ont divergé d'opinion, soulignant que l'expertise du CDBL n'intégrait pas l'aspect social du développement régional, et se consacrait en fait exclusivement à son aspect économique. D'ailleurs, cette réalité était déjà reconnue par le participant qui faisait la promotion du CDBL.

« Sur le CA du CDBL, on a tout ce monde-là. Faudrait pas dédoubler. Dans le fond, on a du communautaire, du scolaire, le municipal, l'industrie agroalimentaire, l'UPA, des gens d'affaires. Ça ressemble à chez nous. On est d'abord un organisme de développement économique. En premier lieu. On travaille pour les membres, pour les transformateurs de la région. En gros, c'est ça. On a des activités grand public, mais toujours reliées au développement de nos entreprises. Nos axes de développement sont la mise en marché, la promotion. Donc, aider nos clients à trouver de nouveaux distributeurs, des détaillants. D'un autre côté, aussi, plus les structurer au niveau de la vente. Développement de produits, donc aider nos clients à développer de nouveaux produits. On a tout ce qui est au niveau agrotouristique. [...] Le CDBL est là pour favoriser l'achat local. [...] Favoriser la valeur ajoutée. C'est sûr qu'on n'a pas la prétention de dire qu'il faut que tout soit accessible pour tout le monde. Comme je disais tantôt, ce bout-là, on n'a pas vraiment de prise là-dessus. » (distributeur)

« Moi, je pense qu'il faudrait que ce soit neutre. Je ne connais pas bien la structure du CDBL et je peux mal en parler, mais je pense que ça prend une neutralité complète. Quand on parle de développement social, favoriser les petits cultivateurs de fraises qui exploitent les enfants, moi, je ne suis pas sûr que le CDBL est le bon organisme. » (organisme communautaire)

Indépendamment du choix de recourir à une structure existante ou nouvelle, des contraintes à la concertation ont également été mentionnées par des participants.

- Qu'on opte pour une structure de concertation existante ou nouvelle, une difficulté identifiée concerne la participation des organismes communautaires du secteur faibles revenus, souvent les plus concernés par les questions de sécurité alimentaire.

« Au niveau de la TROCL, c'est difficile justement d'aller rassembler des groupes quand on parle surtout des groupes qui s'impliquent beaucoup au niveau de la sécurité alimentaire, qui est le secteur faibles revenus. C'est un groupe désorganisé, où la concertation est difficile et où la participation n'est pas très évidente. Pour des raisons soit de manque de ressources, de manque de sensibilisation ou que, dans l'esprit du groupe, ça ne fait pas partie de leur mandat, ou ils ont décidé de ne pas y participer. » (organisme communautaire)

2.4.2.2 Sur les cibles de la concertation

Le thème des cibles ou des objets plus spécifiques sur lesquels devrait porter en priorité une concertation lanauchoise en matière de sécurité alimentaire est demeuré lié avec la définition de la sécurité alimentaire adoptée par chacun des participants. En fait, chacun demeurait d'abord préoccupé par les aspects concernant plus directement son propre travail, ou l'expérience de son organisme ou entreprise. Peu d'entre eux ont considéré qu'il fallait aborder de front l'ensemble des aspects de la sécurité alimentaire. Cela s'explique peut-être en partie par le fait que, faute de temps, la discussion n'a pas été beaucoup développée en ce qui concerne les interrelations entre les différents aspects de la sécurité alimentaire.

Notons que le thème des cibles de la concertation a parfois glissé, au fil des discussions, vers les moyens ou actions à mettre en œuvre dans le cadre d'une concertation.

- Dans l'un des groupes de discussion, les participants ont considéré qu'il fallait concentrer le travail en concertation sur des problèmes touchant l'accès aux aliments pour les personnes démunies. Ils ont ciblé notamment le rapatriement dans la région des surplus alimentaires actuellement dirigés vers les banques alimentaires de Montréal. Notons que, dans ce groupe, plusieurs participants avaient eu tendance à minimiser l'importance des autres aspects de la sécurité alimentaire, jugeant par exemple que les producteurs et distributeurs respectaient les normes concernant la sécurité sanitaire des aliments, et que ces normes étaient adéquates.

« Il faut ramener ça à un niveau régional, tout (la nourriture récupérée) ce qui s'en va à Montréal. Pensons juste à l'exemple du lait de X, tantôt. Puis c'est à bien des niveaux. Là, tout part à Montréal et tout est décidé à Montréal, puis après ça nous revient ici. Et en plus, les aliments qui reviennent ici retournent à Montréal avant de revenir à Moisson Lanaudière. (La priorité), ça serait de ramener ça (dans la région). » (organisme communautaire)

- Dans certains cas, les échanges entre participants ont amené certains d'entre eux à penser qu'il n'y avait pas de problème de sécurité alimentaire dans Lanaudière, puisqu'on n'avait pas identifié de problème de sécurité sanitaire. Ceux-ci avaient tendance à s'en tenir à une représentation de la sécurité alimentaire étroitement associée à leur secteur d'activités. De leur point de vue, l'accès aux aliments constituait un tout autre problème, non directement relié à leur rôle dans la chaîne agroalimentaire, et relevant davantage d'autres acteurs. En ce sens, ils pouvaient se sentir moins concernés par une éventuelle démarche de concertation en sécurité alimentaire.

« Je pense que, dans le questionnaire, « sécurité alimentaire », ça nous a joué un tour. Parce que sécurité alimentaire, moi, pour ma part, c'était « il y a un problème ». Mais il n'y en a pas de problème de sécurité alimentaire. Là, tout ce qui est le problème, c'est qu'on parle de démunis. Moi, en tout cas, ce soir, tout ce qu'on a parlé, c'est de leur donner à manger pour que ça soit sécuritaire. Moi, c'est ce que j'ai compris ce soir. » (producteur)

- Les participants ayant clairement établi un lien entre les différents aspects de la sécurité alimentaire, et considérant nécessaire de cibler ensemble tous ces aspects, vu leurs interrelations, étaient plutôt rares. Il semble que cette « conscience globale » de la sécurité alimentaire se manifestait surtout chez quelques initiés ayant déjà entrepris une réflexion sur le sujet dans le cadre de leur travail. En conséquence, il semble pertinent de fixer comme première cible de la concertation le développement d'une vision unifiée et partagée de la sécurité alimentaire entre tous les acteurs concernés. Notons que la démarche de recherche-action s'est limitée à susciter l'intérêt pour l'adoption d'une approche globale de la sécurité alimentaire dans Lanaudière.

« Il me semble que ça aurait été plus simple là de s'entendre sur une définition, pour qu'on puisse voir comment chacun, autour de la table, on peut contribuer à améliorer la situation par rapport à la sécurité alimentaire, mais multifacettes. Donc si on pouvait savoir, regarder la définition multifacettes, bien là peut-être qu'on pourrait dire « bien oui, j'ai le goût de m'engager », peut-être, sur un conseil de politique alimentaire. Pour réduire l'insécurité alimentaire, mais pas seulement face aux démunis. » (organisme du réseau public de la santé et des services sociaux)

- De façon plus précise, une fois adoptée une approche globale de la sécurité alimentaire, les objets possibles sur lesquels pourraient se pencher ensemble les différents acteurs d'une concertation régionale en la matière apparaissent multiples.

« Il faut revenir à faire une réflexion là-dessus et voir qu'est-ce qui fait qu'on est influencé, qu'est-ce qui fait que l'industrie fait ça, qu'est-ce qui fait aussi que de plus en plus les productions vont s'en aller ailleurs ? Que l'ail arrive de Chine, que les oignons éventuellement vont venir de Chine, quand on est capables d'en produire ici ? Pourquoi on n'est pas capables d'acheter des choses qui sont bonnes pour la santé, qui sont produites ici là ? Pour encourager nos agriculteurs, tu sais là. On a bien des réflexions à se jaser ensemble, tu sais. Si on peut avoir une influence positive à différents niveaux : au niveau de l'agriculteur, au niveau du transformateur, au niveau du consommateur, au niveau de le rendre plus capable. » (organisme du réseau public de la santé et des services sociaux)

- Un participant, préoccupé par l'efficacité de la concertation et les conditions à mettre en place pour l'atteindre, a insisté sur la nécessité d'établir une priorité dans les cibles de la concertation, c'est-à-dire de ne pas tenter de s'attaquer en même temps à tous les aspects de la sécurité alimentaire. Pour sa part, un producteur a précisé que, de son point de vue, il fallait s'attaquer d'abord aux modes de production agricole, avant de s'intéresser aux autres maillons de la chaîne agroalimentaire.

« Je pense que si on veut faire quelque chose de régional d'abord, à ce niveau, ou local, peu importe, il faut y aller, il faut cibler les choses. [...] Moi, je m'en venais ce soir avec ma question : « Qu'est-ce qu'ils vont nous raconter comme définition de la sécurité alimentaire ? » [...] C'est sûr que c'est un paquet d'affaires. On a une définition, mais on ne doit pas s'attarder, on doit attaquer élément par élément, sinon on ne s'en sortira pas. [...] Je pense que tous ces éléments-là méritent d'être étudiés, mais un à la fois. » (organisme communautaire)

- Des participants d'organismes communautaires ont rappelé qu'à leur avis, une concertation régionale en matière de sécurité alimentaire devrait d'abord déployer des efforts de sensibilisation de la population aux questions de sécurité alimentaire.

2.4.2.3 Sur les acteurs de la concertation

De façon générale, pour les participants à l'étude, les acteurs de la concertation à développer semblent correspondre à ceux qui avaient été identifiés comme les acteurs concernés par la sécurité alimentaire. Toutefois, ce thème a été peu développé en lien direct avec le thème de la concertation, faute de temps à la fin des groupes de discussion. On peut tout de même supposer qu'une certaine évolution dans les représentations initiales de la sécurité alimentaire, entre le début et la fin des rencontres, puisse s'être opérée chez certains participants. Autrement dit, la pertinence d'une concertation intersectorielle régionale sur la sécurité alimentaire peut être plus facilement reconnue quand on commence à comprendre les interrelations possibles entre différents aspects de la problématique jusque-là inconnus. Alors, il peut apparaître intéressant d'envisager une collaboration avec des organisations d'autres secteurs d'activités dont les préoccupations initiales concernant la sécurité alimentaire sont tout à fait différentes.

- Des participants ont eu tendance à considérer qu'il fallait inviter au départ tous les acteurs concernés par les différents aspects de la sécurité alimentaire à participer à la concertation régionale en la matière.

« Ceux qui en ont et en sentent le besoin. Ne pas restreindre la participation à des personnes ou des groupes ciblés, mais que ce soit ouvert à l'ensemble des mouvements, que ce soit des organismes à but non lucratif ou des organismes avec visées financières. Que ce soit ouvert à tout le monde, si on veut que ce soit efficace. [...] Au départ, s'adresser à l'ensemble. » (organisme communautaire)

« Il faut rejoindre le maximum d'intervenants possible et garder une motivation pour que tous ces acteurs-là continuent à participer au processus jusqu'à la fin. » (organisme communautaire)

« Moi, je dirais que oui (il est possible de développer une approche globale de la sécurité alimentaire dans Lanaudière), mais en impliquant le plus d'acteurs possible impliqués de près ou de loin, de différentes manières, dans l'alimentation générale et dans la sécurité alimentaire. Autant au niveau de la production de produits, mais aussi des recours économiques, entre autres. [...] Au niveau des services complémentaires, quand les gens n'ont pas d'argent pour aller en chercher. Aller chercher un sac d'épicerie quand le chèque est passé, entre autres. » (organisme communautaire)

- Par contre, dans une optique d'efficacité, il a été mentionné que les acteurs à inclure pouvaient varier en fonction des aspects de la sécurité alimentaire qui seraient abordés, dans le cadre de la concertation.

« Dépendant de ce qui va se dire ou se faire, on pourra cibler des acteurs qui seront plus appropriés, si on veut aller dans une action plutôt qu'une autre. » (organisme communautaire)

- Par ailleurs, dans certains cas particuliers, notamment en ce qui concerne les grandes chaînes et l'industrie alimentaires ainsi que les organismes de contrôle gouvernementaux, des participants ont exprimé des opinions qui semblent diverger quant à la façon de les inclure dans la concertation à mettre en place. Faut-il les inviter à y participer à titre d'acteurs concernés, ou plutôt les considérer comme des cibles majeures dans les réflexions et les actions à réaliser dans le cadre de la concertation ? Il s'agit sans doute de considérations liées aux orientations stratégiques que devraient adopter les organisations qui pourraient initier une éventuelle concertation régionale en matière de sécurité alimentaire.

« Oui, elles (les grandes chaînes) auraient un intérêt (à participer au forum régional sur la sécurité alimentaire). C'est sûr que pour eux autres, c'est de l'«exposure» qu'ils ont besoin. C'est de sensibiliser le monde, à toutes fins pratiques. D'avoir une bonne image auprès de la population. Si tu les touches là-dessus, il y a des chances que tu les aies. Dans le fond, dans nos missions, ce qu'il y a, c'est qu'on est toutes des entreprises avec du service à la clientèle. Notre but, c'est de répondre aux consommateurs. Donc, ça nous touche. Je ne verrais pas pourquoi ils ne seraient pas là. » (distributeur)

« Pour moi, il y a des acteurs qui sont un peu comme en conflit d'intérêts dans ce processus-là. Parce qu'eux-autres, ce qu'ils viennent chercher dans le processus, c'est un profit. Bien, par exemple, les multinationales, que ce soit de semences ou de produits pharmaceutiques. Une multinationale de produits pharmaceutiques fait plus d'argent quand on est malade que quand on est en santé. Comment est-ce qu'on peut l'inclure dans ce processus-là ? Est-ce qu'eux, ils vont y voir un intérêt ? [...] Autour d'une table régionale, non, pas nécessairement. Mais ça va venir jouer dans leurs plates-bandes en quelque part, d'une certaine façon. De là peut venir une certaine difficulté. » (producteur)

« Ce qu'on s'aperçoit, c'est qu'on se ramasse avec des problèmes de santé, des problèmes comme l'obésité, le diabète, le cancer, tout ça. Et souvent, c'est à cause de notre alimentation qu'on a ça. Donc, il faut voir qu'est-ce qu'il y a dans nos aliments ou dans nos comportements alimentaires qui nous amène à avoir ces problèmes-là. Donc, l'accès aux aliments de qualité, bien une des façons simples ou simplistes des nutritionnistes de dire, c'est que pour avoir une meilleure alimentation, il faut s'alimenter avec des aliments qui sont le plus proches de la nature. Donc, autrement dit, se rapprocher plus du producteur que du transformateur multinational qui va avoir mis plein de sucre, plein de gras, plein de couleur et qui en met toujours plus pour que ça soit si attrayant qu'il en vende plus que son compétiteur. Alors, ils se relancent et finalement ils nous offrent de la bouffe en grosses portions. Et finalement c'est ça qu'on trouve normal. Nos enfants voient ça et c'est ça qu'ils veulent. Et la publicité en remet pour qu'on achète toujours plus gros, plus gras, plus sucré. » (organisme du réseau public de la santé et des services sociaux)

« Bien moi, j'imagine que ceux qui font de la transformation ou ceux qui distribuent, qui vendent des produits transformés, qu'on souhaite moins retrouver dans nos assiettes, quand on les regarde de plus près, bien ils se sentiraient peut-être menacés... Il faut peut-être leur faire valoir l'avantage de se joindre autour de la table, pour qu'ils connaissent finalement les différents enjeux par rapport à l'alimentation. [...] Alors, je pense qu'on a avantage à partager, à peut-être réussir à les avoir autour de la table. Peut-être faire sortir un peu, comme dans les médias ou peut-être avec les données de l'étude actuelle, des données qui vont titiller leur intérêt à venir s'asseoir autour de la table. Parce que déjà, au départ, comme je disais, ceux qui vendent, distribuent les produits, s'ils savent que le consommateur mieux averti achètera moins ses produits, qu'ils commencent à y penser pour... Un peu ce qu'ils ont toujours fait. C'est toujours comme ça. C'est l'offre et la demande. » (organisme du réseau public de la santé et des services sociaux)

« Moi, je vois qu'il peut y avoir minimalement les organismes qui touchent déjà, si on veut, la sécurité alimentaire, comme Santé Canada, le MAPAQ, qui peuvent être résistants, justement, à ce qu'on vienne remettre certaines choses en question. » (producteur)

- Enfin, des participants ont identifié les municipalités comme étant un type d'acteurs qu'il pourrait être plus difficile de convaincre de participer à la concertation éventuellement développée.

2.4.2.4 Sur les conditions de la concertation

Au gré des échanges concernant les possibilités d'action concertée en matière de sécurité alimentaire, les participants ont mentionné certaines conditions qui pouvaient restreindre ou faciliter cette concertation.

- Pour plusieurs participants, il faut tenir compte d'impératifs financiers qui pourraient restreindre la participation, pourtant pertinente, de certaines organisations ou de certains individus. Par contre, certains ont aussi souligné que les investissements dans une telle démarche de concertation pourraient éventuellement mener à des diminutions de certaines dépenses publiques.

« Moi, je suis permanent à l'organisme, mais il y en a plusieurs qui sont bénévoles. Ce sera à chaque organisme ou à chaque entreprise de gérer à ce moment-là. C'est certain que (organisme X), si on a les moyens, si on peut avoir les moyens et le temps aussi d'envoyer quelqu'un... » (organisme communautaire)

« Il faut comprendre aussi que, dans tous les cas, il y a toujours des intervenants qui sont avantagés par rapport à d'autres, dans le sens qu'ils sont payés pour être présents. Alors que pour les représentants d'organismes OSBL, ou les simples citoyens, ceux-là ne sont pas payés. Donc, c'est leur temps personnel. » (producteur)

« *Qu'il y ait un regroupement, un conseil de politique alimentaire là, je suis pas en désaccord avec ça. Moi, la question, c'est est-ce que tout le monde est volontaire? Y a-t-il des rémunérations là-dessus? Je parle pour tout le monde là. Ceux qui sont là-dessus.* » (producteur)

« *Moi, je suis de ceux qui pensent que, même s'il y a des coûts très importants reliés à ça, en faisant ce processus-là, on va sauver ailleurs. Finalement, en bout de ligne, on va être gagnants. [...] Ça prend un processus de concertation. C'est des gens qui vont mettre tous de leur temps. Ça ne peut pas être tous des bénévoles. C'est quelque chose de trop gros, je veux dire. On parle d'emplois. Il y a des coûts reliés à ça. Moi, je pense qu'il y aurait moyen d'aller chercher ces fonds-là sur des coûts qui découlent de ce manque-là de ne pas avoir de concertation jusqu'à maintenant. [...] Bien la première (dépense économisée) qui me vient en tête, c'est la santé. Les gens sont mieux nourris et ils ont une plus grande facilité à avoir accès à leurs aliments. Et ils sont conscients aussi qu'ils sont mieux produits, de façon plus adéquate, de façon plus durable pour le respect de l'environnement. C'est la qualité de vie de tout le monde qui est augmentée. Donc, inévitablement, les coûts de santé vont diminuer, baisse du stress, augmentation du niveau de vie, de la qualité de vie. Ça va avoir une action directe sur la santé qu'on a.* » (producteur)

- Comme il a été mentionné précédemment, des participants ont souligné l'importance d'établir une priorité dans les sujets qui seront placés au cœur des travaux de la concertation régionale en sécurité alimentaire. L'importance de fixer des objectifs en fonction d'un échéancier précis a aussi été invoquée.

« *Généralement, au-delà d'un sujet, on n'est pas efficace. Si on doit poursuivre ce genre de rencontres-là, je pense qu'on devrait cibler des points. Pour ma culture personnelle, je peux m'intéresser à tout ça. Mon souci premier, n'est pas ça, pas tout ça. Plusieurs éléments de ça. Bien sûr que je suis plus intéressé à discuter des choses dans lesquelles on est carrément impliqué, mais par contre, par souci d'impact national et international, je suis prêt à me prêter à l'ensemble des dossiers, mais pas, en tout cas, tout en même temps. Je pense que si on veut faire quelque chose de régional d'abord, à ce niveau, ou local, peu importe, il faut y aller, il faut cibler des choses. [...] On a une définition (de la sécurité alimentaire), mais on ne doit pas s'attarder. On doit attaquer élément par élément, autrement on ne s'en sortira pas. Mais je pense que tous ces éléments-là méritent d'être étudiés, mais un à la fois. Puis idéalement avec des pistes comme vous en avez données vers la fin. Idéalement les avoir à l'avance aussi, pour qu'on puisse avoir le temps de les regarder, se faire une opinion puis en parler avec nos gens avec qui on travaille.* » (organisme communautaire)

« *Il est possible de travailler sur un projet un peu plus global, avec l'ensemble des intervenants, si on a un objectif très précis à atteindre, très bien cadré. Sinon, j'y crois plus ou moins. Il faut aussi un délai précis par rapport à l'atteinte d'objectifs précis, comme avoir réalisé tel projet dans Lanaudière dans un an pour améliorer la sécurité alimentaire.* » (organisme communautaire)

- Des participants ont souligné le défi consistant à bâtir un projet commun qui puisse rallier les différents acteurs concernés par les différents aspects de la sécurité alimentaire.

« *Si on part très large et qu'on est tous d'horizons très différents, j'y crois très peu. Donc, le défi serait de fixer cet objectif qui serait commun à tout le monde. Il faut donc un projet qu'on est capable de mesurer dans le temps, et qui puisse rejoindre les missions très précises d'organismes très différents.* » (organisme communautaire)

- Par souci d'efficacité, des participants ont insisté sur la nécessité que tout le temps de la concertation ne soit pas « perdu » uniquement dans un processus amenant les différents acteurs à se connaître mutuellement. D'autres ont considéré, au contraire, qu'il serait important, en vue de développer une collaboration entre les différentes organisations et entreprises touchant

l'alimentation, par exemple à l'échelle locale, que celles-ci développent d'abord une bonne connaissance mutuelle et des échanges d'information. Il était question notamment de relations entre épiceries et organismes d'aide alimentaire.

« Il ne faut pas seulement prendre un an pour arriver à se connaître, les partenaires, pour arriver à quelque chose seulement deux, trois ou quatre ans plus tard ou pas pantoute. » (organisme communautaire)

« Ça prendrait de l'information locale. Même si on connaît les organismes, souvent on n'est pas sollicités plus que ça. Des fois, ça s'en va sur le « cruise control » un peu. Puis je sais que ça existe. Ils sont venus chercher des affaires un peu au magasin. Mais il n'y a personne qui va dire : « Si on avait plus de ci, plus de ça... » On pourrait faire mieux. » (distributeur)

- Selon certains, une concertation efficace en sécurité alimentaire devrait s'appuyer d'abord sur le travail terrain à l'échelle locale.

« Je pense qu'il faut partir du début, même si c'est bien plate les tables de concertation. Et je pense que c'est localement qu'il faut s'organiser. Par exemple, c'est bien plus facile pour l'épicier de (une municipalité) de voir le problème de (une municipalité). Et s'il y a une cuisine collective à (une municipalité) qu'il connaît bien, qui est capable de recevoir ses surplus et de les congeler et de les transformer... Je me suis renseigné par rapport aux normes, et c'est faisable. Même les inspecteurs pourraient entrer. On pourrait se donner des moyens comme ça pour jeter moins de nourriture. Beaucoup de choses seraient faisables localement, qu'on ne pense pas quand on est dans une réflexion globale. » (organisme communautaire)

TROISIÈME PARTIE

SYNTHÈSE

3. SYNTHÈSE

Dans cette partie du rapport, les résultats présentés de façon détaillée au chapitre précédent seront repris et résumés, dans la perspective d'en retenir les éléments qui seront utiles en vue de poursuivre la démarche régionale de réflexion et d'action en matière de sécurité alimentaire.

3.1 LES ACTEURS DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

La recherche-action a, peu à peu, incité les participants (surtout ceux qui ont participé aux groupes de discussion et, par la suite, au forum régional) à élargir leur connaissance des différents acteurs régionaux concernés par la sécurité alimentaire. Cette évolution amorcée est liée à une meilleure connaissance des différents aspects de la problématique. En fait, la démarche a invité les participants à porter attention à ceux qui n'étaient pas directement liés à leurs activités courantes ou qui, dans certains cas, n'étaient pas étroitement associés à des obligations auxquelles ils devaient se conformer (notamment les mesures d'hygiène et de salubrité). Il s'agissait de les amener à reconnaître que tous ces acteurs oeuvraient, d'une façon ou d'une autre, à assurer la sécurité alimentaire de la population lanauoise.

Dans l'ensemble, les participants ont pu identifier les principaux acteurs potentiels de la sécurité alimentaire : ceux de la production agricole, de la transformation et de la distribution alimentaires, des domaines social, environnemental, gouvernemental, scolaire et de la santé.

En ce qui concerne les responsabilités en matière de sécurité alimentaire, les participants ont reconnu que certaines sont d'ordre individuel, alors que d'autres relèvent de groupes d'acteurs particuliers. Une réflexion a été amorcée en ce qui concerne l'étendue possible des responsabilités de chacun, au-delà de leurs activités courantes ou des obligations qu'ils sont tenus de respecter (par exemple, les distributeurs alimentaires qui peuvent poser des actions en vue de contribuer à améliorer l'accès aux aliments pour les personnes démunies, ou les employés d'organismes d'aide alimentaire qui peuvent s'interroger sur la qualité des aliments offerts aux personnes démunies).

3.2 CE QUE REPRÉSENTE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

D'une certaine façon, la réflexion autour du concept de sécurité alimentaire a constitué un noyau dans la recherche-action. Il s'agissait de mettre en évidence les représentations initiales des différents groupes d'acteurs, afin de contribuer à un cheminement vers une compréhension plus globale et plus partagée de ce concept. Il s'agissait d'amener les participants à reconnaître l'existence de différents aspects de la sécurité alimentaire, ainsi que les interrelations entre ces différents aspects. Sans ouverture vers une telle compréhension commune et partagée du concept de sécurité alimentaire, la possibilité de développer une concertation régionale en la matière, et même la pertinence d'une telle démarche, auraient été compromises.

L'étude a montré qu'au départ, les participants avaient tendance à afficher une compréhension de la sécurité alimentaire très liée à leur secteur d'activités. Elle a montré également que deux des cinq aspects de la sécurité alimentaire semblaient dominer dans les représentations que les différents acteurs se faisaient de cette problématique. C'était l'accès aux aliments (surtout pour les personnes démunies) et la qualité des aliments (principalement les normes à respecter en matière d'hygiène et de salubrité). Les trois autres aspects considérés par l'étude (diversité des aliments, pérennité du système agroalimentaire et capacité de prise en charge citoyenne) ont été abordés de façon plutôt secondaire par les participants. Pourtant, dans une perspective globale de la problématique, la pérennité du système agroalimentaire constitue un axe de réflexion central et incontournable, alors que la capacité de prise en charge citoyenne oriente la réflexion vers l'action.

Malgré tout, de la même façon qu'elle a incité les participants à élargir leur connaissance au sujet des différents acteurs de la sécurité alimentaire, la recherche-action a sans doute contribué à faire évoluer leurs représentations concernant le concept même de sécurité alimentaire. Ces deux thèmes étaient, de toute façon, étroitement liés. Cela dit, l'évolution amorcée n'a pas été mesurée. De toute évidence, elle est variable selon les participants et il serait bien illusoire de prétendre que tous partagent désormais une même approche globale de la sécurité alimentaire.

Au cours de l'étude, différents obstacles à l'adoption « idéologique » d'une telle approche (nécessaire avant son éventuelle mise en œuvre concrète) par les différents acteurs concernés ont été identifiés. Parmi ceux-ci, on retrouve notamment : la connaissance toujours limitée des différents aspects de la sécurité alimentaire et des interrelations entre eux, les valeurs différentes animant les différents acteurs, leurs logiques d'action différentes, les ressources variables mais limitées dont ils disposent. On pourrait ajouter : les habitudes acquises (représentations et actions) et, parfois, une certaine tendance à envisager plus facilement les changements à opérer qui concernent les autres acteurs.

3.3 LES ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

L'étude a montré qu'en matière de sécurité alimentaire, les différents acteurs concernés semblent avoir, jusqu'à maintenant, surtout joué des rôles liés à leur mission officielle. Ainsi, les producteurs et distributeurs se sont principalement efforcés de respecter les normes et réglementations en matière d'hygiène et de salubrité. Certains ont également contribué à faciliter l'accès des personnes démunies à leurs surplus. Pour leur part, les organismes communautaires ont d'abord travaillé à assurer l'accès des personnes démunies à des aliments. Plusieurs ont aussi développé différents types d'activités éducatives, en vue notamment de contribuer à l'« empowerment » des personnes qui ont recours à leurs services, et d'accroître leur autonomie alimentaire. Toutefois, en général, les différentes activités visant à assurer la sécurité alimentaire dans Lanaudière (aspects accès aux aliments et qualité des aliments) s'en tiennent à agir en aval des problèmes, sans avoir vraiment prise sur leurs causes, et surtout celles qui sont de nature structurelle.

En ce qui concerne la connaissance des activités en sécurité alimentaire réalisées dans Lanaudière, l'étude a mis en évidence, encore une fois, une tendance à la « sectorisation », ainsi qu'une tendance à la « localisation ». Autrement dit, il semble que les différents acteurs connaissent surtout les activités en sécurité alimentaire réalisées au sein de leur propre secteur d'activités, et également celles réalisées dans leur région géographique immédiate.

Pour ce qui est des activités en matière de sécurité alimentaire qu'il faudrait développer dans la région, les participants ont considéré qu'elles devraient être surtout de nature pédagogique : sensibilisation, information, éducation, formation. Leur contenu pourrait toucher : les modes de production des aliments, les aliments plus sains, plus nutritifs et plus économiques, le savoir-faire culinaire, l'existence d'un problème réel d'insécurité alimentaire découlant de la pauvreté, etc. Selon certains, l'ensemble de la population pourrait être ciblée par ces activités, mais pour d'autres, certaines activités particulières pourraient s'adresser à des clientèles plus précises (par exemple, l'éducation en milieu scolaire pour les enfants). Quant à l'échelle territoriale à privilégier, les participants ont considéré qu'il faudrait réaliser des activités au niveau local aussi bien qu'au niveau régional.

Les principales contraintes à la réalisation d'activités en sécurité alimentaire identifiées dans le cadre de l'étude ont été le manque de ressources financières, ainsi que le manque de temps et de ressources humaines. Ces limites apparaissent encore plus importantes pour les organismes opérés par des bénévoles.

3.4 LES POSSIBILITÉS D'ACTION CONCERTÉE

La majorité des participants à l'étude ont jugé utile de développer une concertation régionale en matière de sécurité alimentaire et plusieurs arguments à cet effet ont été présentés. Ils portaient notamment sur la meilleure connaissance des acteurs, l'efficacité des actions entreprises, un meilleur partage de l'information, la force du regroupement dans le cadre de revendications, etc.

De prime abord, les participants ont eu tendance à considérer qu'il fallait développer cette concertation au sein de structures déjà existantes. Ont été mentionnés : les CLSC, la DSPE, la TPDSL. Toutefois, par la suite, la formule du CPA est apparue intéressante aux yeux de plusieurs. Ces derniers ont cependant jugé qu'il faudrait l'adapter à la réalité territoriale et administrative de Lanaudière, qui n'est pas celle d'une grande ville. La possibilité de créer plusieurs CPA (aux niveaux local et régional) a donc été envisagée, de même que celle de considérer l'existant CDBL comme un CPA. Il a également été question d'aborder la sécurité alimentaire dans toutes les tribunes possibles (structures existantes et nouvelles, sectorielles et intersectorielles).

En ce qui concerne les cibles de la concertation, c'est-à-dire les objets sur lesquels elle devrait porter, plusieurs participants ont eu tendance à considérer qu'il faudrait concentrer le travail sur quelques thématiques particulières. Des raisons d'efficacité ont été invoquées. Parmi les cibles possibles, on a mentionné notamment le rapatriement dans la région des surplus alimentaires actuellement dirigés vers les banques alimentaires montréalaises. Par contre, dans une perspective

globale de la sécurité alimentaire, quelques participants ont considéré important de développer une réflexion concertée tenant compte simultanément de différents problèmes interreliés. En ce sens, le développement d'une approche globale de la sécurité alimentaire, partagée par l'ensemble des acteurs concernés, pourrait constituer une priorité parmi les objets ciblés par le processus de concertation.

Du point de vue des participants, les acteurs à inclure dans une éventuelle démarche de concertation correspondent généralement aux différents acteurs identifiés comme étant concernés par la sécurité alimentaire. Toutefois, il a été mentionné que, pour des raisons d'efficacité, selon les thématiques abordées dans le cadre de la concertation, il pouvait être possible de restreindre occasionnellement la participation à un nombre limité d'acteurs. Par ailleurs, le statut à accorder, dans le cadre de cette concertation, aux acteurs particuliers que sont les grandes chaînes et l'industrie agroalimentaire (acteurs concernés au même titre que les autres ou cibles majeures dans les réflexions des autres acteurs ?) a représenté un défi particulier, qu'il faudrait résoudre en fonction d'objectifs stratégiques à déterminer. Enfin, les municipalités ont été identifiées comme un type d'acteurs qu'il pourrait être plus difficile de mobiliser comme participants à la concertation.

Les principales contraintes mentionnées, en ce qui concerne la possibilité de développer une concertation régionale sur la sécurité alimentaire, réfèrent aux intérêts et problèmes différents des différents acteurs, aux réalités différentes vécues à l'échelle locale et à l'échelle régionale et selon qu'on est « de la base » ou d'une organisation extérieure (« d'en haut »), ainsi qu'aux limites des ressources financières, humaines et de temps. D'autre part, des conditions ou moyens susceptibles de faciliter la mise en place du processus de concertation envisagé ont également été identifiés. Il s'agit notamment de développer une bonne connaissance mutuelle entre les acteurs concernés, de manifester de l'ouverture envers la démarche intégrant des aspects différents, d'obtenir un soutien financier de l'État, d'identifier une structure chargée de chapeauter la démarche, d'adopter une définition commune de la sécurité alimentaire et un vocabulaire commun concernant cette problématique, de mettre en place des moyens de communication efficaces pour assurer la circulation de l'information, d'établir des priorités dans les thématiques abordées et de fixer des objectifs en fonction d'un échéancier précis, de ne pas déconnecter la réflexion et l'action de ce qui est vécu « sur le terrain ».

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Avec la présente étude évaluative, fortement inspirée de la recherche-action, une autre étape vient d'être franchie dans la démarche lanauoise de réflexion et d'action concernant la sécurité alimentaire. Bien que jugée ambitieuse, voire peu réaliste, par certains partenaires au départ, et bien que semée de quelques embûches au fil de son déroulement, cette étude a nécessairement constitué un pas de plus vers une meilleure connaissance de ce qui se pense et se fait en sécurité alimentaire dans la région, et vers une compréhension plus globale et plus partagée de cette problématique entre les différents acteurs concernés.

Il va de soi que s'aventurer hors des sentiers battus comporte certains risques. Le chemin est parfois cahoteux et, après certaines courbes plus raides ou certaines montées plus escarpées, on peut avoir l'impression qu'il va se terminer en cul-de-sac. Et, même si les éclaireurs (que sont la DSPE et la TPDSL) ont une boussole pour guider la troupe, les membres de cette dernière expriment parfois des doutes ou même des inquiétudes quant à l'issue de l'aventure.

On pouvait supposer, au départ, que les différents acteurs de la sécurité alimentaire appartenaient à des milieux différents, qu'ils ne travaillaient pas nécessairement les uns avec les autres, qu'ils avaient sans doute des compréhensions bien limitées ou sectorielles de la sécurité alimentaire et que, probablement, ils ne parlaient pas tout à fait le même langage. L'étude tend à confirmer ces présuppositions qui se sont parfois traduites en frustrations dans le feu des discussions autour de concepts non définis au départ. Cependant, dans sa dimension formative, la recherche-action a malgré tout semé le germe de l'approche globale qui serait la prémisse à la mise en place éventuelle d'une concertation régionale en matière de sécurité alimentaire.

RECOMMANDATIONS

Afin de tirer profit des conclusions précédentes et des nombreux constats rassemblés aux chapitres des résultats et de leur synthèse, les recommandations suivantes sont adressées par le comité d'évaluation aux différents acteurs concernés par la problématique de la sécurité alimentaire dans Lanaudière.

A) Pour les organisateurs du forum régional sur la sécurité alimentaire, soit la TPDSL, la DSPE et les organisations membres du comité d'évaluation :

1. Contingenter la participation au forum des différentes catégories d'acteurs, afin de ne pas biaiser les discussions vers l'un ou l'autre des aspects de la sécurité alimentaire (par exemple, l'accès aux aliments pour les personnes démunies).

2. Afin d'assurer une continuité de la démarche, développer le contenu du forum à partir des résultats de la présente étude.
3. Si les échanges qui auront lieu lors du forum confirment l'intérêt observé dans le cadre de l'étude pour la mise en place d'une concertation régionale en matière de sécurité alimentaire, amorcer la réalisation de ce projet principal en identifiant, avec les participants, de premières balises à inclure dans un plan d'action à développer par la suite et, si possible, le type de structure de concertation à privilégier.
4. Diffuser auprès des différents acteurs concernés les résultats de l'étude ainsi que les actes du forum.
5. Assurer le suivi ou la transition entre la tenue du forum régional et le développement éventuel d'une concertation régionale en matière de sécurité alimentaire.

B) Pour les organisations qui travailleront éventuellement à la mise en place d'une concertation régionale en matière de sécurité alimentaire :

1. Poursuivre la réflexion afin de déterminer le type de structure de concertation à privilégier. Par exemple, explorer plus à fond le modèle des CPA et les possibilités de l'adapter à une région en grande partie rurale comportant six MRC et plusieurs municipalités.
2. Conserver une préoccupation pour l'articulation des actions en matière de sécurité alimentaire qui seront réalisées aux niveaux local et régional. Déterminer des priorités d'action pour chacun de ces niveaux d'intervention.
3. Déterminer quels acteurs seront invités à participer à la concertation régionale. En outre, adopter des orientations stratégiques qui permettront de déterminer plus particulièrement le statut à accorder aux grandes chaînes et à l'industrie agroalimentaires dans le cadre de cette concertation. Si nécessaire, identifier également et mettre en œuvre des moyens d'obtenir la participation d'acteurs moins facilement mobilisés par cette problématique, par exemple le milieu municipal et celui de l'environnement.
4. Adopter rapidement une définition commune de la sécurité alimentaire qui puisse constituer une base au développement d'une approche globale de la sécurité alimentaire partagée par les différents acteurs régionaux concernés. Accorder, éventuellement, une importance particulière à l'aspect de la pérennité du système agroalimentaire, qui réfère au développement durable et est susceptible de constituer une motivation idéologique, c'est-à-dire de donner du sens à la concertation régionale axée sur une approche globale.

BIBLIOGRAPHIE

BÉGIN, Claude, Lise OUELLET et Céline POISSANT. *Programme de subvention de projets en matière de sécurité alimentaire (2002-2004). Cadre régional de gestion*, Saint-Charles-Borromée, Direction de santé publique et d'évaluation, Régie régionale de la santé et des services sociaux de Lanaudière, janvier 2003, 32 p.

BÉGIN, Claude, et Lise OUELLET. *Développement social, développement des communautés et sécurité alimentaire*, Présentation réalisée dans le cadre de la Rencontre des promoteurs de projets à Repentigny et à Saint-Esprit, Saint-Charles-Borromée, Régie régionale de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, janvier 2003, 10 p.

COMMISSION DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION (CAPA), ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC. *La sécurité alimentaire : un enjeu de société, une responsabilité de tous les intervenants de la chaîne alimentaire*, Québec, Assemblée nationale, 11 juin 2004, 40 p.

DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE DE MONTRÉAL-CENTRE. « Vers un conseil de politique alimentaire à Montréal ? », dans *Des gestes plus grands que la panse*, Dossier 10, Montréal, novembre 2004, 12 p.

ÉQUITERRE. *La sécurité alimentaire au Québec ; Par un développement intégré, durable et légitime de l'agroalimentaire. Mémoire soumis à la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation du Québec*, Montréal, 23 janvier 2004, 39 p.

GAUVIN, J.L., et coll. *Agir ensemble pour contrer l'insécurité alimentaire du Québec*, Ordre professionnel des diététistes, 1996, 35 p.

INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC. *Les 8^{es} journées annuelles de santé publique. Sur tous les fronts, bâtir la santé. Programme final*, Québec, 2004, 86 p.

INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC. *La santé des communautés : perspectives pour la contribution de la santé publique au développement social et au développement des communautés*, *Revue de littérature*, Québec, avril 2002-A, 46 p.

INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC. *La santé des communautés : perspectives pour la contribution de la santé publique au développement social et au développement des communautés, Conceptions, actions, enjeux, défis et préoccupations : points de vue d'acteurs de directions de santé publique*, août 2002-B, 40 p.

LAMOTHE, Bernard. *Le développement social dans Lanaudière : sensibiliser, concerter, mobiliser pour le mieux-être de la population*, Joliette, Table des partenaires du développement social de Lanaudière, septembre 2001, 78 p.

LANG, Tim, et Michael HEASMAN. *Food Wars. The Global Battle for Mouths, Minds and Markets*, Londres, Earthscan, 2004, 365 p.

LECLERC, Bernard-Simon, Louise LEMIRE et Céline POISSANT. *La fonction évaluation à la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Lanaudière. Cadre de référence pour une démarche participative*, Saint-Charles-Borromée, Direction de santé publique, Service de connaissance/surveillance/recherche/évaluation, janvier 2000, 65 p.

LEDROU, I. et J. GERVAIS. « Insécurité alimentaire », dans *Rapports sur la santé*, Statistique Canada, n° 82-003 au catalogue, vol. 16, n° 3, mai 2005, p. 55-59.

MILLSTONE, É. et T. LANG. *The Penguin Atlas of Food. Who Eats What, Where, and Why?* Harmondsworth, Penguin, 2003, 129 p.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX. *Rapport national sur l'état de santé de la population du Québec, Produire la santé*, Gouvernement du Québec, Québec, 2005, 120 p.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX. *Programme national de santé publique 2003-2012*, Québec, Gouvernement du Québec, Québec, 2003, 133 p.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX. *Cadre de référence. Programme de subvention de projet en matière de sécurité alimentaire*, Québec, juin 2002, 10 p.

NORBERHG-HODGE, H., T. MERRIFIELD et S. GORELICK. *Manger local. Un choix écologique et économique*, Montréal, Les Éditions Écosociété, 2005, 169 p.

POISSANT, Céline. *Proposition d'évaluation participative sur l'état des préoccupations, des interventions et des possibilités d'action concertée en sécurité alimentaire dans Lanaudière*, Joliette, Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, octobre 2005, 5 p.

POISSANT, Céline, et Marie-Andrée DEVYNCK. *Agriculture écologique et développement social durable dans Lanaudière : Le point de vue d'acteurs du milieu*, Joliette, Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, août 2005, 159 p. et annexes.

POISSANT, Céline, et Marie-Andrée DEVYNCK. *Vers un système agroalimentaire écologiquement et socialement durable dans Lanaudière*, Joliette, Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, 2005, 71 p.

POISSANT, Céline, Monique DUCHARME et Sylvie QUIRION. *Les nouveaux enjeux de la sécurité alimentaire dans une perspective régionale de santé publique*, Saint-Charles-Borromée, Régie régionale de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, janvier 2004, 22 p.

POISSANT, Céline, et Louise LEMIRE. *Portrait des ressources oeuvrant pour la sécurité alimentaire dans Lanaudière*, Saint-Charles-Borromée, Régie régionale de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, septembre 2003, 167 p.

ROUFFIGNAT, J., L. DUBOIS, J. PANET-RAYMOND, P. LAMONTAGNE, S. CAMERON, et M. GIRARD. *Agir pour la sécurité alimentaire. Soutenir des pratiques d'intervention favorisant le développement social*, Québec, Université Laval, Département de géographie, avril 2002, 27 p.

ROUFFIGNAT, J., L. DUBOIS, J. PANET-RAYMOND, P. LAMONTAGNE, S. CAMERON et M. GIRARD. *De la sécurité alimentaire au développement social. Les effets des pratiques alternatives dans les régions du Québec 1999-2000. Rapport synthèse*, Québec, Université Laval, Département de géographie, novembre 2001, 181 p.

SABOURIN, Paul, Roch HURTUBISE, Josée LACOURSE et autres. *Citoyens, bénéficiaires et exclus : usages sociaux et modes de distribution de l'aide alimentaire dans deux régions du Québec : la Mauricie et l'Estrie*, Conseil québécois de la recherche sociale, janvier 2000, 368 p.

UNION DES CONSOMMATEURS. *Mémoire de l'Union des consommateurs. La sécurité alimentaire au Québec*, Montréal, 23 janvier 2004, 18 p.

UNION PAYSANNE. *Pour une véritable sécurité alimentaire, mémoire soumis par l'Union paysanne à la Commission parlementaire de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation sur les nouveaux enjeux de la sécurité alimentaire au Québec*, Saint-Germain-de-Kamouraska, février 2004, 23 p.

UNION PAYSANNE DE LANAUDIÈRE. *Les véritables enjeux de la sécurité alimentaire en lien avec le modèle agricole dominant. Mémoire déposé à la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation du Québec*, Saint-Ignace-de-Loyola, 22 janvier 2004, p. 8-9.

WARIDEL, Laure. *L'envers de l'assiette et quelques idées pour la remettre à l'endroit*, Montréal, Éditions Écosociété, 2003, 173 p.

ZIEGLER, Jean. *Le droit à l'alimentation*, Paris, Mille et une nuits, 2002, 228 p.

ANNEXE 1

**COMMUNIQUÉ POUR L'ANNONCE
DU SONDAGE**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Épiceries, dépanneurs, traiteurs de cafétérias d'écoles et organismes d'aide alimentaire : votre participation à un sondage est importante

Lanaudière, le 28 octobre 2005 – Au cours du mois de novembre, des épiceries, des dépanneurs, des traiteurs des cafétérias d'écoles et des organismes d'aide alimentaire seront sollicités par téléphone pour répondre à un court questionnaire portant sur les différents aspects de la sécurité alimentaire. Les questions porteront, par exemple, sur l'accès pour tous à des aliments sains et nutritifs, les modes de production des aliments, l'origine des aliments vendus dans la région et sur l'information disponible sur l'alimentation.

L'étude vise à mieux connaître les préoccupations, les activités et les possibilités d'action concertée sur la sécurité alimentaire de différentes organisations régionales. Les résultats aideront les organisations concernées à agir toutes ensemble sur cette problématique.

La Direction de santé publique et d'évaluation tient donc à souligner l'importance de prendre le temps de répondre, si vous êtes contactés. La participation des répondants permettra de développer une meilleure connaissance et une meilleure compréhension de la situation régionale en matière de sécurité alimentaire. Les retombées de l'étude seront très utiles pour la population lanaudoise.

Partenaires

Cette étude est réalisée par la Direction de santé publique et d'évaluation de l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière et par la Table des partenaires du développement social de Lanaudière. Les collaborateurs sont : la commission scolaire des Affluents, le Conseil régional de l'Environnement de Lanaudière, la Fédération de l'UPA de Lanaudière, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec ainsi que Moisson Lanaudière.

- 30 -

Source : Pascale Lamy
Agente d'information, Direction de santé publique et d'évaluation
(450) 759-1157 poste 4437
pascale_lamy@ssss.gouv.qc.ca

Information : Céline Poissant
Agente de recherche
Direction de santé publique et d'évaluation
(450) 759-1157 poste 4269
celine_poissant@ssss.gouv.qc.ca

ANNEXE 2

QUESTIONNAIRE
(version fermée)

INTRODUCTION QUESTIONNAIRE FERMÉ (par téléphone)

Bonjour!

J'aimerais parler à :

- la personne qui coordonne ou dirige votre organisme (organisme communautaire)
 - la personne qui gère ou dirige votre entreprise (épicerie, dépanneur, traiteur).
- Si cette personne n'est pas disponible présentement, quand est-ce que je pourrais la rappeler ? _____
(jour + heure)

Bonjour! Vous êtes bien M _____ ?
Mme _____ ?

Je m'appelle _____. Je travaille pour :

- la Direction de santé publique et d'évaluation de l'Agence de la santé de Lanaudière
- la Table des Partenaires du développement social de Lanaudière

Je vous appelle pour vous inviter à répondre à un court questionnaire dans le cadre d'une recherche sur la sécurité alimentaire. Le but de la recherche est de mieux connaître globalement les préoccupations, les activités et les possibilités d'action sur la sécurité alimentaire dans Lanaudière, afin de développer une concertation régionale à ce sujet.

Cette recherche est soutenue par plusieurs organismes de Lanaudière, dont la Direction de santé publique et d'évaluation de l'Agence de la santé de Lanaudière et la Table des partenaires du développement social de Lanaudière (+ l'UPA, le MAPAQ, le Conseil régional de l'Environnement, Moisson Lanaudière et la Commission scolaire des Affluents).

Votre opinion est très importante pour l'étude. Ça ne prendra que 10 minutes de votre temps.

Acceptez-vous de répondre? Oui
Non → Pouvez-vous me dire pour quelle raison vous n'acceptez pas de répondre à ce questionnaire ? _____

→ Si vous n'êtes pas disponible présentement, préférez-vous que je vous rappelle à _____ (heure)
ou à _____ (heure) ?
→ Y a-t-il un autre moment qui vous conviendrait mieux ? _____
(jour + heure)

Si vous voulez plus d'informations sur cette recherche, vous pouvez appeler Céline Poissant, la chercheuse responsable, au 450 759-1157, poste 4269. Ou elle peut vous rappeler si vous préférez.

CONSIGNES GÉNÉRALES

Pour chaque question, je vais vous proposer des choix de réponses. Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Vous répondez ce que vous pensez. Toutes vos réponses demeureront confidentielles (compilation statistique des réponses sans que les noms apparaissent nulle part).

Questionnaire fermé, évaluation sécurité alimentaire Lanaudière 2005

Nom de l'entreprise ou de l'organisme : _____	Numéro du questionnaire : _____
Titre d'emploi : _____	Nom de l'intervieweuse : _____
	Date : _____

1. Pour chacun des énoncés que je vais vous lire, dites-moi si, selon vous, ils ont un lien avec la sécurité alimentaire.

ÉNONCÉS	Oui	Non	NSP	NRP
a) La survie alimentaire des personnes pauvres et démunies				
b) Les qualités nutritives des aliments disponibles en épicerie				
c) Le suremballage des aliments				
d) L'hygiène et la salubrité des aliments				
e) Le respect de l'environnement dans la production agricole				
f) La consommation des aliments le plus près possible du lieu où ils sont produits				
g) Les connaissances de base en cuisine				
h) Le prix juste des aliments, pour les producteurs et pour les consommateurs				
i) L'information sur les aliments qui permettent d'être en bonne santé				
j) Le respect des travailleurs agricoles				
k) Le respect des préférences alimentaires personnelles et culturelles				

2. Pour chacune des activités suivantes, dites-moi si votre organisme ou entreprise la pratique.

ACTIVITÉS	Oui	Non	NSP	NRP
a) faire de la sensibilisation sur l'alimentation saine				
b) faire des liens avec d'autres organismes ou entreprises pour améliorer la sécurité alimentaire				
c) donner des aliments ou des bons d'achat d'aliments				
d) informer les gens sur la sécurité alimentaire				
e) se procurer, acheter, vendre ou distribuer des aliments produits dans le respect de l'environnement				
f) se procurer, acheter, vendre ou distribuer des aliments produits dans Lanaudière				
g) faire la transformation d'aliments produits dans Lanaudière				
h) indiquer la provenance des aliments				
i) s'assurer de l'hygiène et de la salubrité des aliments				
j) s'assurer d'offrir des aliments sains et nutritifs				
k) offrir des aliments diversifiés				
l) offrir des aliments à des prix abordables				
m) offrir des ateliers pour développer les habiletés culinaires				
n) autres activités :				

3. Parmi les choix suivants, quelle(s) contrainte(s) empêcherai(en)t votre organisme ou entreprise de faire des activités pour contribuer à assurer la sécurité alimentaire, ou d'en faire davantage ?
(plusieurs choix possibles)

CONTRAINTES	Oui	Non	NSP	NRP
a) le manque de temps				
b) les coûts engendrés				
c) le manque d'intérêt				
d) le manque de ressources humaines				
e) le manque de connaissance sur le sujet				
f) la distance à parcourir				
g) la mission de l'organisme ou entreprise				
h) autres contraintes :				

4. Avant aujourd'hui, aviez-vous déjà entendu parler de sécurité alimentaire très souvent, assez souvent, rarement ou jamais ?

- a) très souvent c) rarement NSP
 b) assez souvent d) jamais NRP

5. Selon vous, est-ce que votre organisme ou entreprise a un rôle très important, assez important, peu important ou pas du tout important à jouer pour assurer la sécurité alimentaire ?

- a) très important c) peu important NSP
b) assez important d) pas du tout important NRP

6. Plusieurs organismes ou entreprises de la région peuvent jouer un rôle pour assurer la sécurité alimentaire. Selon vous, serait-il très utile, assez utile, peu utile ou pas du tout utile qu'ils se regroupent pour agir de façon plus efficace ?

- a) très utile c) peu utile NSP
b) assez utile d) pas du tout utile NRP

7. Accepteriez-vous de participer à un groupe de discussion sur la sécurité alimentaire dans Lanaudière qui aura lieu au mois de janvier 2006 ? Ces rencontres d'environ 2 heures serviront aussi à recueillir de l'information pour l'étude en cours.

- a) oui c) non → Passez à Q. 10
b) peut-être

8. Quel moment vous conviendrait le mieux ?

- a) un jour de la semaine c) la fin de semaine
b) un soir de la semaine d) en tout temps

9. Pouvez-vous nous donner votre nom et votre numéro de téléphone pour que nous puissions vous contacter à ce sujet ?

→ Bien sûr, ces informations demeureront confidentielles. Nous vous rappellerons pour vous inviter aux groupes de discussion quand ils seront organisés.

Les questions qui suivent permettront de tracer un portrait général des répondants sans toutefois les identifier individuellement. Les données seront traitées de façon anonyme.

10. Quel est votre sexe ? a) homme b) femme

11. Dans quelle catégorie d'âge vous situez-vous ? (*les nommer*)

- a) 18 à 24 ans d) 45 à 54 ans
b) 25 à 34 ans e) 55 ans et plus
c) 35 à 44 ans

12. Quel est le plus haut niveau de scolarité que vous avez complété ? (*les nommer*)

- a) primaire
b) secondaire
c) diplôme d'études professionnelles (DEP)
d) collégial
e) universitaire
f) autre : _____

13. Dans quelle municipalité se situe votre organisme ou entreprise ? _____

14. Pour chacun des types de produits suivants, pouvez-vous me dire s'il occupe plus de 5 % des tablettes dans votre commerce? (*question seulement pour les épiceries et dépanneurs*)

TYPES DE PRODUITS	Oui	Non	NSP	NRP
a) produits laitiers				
b) fruits et légumes				
c) viande fraîche				
d) conserves				

CONCLUSION

Merci d'avoir bien voulu prendre quelques minutes de votre temps pour répondre à nos questions. Les résultats de l'étude seront rendus publics au printemps prochain, dans le cadre d'un événement régional sur la sécurité alimentaire. Vous serez alors invité à y participer.

ANNEXE 3

QUESTIONNAIRE
(version ouverte)

PRISE DE CONTACT TÉLÉPHONIQUE QUESTIONNAIRE OUVERT (entrevues en face à face)

Bonjour !

J'aimerais parler à : _____

(la personne qui coordonne ou dirige l'organisation, la direction ou le service)

→ *Si cette personne n'est pas disponible présentement, quand est-ce que je pourrais la rappeler ?* _____
(jour + heure)

Bonjour ! Vous êtes bien M _____ ?
Mme _____ ?

Je m'appelle _____. Je travaille pour :

- la Direction de santé publique et d'évaluation de l'Agence de la santé de Lanaudière
- la Table des Partenaires du développement social de Lanaudière

Je vous appelle pour vous inviter à participer à une entrevue d'environ une heure, dans le cadre d'une recherche sur la sécurité alimentaire. Le but de la recherche est de mieux connaître globalement les préoccupations, les activités et les possibilités d'action sur la sécurité alimentaire dans Lanaudière, afin de développer une concertation régionale sur cette problématique et d'y trouver des solutions. Votre opinion à ce sujet est très importante, parce que votre organisation peut être un partenaire important pour cette concertation.

Cette étude est soutenue par plusieurs organismes de Lanaudière, dont la Direction de santé publique et d'évaluation de l'Agence de la santé de Lanaudière et la Table des partenaires du développement social de Lanaudière (+ l'UPA, le MAPAQ, le Conseil régional de l'Environnement de Lanaudière, Moisson Lanaudière et la Commission scolaire des Affluents).

Si vous acceptez de participer, j'irais vous rencontrer à ce sujet dans votre organisme, dans les prochains jours. Les entrevues ont lieu entre le 24 octobre et le 11 novembre 2005.

Acceptez-vous de participer? Oui ₁ → *À quel moment puis-je vous rencontrer ?* _____
(jour + heure)

Coordonnées : _____

Non ₂ → *Pouvez-vous me dire pour quelle raison vous n'acceptez pas de participer à cette entrevue ?*

Si vous voulez plus d'informations sur cette recherche, vous pouvez appeler Céline Poissant, la chercheuse responsable, au 450 759-1157, poste 4269. Ou elle peut vous rappeler si vous préférez.

CONSIGNES GÉNÉRALES (lors de l'entrevue)

Texte :

1. Rappel des objectifs de la recherche (page précédente).
2. Dire aussi : « *Pour plusieurs questions, je vais vous proposer des choix de réponses. D'autres questions sont ouvertes (à développement). Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Vous répondez ce que vous pensez. Toutes vos réponses sont importantes et demeureront confidentielles.* »
3. Dans le questionnaire, les infos en italiques sont pour l'intervieweuse seulement.

Consignes :

1. Ne pas dépasser une heure d'entrevue.
2. Pour les questions fermées :
 - S'en tenir à la formulation précise des questions, sans interpréter
 - Ne jamais offrir comme choix de réponse, au départ, les NSP (ne sait pas) et NRP (ne répond pas).
3. Pour les questions ouvertes :
 - Respecter le plus possible la formulation précise des questions.
 - L'objectif est de faire parler les personnes interviewées, qu'elles expliquent leur point de vue le plus possible. On veut comprendre où chaque organisation se situe par rapport à la sécurité alimentaire.
 - Éviter le plus possible de suggérer des réponses.
 - Noter le plus possible les réponses **dans les mots et expressions de la personne interviewée.**

3. Est-ce que votre organisation a un mandat (*officiel*) en lien avec la sécurité alimentaire ?

a) oui b) non → Passez à Q. 5

4. De quel mandat s'agit-il ?

→ Passez à Q. 6

5. Selon vous, pourquoi votre organisation n'a-t-elle pas de mandat en lien avec la sécurité alimentaire?

6. Pour chacune des activités suivantes, dites-moi si votre organisme ou entreprise la pratique.

ACTIVITÉS	Oui	Non	NSP	NRP
a) faire de la sensibilisation sur l'alimentation saine				
b) faire des liens avec d'autres organismes ou entreprises pour améliorer la sécurité alimentaire				
c) donner des aliments ou des bons d'achat d'aliments				
d) informer les gens sur la sécurité alimentaire				
e) se procurer, acheter, vendre ou distribuer des aliments produits dans le respect de l'environnement				
f) se procurer, acheter, vendre ou distribuer des aliments produits dans Lanaudière				
g) faire la transformation d'aliments produits dans Lanaudière				
h) indiquer la provenance des aliments				
i) s'assurer de l'hygiène et de la salubrité des aliments				
j) s'assurer d'offrir des aliments sains et nutritifs				
k) offrir des aliments diversifiés				
l) offrir des aliments à des prix abordables				
m) offrir des ateliers pour développer les habiletés culinaires				
n) autres activités :				

7. Votre organisation a-t-elle l'intention de développer des activités ou interventions pour contribuer à assurer la sécurité alimentaire, ou d'en faire davantage ?

a) oui b) non → Passez à Q. 9

8. Lesquelles ?

→ Passez à Q. 10

9. Pourquoi votre organisation n'a-t-elle pas l'intention de développer de telles activités ou d'en faire davantage ? (*choix délibéré ou contraintes ?*)

10. Parmi les choix suivants, quelle(s) contrainte(s) empêcherai(en)t votre organisation de faire des activités pour contribuer à assurer la sécurité alimentaire ? (*toutes les nommer*)

CONTRAINTES	Oui	Non	NSP	NRP
a) le manque de temps				
b) les budgets limités				
c) le manque d'intérêt				
d) le manque de ressources humaines				
e) le manque de connaissance sur le sujet				
f) la distance à parcourir				
g) le manque de concertation entre les organisations concernées				
h) la mission de l'organisme ou entreprise				
i) autres contraintes :				

11. D'après vous, votre organisation a-t-elle un rôle très important, assez important, peu important ou pas du tout important à jouer pour assurer la sécurité alimentaire ?

a) très important c) peu important NSP
 b) assez important d) pas du tout important NRP

12. Pourquoi ?

13. Selon vous, quels seraient les principaux acteurs de la région (*organisations, groupes, entreprises, individus*) ayant un rôle à jouer pour assurer la sécurité alimentaire ?

ANNEXE 4

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ POUR LES GROUPES DE DISCUSSION

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ

concernant la participation à un groupe de discussion dans le cadre de l'Évaluation de l'état des préoccupations, des interventions et des possibilités d'action concertée en matière de sécurité alimentaire dans Lanaudière

Objet de la rencontre

Vous avez été invité à participer, en tant que représentant(e) d'un organisme concerné par la sécurité alimentaire des Lanaudois, à un groupe de discussion. Celui-ci est réalisé dans le cadre d'une démarche d'évaluation portant sur l'état des préoccupations, des interventions et des possibilités d'action concertée des organisations régionales en matière de sécurité alimentaire dans Lanaudière

Déroulement de la rencontre

L'agente de recherche de la Direction de santé publique et d'évaluation responsable de la réalisation de l'évaluation agira comme animatrice de la rencontre. Les thèmes et les questions qui seront abordés sont inclus dans un guide de discussion qui a été validé par le comité d'évaluation de la démarche.

Ce comité d'évaluation est composé des personnes suivantes : Chantal Lalonde et Chantale Riel, déléguées de la Table des partenaires du développement social de Lanaudière (TPDSL) ; Céline Poissant, Monique Ducharme et Geneviève Marquis, déléguées de la Direction de santé publique et d'évaluation (DSPE) de l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière; Viviane Rondeau, déléguée de la Commission scolaire des Affluents ; Maurice Paquin, délégué du Conseil régional de l'environnement de Lanaudière (CREL) ; Gilbert Mathieu, délégué de la Fédération de l'UPA de Lanaudière ; Martial Landreville, délégué du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) ; et Sylvie Boucher, déléguée de Moisson Lanaudière.

Liberté de participation

Vous avez le droit de refuser de répondre à toute question en cours de discussion, ou de décider de vous retirer de cette rencontre à tout moment.

Confidentialité

Le contenu de la rencontre sera enregistré sur bande magnétique, afin de pouvoir par la suite rendre compte de l'ensemble des opinions émises. Toutefois, les noms des participant(e)s ne seront jamais directement associés à leurs propos respectifs dans le cadre des rapports et documents qui seront produits après l'analyse et l'interprétation des données.

Consentement

1. J'ai eu l'occasion de poser toutes les questions voulues sur cette rencontre et sur la démarche d'évaluation, et on y a répondu à ma satisfaction.
2. Je comprends que je demeure libre de me retirer de cette rencontre d'évaluation en tout temps.
3. J'ai lu et je comprends le contenu de ce formulaire.
4. Je, sousigné(e), accepte de participer à cette rencontre d'évaluation à titre de personne mandatée pour cela par un organisme concerné par la sécurité alimentaire des Lanaudois.

_____ Signature de l'informateur(trice)	_____ Date	_____ Signature de l'agente de recherche de la DSPE de Lanaudière	_____ Date
_____ Signature de l'agente de concertation de la TPDSL	_____ Date	_____ Signature de la technicienne en recherche de la DSPE de Lanaudière	_____ Date

ANNEXE 5

GUIDE DE DISCUSSION

Guide de discussion sur l'état des préoccupations, des interventions et des possibilités d'action concertée des organisations régionales en matière de sécurité alimentaire dans Lanaudière

Thème	Sous-thème	Questions type	Durée
1. Le concept de sécurité alimentaire	1.1 Les différents aspects	<ul style="list-style-type: none"> • La sécurité alimentaire de la population lanaudoise sera-t-elle assurée quand tous les citoyens auront la possibilité de se procurer des aliments dans une épicerie ou à une ressource d'aide alimentaire près de chez eux ? (<i>accès aux aliments, diversité des aliments, revenu à assurer pour accès... ; et les autres aspects ?</i>) • La sécurité alimentaire de la population lanaudoise sera-t-elle assurée quand les producteurs agricoles utiliseront moins de pesticides et d'OGM dans leurs champs et moins d'antibiotiques et de farines animales pour nourrir leurs animaux ? (<i>qualité des aliments : sécurité sanitaire, mode de production, traçabilité, étiquetage, inspection ; et les autres aspects ?</i>) • La sécurité alimentaire de la population lanaudoise est-elle assurée étant donné que les gouvernements imposent des normes et appliquent des mesures de contrôle de la qualité aux niveaux de la production, de la transformation et de la distribution alimentaires ? (<i>qualité des aliments : sécurité sanitaire ; et les autres aspects ?</i>) • Les aliments sont-ils des marchandises comme les autres ? (<i>droit aux aliments ; accès aux aliments</i>) 	20 min.
	1.2 L'approche globale	<ul style="list-style-type: none"> • Est-il possible de développer une approche globale de la sécurité alimentaire qui tiendrait compte de tous ses aspects ? (<i>accès aux aliments, qualité des aliments, diversité des aliments, pérennité du système agroalimentaire, capacité de prise en charge citoyenne dont éducation</i>) • Dans une perspective de développement durable, la DSPE et la TPDSL souhaitent développer une approche globale de la sécurité alimentaire dans Lanaudière. Quel sera leur plus gros défi pour y parvenir ? (<i>ampleur de la tâche ? visions différentes ? mandats restreints des organisations ? manque de moyens ?</i>) 	10 min.

Guide de discussion sur l'état des préoccupations, des interventions et des possibilités d'action concertée des organisations régionales en matière de sécurité alimentaire dans Lanaudière

Thème	Sous-thème	Questions type	Durée
2. Les acteurs concernés	2.1 Identification des acteurs (responsabilités)	<ul style="list-style-type: none"> • Y a-t-il des aspects de la sécurité alimentaire qui relèvent seulement de la responsabilité individuelle des citoyens-consommateurs ? (<i>accès aux aliments, qualité des aliments, diversité des aliments, pérennité du système agroalimentaire, capacité de prise en charge citoyenne</i>) • Peut-on s'en remettre seulement aux différents niveaux de gouvernements pour assurer la sécurité alimentaire de la population lanauoise ? (<i>accès aux aliments, qualité des aliments, diversité des aliments, pérennité du système agroalimentaire, capacité de prise en charge citoyenne</i>) • Est-ce que toutes les organisations et les entreprises lanauoises qui ont un lien avec les aliments ont un rôle à jouer pour assurer la sécurité alimentaire de la population ? (<i>accès aux aliments, qualité des aliments, diversité des aliments, pérennité du système agroalimentaire, capacité de prise en charge citoyenne</i>) 	15 min.
	2.2 Le rôle des organisations concernées	<p>La majorité des répondants au sondage ont considéré que leur organisation ou entreprise avait un rôle très important (<i>54 % questionnaire fermé ; 50 % questionnaire ouvert</i>) ou assez important (<i>35 % questionnaire fermé ; 21 % questionnaire ouvert</i>) à jouer pour assurer la sécurité alimentaire. (<i>total : 89 % ou 71 %</i>). Toutefois, l'expression « sécurité alimentaire » ne semblait pas signifier la même chose pour chacun d'entre eux.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Certaines de ces organisations ou entreprises n'ont pas de mandat spécifique ou prioritaire en cette matière (<i>par ex. les MRC et municipalités ou les syndicats de base de producteurs agricoles</i>). Ces organisations peuvent-elles malgré tout jouer un rôle pour assurer la sécurité alimentaire dans Lanaudière ? • En matière de sécurité alimentaire, est-ce que les producteurs agricoles, les institutions d'enseignement de l'agriculture, les transformateurs et les distributeurs alimentaires, les traiteurs des écoles, les organismes de réglementation de l'agriculture et les organismes environnementaux doivent se préoccuper exclusivement de la <i>sécurité sanitaire</i> des aliments ? Quel avantage auraient-ils à s'intéresser aux autres aspects ? (<i>accès aux aliments, diversité des aliments, pérennité du système agroalimentaire, capacité de prise en charge citoyenne</i>) • En matière de sécurité alimentaire, est-ce que les organismes communautaires d'aide alimentaire, les institutions scolaires, les municipalités et les regroupements d'élus (MRC, CRÉ) doivent se préoccuper exclusivement de l'<i>accès aux aliments</i> ? Quel avantage auraient-ils à s'intéresser aux autres aspects ? (<i>qualité des aliments, diversité des aliments, pérennité du système agroalimentaire, capacité de prise en charge citoyenne</i>) 	15 min.

Guide de discussion sur l'état des préoccupations, des interventions et des possibilités d'action concertée des organisations régionales en matière de sécurité alimentaire dans Lanaudière

Thème	Sous-thème	Questions type	Durée
3. Les interventions en matière de sécurité alimentaire	3.1 Interventions réalisées	<ul style="list-style-type: none"> • Votre organisation ou entreprise connaît-elle les différentes activités réalisées dans la région pour assurer la sécurité alimentaire de la population ? (<i>aspects : accès aux aliments, qualité des aliments, diversité des aliments, pérennité du système agroalimentaire, capacité de prise en charge citoyenne</i>) • Les activités réalisées dans la région pour assurer la sécurité alimentaire de la population permettent-elles de s'interroger sur les causes (<i>structurelles</i>) de cette problématique ? Permettent-elles de s'attaquer à ces causes ? 	10 min.
	3.2 Interventions à développer	<ul style="list-style-type: none"> • Êtes-vous d'accord pour affirmer que les principales activités à développer en matière de sécurité alimentaire sont des activités d'information, de sensibilisation, d'éducation et de formation ? (<i>répondants au questionnaire ouvert</i>) • Si oui, ces activités doivent-elles viser la population en général et/ou des groupes particuliers ? (<i>sous-groupe de la population, personnel des organisations...</i>) • Ces activités doivent-elles viser l'échelle régionale ou l'échelle locale (municipale) ? • Les organisations lanaudoises qui favorisent l'achat local et le développement d'emplois locaux en agroalimentaire contribuent-elles à assurer la sécurité alimentaire de la population ? 	10 min.
	3.3 Les limites ou contraintes / les moyens nécessaires	<ul style="list-style-type: none"> • Est-il possible pour vos organisations et vos entreprises de développer des activités en sécurité alimentaire malgré un manque de ressources financières, un manque de ressources humaines ou un manque de temps ? • Les activités réalisées « en silos », c'est-à-dire en solitaire, par chacune des organisations ou encore à plus d'une organisation mais dans un secteur d'activités particulier (<i>agroalimentaire, santé et services sociaux, scolaire, municipal, environnement, etc.</i>), constituent-elles la meilleure stratégie pour assurer la sécurité alimentaire de la population lanaudoise. ? (<i>pour les répondants au questionnaire ouvert, le manque de concertation entre les organisations concernées est la 2^e contrainte identifiée ; par 54 %</i>) 	10 min.

Guide de discussion sur l'état des préoccupations, des interventions et des possibilités d'action concertée des organisations régionales en matière de sécurité alimentaire dans Lanaudière

Thème	Sous-thème	Questions type	Durée
4. Le développement de la concertation régionale	4.1 La structuration de la concertation	<p>La majorité des répondants au sondage ont considéré qu'il serait très utile (48 % <i>questionnaire fermé</i> ; 40 % <i>questionnaire ouvert</i>) ou assez utile (40 % <i>questionnaire fermé</i> ; 60 % <i>questionnaire ouvert</i>) que les acteurs de la région qui ont un rôle à jouer en matière de sécurité alimentaire se regroupent pour agir de façon plus efficace.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si on développe une concertation régionale en matière de sécurité alimentaire, est-il préférable de le faire à partir de structures existantes (TPDSL, CRÉ, CDBL, Politique familiale municipale, Plan de développement social, etc.) ou d'en créer une ou des nouvelle(s) ? • Si on décidait de créer une nouvelle structure de concertation, serait-il approprié de s'inspirer du modèle des « conseils de politique alimentaire » ? (voir feuille de définition) 	15 min.
	4.2 Les cibles (objets) de la concertation	<ul style="list-style-type: none"> • Si on crée une concertation régionale intersectorielle en matière de sécurité alimentaire, les participants devront-ils s'attaquer prioritairement à certains aspects de la sécurité alimentaire ? Si oui, lesquels ? (<i>accès aux aliments, qualité des aliments, diversité des aliments, pérennité du système agroalimentaire, capacité de prise en charge citoyenne</i>) 	
	4.3 Les acteurs de la concertation	<ul style="list-style-type: none"> • Quelles organisations serait-il pertinent d'inviter à participer à une concertation régionale sur la sécurité alimentaire ? (<i>DSPE, TPDSL, UPA, Union paysanne, MAPAQ, MEDDP, Cégep, organismes communautaires d'aide alimentaire, traiteurs des écoles, distributeurs alimentaires, transformateurs alimentaires, restaurateurs, CPE, commissions scolaires, milieu municipal, etc.</i>) • Quelles organisations sera-t-il plus difficile de recruter pour participer à cette concertation régionale ? 	15 min.
	4.4 L'organisation de la concertation	<ul style="list-style-type: none"> • Quels moyens faut-il mettre en place pour faciliter le développement d'une concertation régionale en matière de sécurité alimentaire ? (<i>formation pour parler le même langage et partager une vision commune, etc.</i>) 	

ANNEXE 6

GUIDE D'OBSERVATION

**Grille d'observation des groupes de discussion pour le deuxième volet de l'étude évaluative sur
L'état des préoccupations, des interventions et des possibilités d'action concertée
des organisations régionales en matière de sécurité alimentaire dans Lanaudière**

Thème 1. Le concept de sécurité alimentaire

Sous-thèmes	# des participants	Contenu de la discussion (résumé)	Compréhension du thème	Non verbal	Ambiance générale, dynamique et relations entre participants (+ ou -)	Durée
1.1 Les différents aspects						
1.2 L'approche globale						

**Grille d'observation des groupes de discussion pour le deuxième volet de l'étude évaluative sur
L'état des préoccupations, des interventions et des possibilités d'action concertée
des organisations régionales en matière de sécurité alimentaire dans Lanaudière**

Thème 2. Les acteurs concernés

Sous-thèmes	# des participants	Contenu de la discussion (résumé)	Compréhension du thème	Non verbal	Ambiance générale, dynamique et relations entre participants (+ ou -)	Durée
2.1 Identification des acteurs (responsabilités)						
2.2 Le rôle des organisations concernées						

**Grille d'observation des groupes de discussion pour le deuxième volet de l'étude évaluative sur
L'état des préoccupations, des interventions et des possibilités d'action concertée
des organisations régionales en matière de sécurité alimentaire dans Lanaudière**

Thème 3. Les interventions en matière de sécurité alimentaire

Sous-thèmes	# des participants	Contenu de la discussion (résumé)	Compréhension du thème	Non verbal	Ambiance générale, dynamique et relations entre participants (+ ou -)	Durée
3.1 Identification réalisées						
3.2 Interventions à développer						
3.3 Les limites ou contraintes / les moyens nécessaires						

**Grille d'observation des groupes de discussion pour le deuxième volet de l'étude évaluative sur
L'état des préoccupations, des interventions et des possibilités d'action concertée
des organisations régionales en matière de sécurité alimentaire dans Lanaudière**

Thème 4. Les possibilités d'action concertée

Sous-thèmes	# des participants	Contenu de la discussion (résumé)	Compréhension du thème	Non verbal	Ambiance générale, dynamique et relations entre participants (+ ou -)	Durée
4.1 Identification réalisées						
4.2 Interventions à développer						
4.3 Les limites ou contraintes / les moyens nécessaires						

Commentaires divers

<p align="center">Schéma des _____ participants autour de la table (1 numéro pour chacun + « A » pour animateur + « O » pour observatrice)</p>	<p align="center">Correspondance prénoms-numéros</p>
	1. _____ 2. _____ 3. _____ 4. _____ 5. _____ 6. _____ 7. _____ 8. _____ 9. _____ 10. _____ 11. _____ 12. _____ 13. _____ 14. _____ 15. _____ 16. _____ 17. _____ 18. _____ 19. _____ 20. _____

ANNEXE 7

LISTE DES ORGANISATIONS AYANT PARTICIPÉ AUX GROUPE DE DISCUSSION

Liste des organisations ayant participé aux groupes de discussion

A) Les organismes communautaires

ACEF Lanaudière
Centre Arc en Ci Elle
Centre communautaire bénévole de Matawinie
Concerto alimentaire
Comité d'aide des Lachenois
Groupement populaire d'éducation de Lavaltrie
OLO Lamater
Parenfants Mascouche
Pavillon partage
Service d'entraide de Saint-Lin
Table des organismes communautaires de Lanaudière

B) Les établissements publics

CLSC D'Autray
Direction de santé publique et d'évaluation

C) Les entreprises et organisations apparentées

ARAMARK Québec
Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière
IGA Crevier
Marché Saint-Alphonse
Marché Saint-Émile
Syndicat des agricultrices de Lanaudière
Syndicat de base Nouvelle-Acadie de la FUPAL
Syndicat des producteurs maraîchers de Lanaudière
Union paysanne de Lanaudière

